



# PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DE L'INSERTION ET PACTE TERRITORIAL POUR L'INSERTION

# /ÉDITO



**Chaynesse KHIROUNI**

Présidente du Conseil départemental  
de Meurthe-et-Moselle

## **Les solidarités humaines au cœur de la cohésion sociale et territoriale.**

À l'heure de la transition écologique et démographique, les solidarités sont réinterrogées, pour ne pas dire mises à l'épreuve. Et les inégalités s'accroissent, la précarité se développe, touchant d'autant plus celles et ceux qui étaient déjà les plus fragiles.

Dans ce contexte, le Département de Meurthe-et-Moselle souhaite apporter des réponses fortes avec une ambition ; celle d'être aux côtés de chacune et chacun de ses habitantes et habitants, partout sur le territoire.

C'est le sens des engagements pris à travers les schémas départementaux en matière d'autonomie pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap, d'enfance et de familles, de santé publique et d'insertion pour la période 2023-2028.

Cette démarche ambitieuse a associé l'ensemble de nos partenaires, institutions, collectivités ou encore associations. Elle ouvre une nouvelle page de l'action sociale départementale, tout à la fois cohérente et innovante, en prise avec l'évolution des besoins afin de proposer de nouvelles formes d'accompagnement tout en renforçant l'implication et la participation des citoyen.ne.s.

Ces trois schémas sont notre feuille de route pour la période 2023-2028, une feuille de route vivante que nous continuerons sans cesse à réinterroger, à adapter.

Mes plus vifs remerciements vont à l'ensemble de celles et ceux qui ont contribué à leur élaboration et qui s'impliqueront demain dans leur mise en œuvre, au service de l'accès aux droits et de l'émancipation de toutes et tous et tout particulièrement des plus fragiles. Je pense bien sûr ici aux Vice-Présidentes Catherine Boursier, Marie-José Amah, Rosemary Lupo et Silvana Silvani qui portent, au quotidien, ces politiques publiques mais également aux professionnel-le-s qui les font vivre dans les territoires.

Pour l'avenir, je souhaite que nous allions vers un schéma unique afin de faire évoluer les pratiques, de décroisonner les actions, d'inciter à l'innovation, de mobiliser l'ensemble de nos champs de compétences (éducation, culture, mobilités, etc.) pour renforcer nos capacités d'agir.

Soyons fiers de porter ensemble ces politiques publiques de solidarités. Elles sont la traduction concrète de l'idéal de fraternité pour lequel nous nous engageons au quotidien.



© Préfecture 54

**Arnaud COCHET**

Préfet de Meurthe-et-Moselle

Ce programme départemental d'insertion / pacte territorial d'insertion (PDI-PTI) de nouvelle génération doit être salué tant par sa méthode de construction, collective et patiente, que dans son ambition, de « saut qualitatif » dans l'accompagnement vers l'insertion professionnelle durable des bénéficiaires du RSA.

Il consacre également un principe central et historique des politiques de solidarité dans ce département. Il s'agit de s'inspirer de ce qui « fonctionne » localement, dans une approche pragmatique, et « ascendante ». Une approche axée sur la réponse nuancée aux besoins des territoires, qui cherche à s'appuyer sur l'initiative locale.

En ce sens ce PDI-PTI est pleinement en synergie avec « la stratégie pour le plein emploi » portée par les services de l'État, qui s'articule autour de 3 objectifs majeurs. Il s'agit du développement de l'insertion des publics éloignés de l'emploi, du rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi sur les secteurs en tension et de la réponse aux besoins spécifiques des territoires fragiles.

Cette synergie sur le fond va être consacrée et structurée par la concordance temporelle du PDI-PTI avec de nouvelles contractualisations entre l'État et les collectivités territoriales. Il s'agit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, des conventions relatives à France Travail, aux pactes des solidarités, et aux nouvelles générations des Contrats de Ville.

La mise en place de France Travail à compter de 2024 constituera bien évidemment un élément de contexte fort de la mise en œuvre de ce PDI-PTI. En effet 5 grands principes de mise en œuvre sont d'ores et déjà annoncés. Il s'agit de généraliser l'«aller vers », une approche tournée vers l'utilisateur, l'emploi d'abord (tout en prenant en charge les freins périphériques), une logique de droits et devoirs (engagements réciproques) et un pilotage renforcé via les Comités France Travail.

Les travaux ayant conduit à l'élaboration de ce nouveau « millésime » du PDI-PTI et les axes retenus par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle répondent aux attentes fortes des allocataires. Leur articulation avec la refonte de l'accompagnement de tous les demandeurs d'emploi pour l'instauration de « parcours sans couture » permettra le partage d'ambitions convergentes et d'actions co-construites, autour de ceux-ci.

Ce PDI-PTI est le gage qu'un nouveau chapitre s'ouvre dans les politiques départementales d'insertion socio-professionnelles, et qu'une nouvelle ambition conjointe est à l'œuvre.

*Le 26 juin 2023*

# LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE



**Silvana SILVANI**

Vice-présidente déléguée à l'Insertion  
de Meurthe-et-Moselle

## Comment a été élaboré le PDI/PTI 2023 - 2028 ?

La politique de l'orientation et de l'accompagnement à l'insertion des personnes allocataires du RSA est une compétence attribuée par la loi au Département, mais cela ne veut pas dire que nous réalisons seul les actions dans ce domaine. Au contraire ! Nous travaillons étroitement avec l'État, les collectivités (Région, intercommunalités, communes), les partenaires institutionnels (Missions locales, Pôle Emploi, Maisons de l'Emploi...), les structures d'insertion, les associations...

Au-delà de ces partenaires, nous avons souhaité élaborer le « PDI/PTI » en associant le plus possible les professionnels du Conseil départemental et allocataires du RSA, experts d'usage de la politique publique. Si le début de l'année 2022 nous a permis de réaliser le bilan du précédent schéma et le diagnostic socio-économique du Département, nous avons consacré le second semestre 2022 et le début de l'année 2023 à des temps d'échange sur les territoires. Je tiens à saluer ici le travail des services de terrain qui ont permis toutes ces rencontres : Assises sur les six territoires meurthe-et-mosellans, le séminaire des allocataires « Réenchantons la participation citoyenne » du 9 mars 2023 préparé et animé par les membres du Conseil consultatif de l'insertion et, enfin, les Assises départementales qui se sont tenues le 30 mars 2023.

Au total, ce sont près de 700 personnes qui ont participé, témoigné, réfléchi avec nous. Je tiens à témoigner ma sincère reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui se sont impliqués dans cette démarche.

## Quels sont les principes directeurs qui guident le PDI/PTI ?

Le défi est majeur tant pour les professionnels, que pour les acteurs de l'insertion et nos partenaires : il s'agit de renouveler notre approche de l'insertion, sortir des sentiers battus... Nous parlons à la fois de développer l'« aller vers », pour faire reculer le renoncement ou la méconnaissance des droits, mais aussi oser « faire avec » les allocataires, en veillant à mieux écouter et à prendre en compte leurs besoins, leurs souhaits professionnels, en faisant valoir et reconnaître leurs compétences auprès des employeurs. Enfin c'est aussi « faire autrement » en réinterrogeant nos organisations et les modes de gouvernance, en développant des projets partagés et construits avec nos partenaires, en créant une culture commune, des outils et des ressources partagées entre les professionnels de l'insertion sur un même territoire.

Le Département veut construire avec ses partenaires une politique qui mobilise l'ensemble des leviers permettant de proposer des solutions à chacun.

### Quel est, pour vous, l'enjeu majeur de la politique d'insertion ?

Dans ce contexte de remise en question permanente des personnes en situation de fragilités et des acteurs qui les accompagnent, l'enjeu de ce schéma est clair : « Changer le regard » ! Trop souvent, ce regard qui est porté est négatif et injustement suspicieux. Les personnes sont stigmatisées, alors que la plupart du temps elles sont les victimes de la situation. Ce phénomène, nous voulons le déconstruire et le combattre : à la fois en favorisant l'accès aux droits des personnes et en évitant ainsi la dégradation des situations et l'isolement mais aussi en leur permettant d'accéder rapidement à un service d'accueil, d'information et d'accompagnement de qualité, adapté aux besoins et aux compétences de chacun. Notre rôle est de protéger, d'accompagner mais pas d'accroître les difficultés des personnes.

Aujourd'hui, nos seules compétences obligatoires doivent être dépassées, il nous faut oser innover, oser expérimenter, oser créer de nouveaux partenariats et horizons en s'accordant aussi le droit de réajuster, en prise avec les évolutions locales et sociétales.

*Le 26 juin 2023*

# PRÉAMBULE

## CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le Programme départemental d'insertion (PDI) et le Pacte territorial pour l'insertion (PTI) sont définis aux articles Article L263-1 et L263-2 du Code de l'action sociale et des familles (CASF). Étant complémentaires, le choix a été fait de fusionner en un seul document, sous la terminologie PDI-PTI.

Après deux renouvellement successifs, l'échéance du PDI-PTI a été portée jusqu'en juin 2023. Bousculé par des plans et expérimentations nationales successives, mais également par une crise sanitaire et sociale, les orientations définies en 2016 doivent s'adapter à une réalité nouvelle. C'est donc dans le souci d'une adaptation constante de la politique départementale d'Insertion, que le PDI-PTI 2023-2028 voit le jour.

## LE PROGRAMME DÉPARTEMENTAL POUR L'INSERTION (PDI)

- Définit la politique départementale d'insertion et d'accompagnement social et professionnel
- Recense les besoins et l'offre locale d'insertion
- Planifie les actions d'insertion correspondantes

## LE PACTE TERRITORIAL POUR L'INSERTION (PTI)

- Organise en six volets territoriaux, un pacte partenarial
- Met en œuvre le PDI
- Coordonne avec les partenaires, la mise en œuvre des actions

## MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION

### OBSERVATION

Revue de gestion  
Planification  
Bilan précédent PDI-PTI

### FORMALISATION

Rédaction du PDI-PTI  
Rapport de session

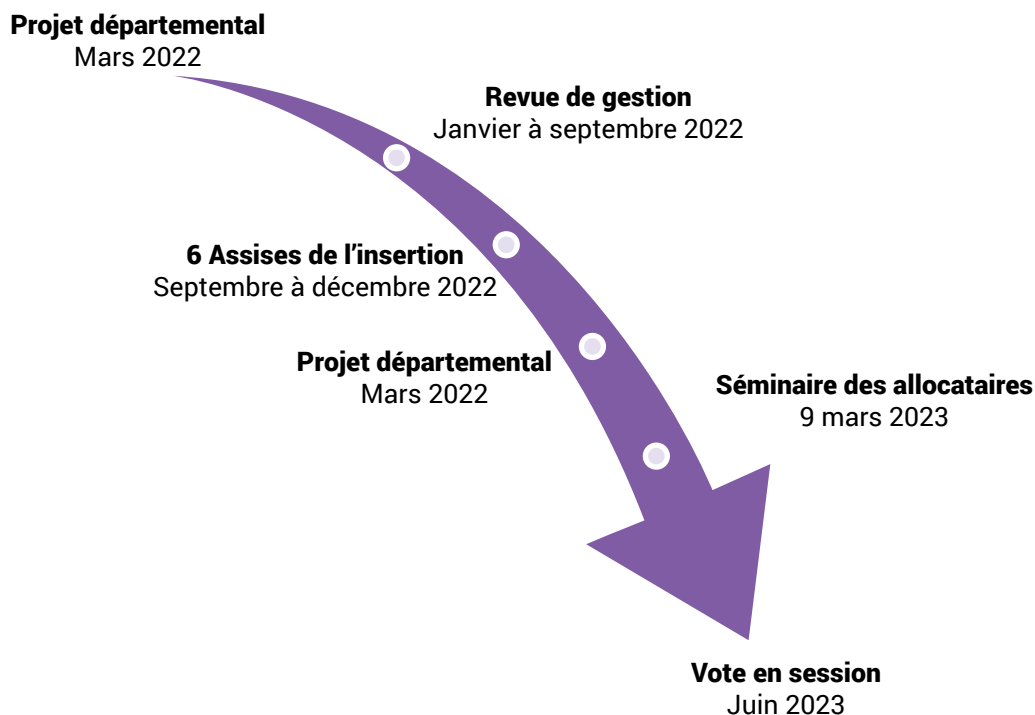
### CONCERTATION

6 assises territoriales partenariales  
1 séminaire des allocataires  
1 séminaire de restitution

### MISE EN ŒUVRE

Vote des élus  
Mise en œuvre et suivi

## CALENDRIER D'ÉLABORATION



## ZOOM SUR LES ASSISES DE L'INSERTION

Près de 400 acteurs de l'Insertion se sont réunis durant 6 journées (une par territoire) afin de réfléchir et de travailler à l'élaboration du Programme départemental de l'insertion (PDI-PTI) 2023-2028.

Étape essentielle de conception du prochain PDI-PTI, les assises de l'insertion étaient l'opportunité pour les élu.e.s, les professionnel.le.s de l'Insertion et les usagers de se rencontrer et d'échanger le temps d'une journée. Organisées par les Services territoriaux insertion (STI) avec le soutien de la Direction action sociale et insertion (DASI), ces journées ont permis de recueillir à travers des ateliers thématiques, de faire émerger un ensemble de propositions d'actions répondant à des problématiques territoriales spécifiques. Ces propositions ensuite déclinées en axes et objectifs stratégiques, ont servi de fondation au présent PDI-PTI. Les allocataires du RSA experts d'usage incontestés, ont participé activement à l'ensemble des assises de l'insertion. Ces journées de réflexion ont été par la suite enrichies par un séminaire des allocataires RSA « Réenchantons la participation citoyenne ».

Une matinée de restitution et de présentation de l'ensemble de ces travaux a été organisée le 30 mars 2023, au Centre administratif départemental.



# SOMMAIRE

|                                        |      |
|----------------------------------------|------|
| ÉDITO .....                            | p 2  |
| LE MOT DE LA VICE PRÉSIDENTE .....     | p 4  |
| PRÉAMBULE .....                        | p 6  |
| LES CHIFFRES CLÉS DE L'INSERTION ..... | p 12 |

## AXE 1

### SÉCURISER L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS D'INSERTION ET PERMETTRE LE CHOIX ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES .....

|                                                                                                               |      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Territoire zéro non-recours .....                                                                             | p 14 |
| 1.1 Objectif stratégique : sécuriser l'accès aux droits .....                                                 | p 16 |
| 1.2 Objectif stratégique : prendre en compte les choix et compétences de la personne .....                    | p 18 |
| 1.3 Objectif stratégique : organiser des revisites de situations régulières .....                             | p 19 |
| 1.4 Objectif stratégique : accélérer la phase d'orientation en testant des outils et procédés innovants ..... | p 20 |
| 1.5 Objectif stratégique : faire évoluer les référentiels d'orientation .....                                 | p 21 |

## AXE 2

### PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS .....

|                                                                                                                                 |      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 2.1 Objectif stratégique : faire évoluer nos modalités d'accompagnement .....                                                   | p 24 |
| 2.2 Objectif stratégique : développer une offre d'accompagnement renforcée,<br>pour les publics très éloignés de l'emploi ..... | p 26 |
| 2.3 Objectif stratégique : poursuivre et renforcer des offres adaptées<br>aux besoins spécifiques de certains publics .....     | p 27 |
| 2.4 Objectif stratégique : faciliter la prise en compte de la mobilité dans l'accompagnement .....                              | p 28 |
| 2.5 Objectif stratégique : développer une offre d'accompagnement santé .....                                                    | p 29 |
| 2.6 Objectif stratégique : renforcer l'accès à l'IAE des allocataires du RSA .....                                              | p 30 |
| 2.7 Objectif stratégique : favoriser l'accès des allocataires aux offres de formation .....                                     | p 31 |
| 2.8 Objectif stratégique : renforcer les démarches d'appui au recrutement .....                                                 | p 32 |
| Démarches d'appui au recrutement .....                                                                                          | p 33 |
| 2.9 Objectif stratégique : valoriser l'engagement des allocataires dans la vie de la cité .....                                 | p 34 |

## AXE 3

### ANIMER ET ÉVALUER L'OFFRE D'INSERTION, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES ET LES ALLOCATAIRES .....

|                                                                                                                                 |      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 3.1 Objectif stratégique : un pilotage partenarial renforcé pour développer<br>l'accès des A-RSA aux offres de service .....    | p 38 |
| 3.2 Objectif stratégique : faire des CPEI les instances territoriales du pilotage<br>des objectifs du PDI-PTI .....             | p 40 |
| 3.3 Objectif stratégique : favoriser l'appropriation d'une culture commune<br>entre les différents acteurs de l'insertion ..... | p 41 |
| 3.4 Objectif stratégique : associer les allocataires dans la construction<br>et l'évaluation des projets du PDI-PTI .....       | p 42 |
| Paroles de citoyen-ne-s .....                                                                                                   | p 43 |
| 3.5 Objectif stratégique : organiser la communication sur l'offre insertion .....                                               | p 44 |

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| PILOTAGE .....              | p 46  |
| SUIVI DES INDICATEURS ..... | p 48  |
| LONGWY .....                | p 49  |
| BRIEY .....                 | p 52  |
| VAL DE LORRAINE .....       | p 60  |
| GRAND NANCY .....           | p 68  |
| TERRES DE LORRAINE .....    | p 78  |
| LUNÉVILLOIS .....           | p 90  |
| GLOSSAIRE .....             | p 98  |
| ANNEXES .....               | p 108 |





©D.Jacquelin CD64

# L'INSERTION EN MEURTHE-ET-MOSELLE

*Depuis 2021, nous assistons à une reprise de la croissance économique et un recul du taux de chômage : comment cela se traduit-il sur la situation socio-économique de notre département ? Quels impacts pouvons-nous constater sur les personnes au RSA ?*

Si le nombre d'allocataires RSA est en diminution ces deux dernières années, la pauvreté et la précarité ne reculent pas chez les allocataires RSA, qui rencontrent des freins importants pour accéder au marché de l'emploi.

La première partie du PDI/PTI présente de manière synthétique les chiffres clés de l'insertion. Une analyse plus détaillée figure en annexe et comprend :

- Le diagnostic socio-économique du Département
- L'organisation des parcours d'insertion
- Le bilan des actions du précédent PDI/PTI

# L'INSERTION EN MEURTHE-ET-MOSELLE

UNE REPRISE ÉCONOMIQUE RÉCENTE ..... NÉANMOINS, UNE PRÉCARITÉ QUI RESTE FORTE

**21 542**

**allocataires RSA**  
en 54 au 31/12/2022

**- 10 %**

**d'allocataires RSA**  
entre 2020 et 2022

**- 6 %**

**DEFM ABC**  
entre 2021 et 2022



**14,6 %**

**taux de pauvreté**  
en 54 en 2020

**68 %**

**d'embauches en CDD**  
< 1 mois au T4 2022

**UN ENGAGEMENT  
MEURTHE-ET-MOSELLAN  
QUI RESTE FORT**



**+ 2,8 %**

**de budget dédié  
à l'allocation RSA**  
(BP 2020-2023)

**131,5 M€**

**de dépenses  
d'allocation RSA**  
(CA 2022)

**708 M€**

**de reste à charge  
départemental RSA**  
cumulé entre 2008  
et 2022

**200**

**structures**  
qui œuvrent  
sur le parcours  
de l'allocataire  
en 54

**UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ..... MAIS QUI MANQUE DE FLUIDITÉ**

**66 %**

**d'orientations des nouveaux entrants**  
en moins d'un mois en T3 2022

**4 ALLOCATAIRES SUR 5**

**restent dans la même modalité**  
après 1 an

**1 ALLOCATAIRE SUR 2**

**en emploi**  
après un passage en IAE

**+ 6 %**

**d'allocataires**  
de très longue durée

**UN BESOIN D'INNOVATION,  
POUR FAIRE FACE AUX PROBLÉMATIQUES**

**34 %**

**de non recours au RSA**  
en France en 2018

**+ 21 %**

**d'allocataires de 60 ans et +**  
entre le 31/12/2019 et le 31/12/2022

**25 %**

**de familles monoparentales**  
chez les allocataires RSA  
au 31/12/2022



## ÉVOLUTIONS depuis le précédent PDI-PTI

---

### Une reprise économique récente :

#### 1 - Une diminution du nombre d'allocataires RSA en Meurthe-et-Moselle

En 2015 : 26 448 allocataires en droits et devoirs

En 2022 : 21 542 allocataires en droits et devoirs

#### 2 - Une reprise de l'activité économique visible

En 2015 : 58 300 Demandeurs d'emplois en fin de mois (ABC)

En 2022 : 50 590 Demandeurs d'emplois en fin de mois (ABC)

#### 3 - Néanmoins, une précarité qui reste marquée

En 2015 : 14,6% de taux de pauvreté

En 2020 : 14,6% de taux de pauvreté

### Le parcours de l'allocataire RSA :

#### 4 - L'insertion par l'activité économique, prend de l'ampleur ...

En 2015 : 60 SIAE en Meurthe-et-Moselle

En 2022 : 75 SIAE en Meurthe-et-Moselle

#### 5 - ... et favorise l'insertion professionnelle des allocataires RSA

En 2015 : 45% d'ARSA dans les ACI

En 2022 : 50% d'ARSA dans les ACI

#### 6 - L'ancienneté des allocataires RSA en hausse

En 2015 : 40% d'allocataires RSA de très longue durée (5 ans ou +)

En 2022 : 56% d'allocataires RSA de très longue durée (5 ans ou +)

#### 7 - La part de familles monoparentales ARSA reste stable

En 2015 : 25% de familles monoparentales chez les ARSA

En 2022 : 25% de familles monoparentales chez les ARSA

#### 8 - La part de séniors allocataires du RSA est en hausse

En 2015 : 5% d'allocataires RSA de 60 ans et +

En 2022 : 7% d'allocataires RSA de 60 ans et +

### L'engagement meurthe-et-mosellan qui reste fort :

#### 9 - Les dépenses consacrées à l'allocation RSA continuent de croître

En 2015 : 126,3M€ de dépenses d'allocation RSA

En 2022 : 131,5M€ de dépenses d'allocation RSA

#### 10 - Un reste à charge départemental toujours plus important

En 2015 : 57,7 M€ de reste à charge RSA

En 2022 : 65,1M€ de reste à charge RSA

Sources : CD54  
CGOE/DASI,  
Pôle Emploi - STMT,  
INSEE, DREES,  
Acos & MSA,  
DGFIP-Cnaf-Cnav-  
CCMSA, FiLoSoFi.

## LES 3 AXES du PDI-PTI 2023-2028

---

6 assises territoriales de l'insertion entre octobre et décembre 2022, 1 séminaire des allocataires le 9 mars 2023, 1 séminaire départemental de restitution des travaux le 30 mars 2023, de nombreux groupes de travail et près de 700 participants à la démarche : dans le contexte évolutif du paysage de l'insertion (réforme « France Travail » à venir), la réflexion de ce nouveau schéma s'est voulue collective associant élus, acteurs de l'insertion, allocataires et professionnels du Département.

### 3 AXES, PROPOSÉES EN SÉANCE DU 30 MARS 2023 PAR LES PROFESSIONNELS, TRADUISENT NOS AMBITIONS :

**1 - Sécuriser l'entrée dans le parcours d'insertion et permettre le choix éclairé des allocataires,** c'est-à-dire agir pour sécuriser l'accès aux droits liés au RSA et l'entrée dans le parcours des allocataires, en prenant en compte le mieux possible et en valorisant les souhaits et les compétences des personnes.

**2 - Proposer des accompagnements adaptés,** pour faire évoluer nos pratiques professionnelles et les offres d'insertion proposées pour nous adapter au mieux aux difficultés rencontrées de personnes avec des problématiques parfois très spécifiques (nouveaux entrants dans le RSA, Chef.fe.s de famille monoparentales, Travailleurs indépendants et Créateurs d'entreprises..) ou récurrentes (Mobilité, Santé..), et faciliter ainsi la projection dans un parcours dynamique de retour vers l'emploi.

**3 - Animer et évaluer l'offre d'insertion, en lien avec les partenaires et les allocataires :** il s'agit de repenser et redynamiser nos instances de gouvernance départementales, entre grands partenaires institutionnels, ou territoriales avec les acteurs présents sur les territoires. C'est aussi repenser la formation et l'information des professionnels, du Conseil départemental ou des partenaires pour leur permettre de s'adapter à un environnement en constante évolution.

# AXE 1

**SÉCURISER L'ENTRÉE DANS  
LE PARCOURS D'INSERTION  
ET PERMETTRE LE CHOIX  
ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES**



## CONTEXTE

---

Le parcours d'un allocataire est rarement linéaire, tant sur le plan administratif que sur l'accompagnement. Les histoires de vies, les freins périphériques doivent être considérés comme des éléments de ce parcours qui le rendent moins fluide.

Porter un regard objectif sur sa situation n'est pas forcément aisé pour un allocataire face à de multiples difficultés à résoudre. Tous ces éléments peuvent générer des ruptures du parcours préjudiciables pour la dynamique d'insertion. Il est donc primordial, pour des parcours d'insertion efficaces, que les personnes soient véritablement actrices de leur parcours. La capacité à se mobiliser, à se projeter dans une dynamique d'évolution est nécessaire et ainsi les personnes trouvent ou retrouvent, leur capacité d'initiative et d'action.

À ce titre, la politique d'insertion doit s'ancrer sur les besoins des publics. L'appropriation de l'offre d'insertion par les personnes passe par différents leviers. Il est nécessaire de favoriser des propositions adaptées qui permettent à l'allocataire d'adhérer à une orientation choisie et qui favorise un accompagnement efficace.

## CE QUI S'EST DIT DANS LES ASSISES

---

### Longwy

*« L'accès au numérique [...] aspect essentiel concernant l'accompagnement et l'accès aux droits des allocataires avec la nécessité d'accompagner les publics dans les usages. »*

### Val de Lorraine

*« Manque de compréhension sur la notion droits et devoirs, une information systématique pourrait être facilitante. »*

### Grand Nancy

*« Privilégier davantage la valorisation des compétences. »*

### Lunévillois

*« Il faudrait permettre l'accès des allocataires du RSA aux informations sur l'offre d'insertion, pour les rendre acteurs et les laisser libres de leurs choix. »*

### Paroles citoyennes

*« Pour avoir le choix, il faut connaître ses droits. »*

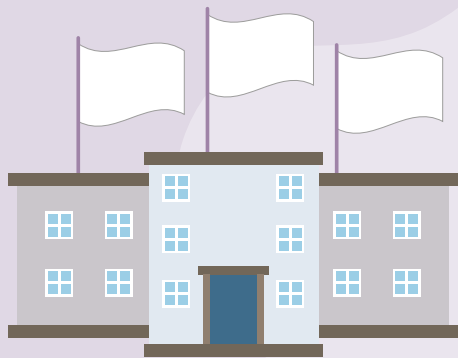
*« Il faut lutter contre les stéréotypes et changer de regard. »*

*« Faire le pari de la compétence des allocataires. »*



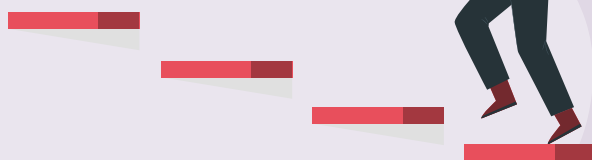
# TERRITOIRE ZÉRO N

EXPÉRIMENTER POUR AMÉLIORER L'ACCÈS  
Un portage Département et Métropole du Grand

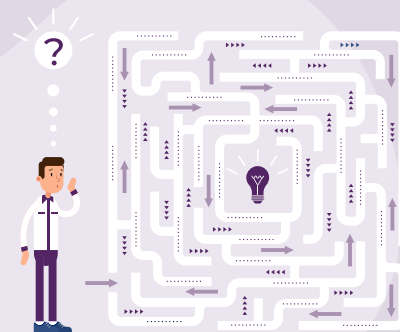


AMÉLIORER L'ARTICULATION  
ENTRE LES INSTITUTIONS

REMONTER LES PROBLÈMES  
AUX INSTITUTIONS



DÉNOUER  
DES SITUATIONS COMPLEXES



AVEC LES ACTEURS

ALLIANCE  
À LA REN  
DES PER

Une démarche amb  
de lutte contre  
aux prestati



## À SAVOIR

*Territoire de l'expérimentation :* Communes de  
Nancy, Malzéville, Saint-Max, Essey-lès-Nancy

*Nombre d'habitants :* 35 000 habitants  
dont 2500 sur un Quartier politique de la ville (QPV)

Une expérimentation  
nationale de 3 ans

*Bénéficiaires du RSA*  
2 239 allocataires

# ON RECOURS (TZNR)

AUX DROITS DES MEURTHE-ET-MOSELLANS

d Nancy, en partenariat avec ATD Quart Monde

LER  
NCONTRE  
PERSONNES

itieuse et innovante  
le non recours  
ons sociales

SUR LE TERRITOIRE

RENCONTRER  
LES PERSONNES  
SUR LEUR LIEU DE VIE

FAIRE CONNAÎTRE LES DROITS  
ET LES INSTITUTIONS  
EN FACILITER L'ACCÈS

ACCOMPAGNER PHYSIQUEMENT  
AVEC L'OUTIL NUMÉRIQUE

LE NON RECOURS EN CHIFFRES\*

30% des personnes  
ne demandent pas  
d'allocations chômage

34% des personnes  
éligibles au RSA n'en  
font pas la demande

50% des personnes  
éligibles au minimum vieillesse  
n'y ont pas recours

\*En France en 2018

## **AXE 1 SÉCURISER L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS D'INSERTION ET PERMETTRE LE CHOIX ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES**

### **OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.1**

#### **SÉCURISER L'ACCÈS AUX DROITS**

##### **Les enjeux**

Le RSA est un droit, pas un choix.

Les politiques d'insertion visent à répondre à des problématiques très variées (accès aux soins, au logement, à la culture, à la qualification, à l'emploi...) et mobilisent des intervenants de secteurs et compétences diverses et complémentaires.

Le Département, chef de file des politiques de solidarité, développe de nombreuses actions dans les différents secteurs dont il a la responsabilité (protection de l'enfance, action sociale, autonomie). Un des enjeux du PDI/PTI est de permettre de décroisonner les interventions des acteurs de ces différentes politiques publiques, en faveur de l'insertion.

L'accès aux droits est une dimension fondamentale de la politique d'insertion, il passe par la poursuite du travail d'articulation entre la CAF, la MSA, Pôle Emploi et le Conseil départemental. À ce titre la lutte contre le non-recours, inscrite dans le projet départemental s'illustre par le projet TZNR, dans une démarche «d'aller-vers» et d'accompagnement à l'ouverture de droits. Aussi, des actions spécifiques sont à développer pour les personnes de plus de 60 ans, afin de sécuriser leurs droits à la retraite en partenariat avec la CARSAT.

##### **Nos réponses opérationnelles**

- Élaborer une culture commune entre les acteurs de l'insertion, faciliter la constitution de réseaux, développer des formations conjointes et le partage de pratiques.
- Faciliter l'accès aux droits à la retraite, à la mobilité, à l'emploi, à la santé, au logement...
- Expérimenter une nouvelle approche : le Projet Territoire Zéro Non Recours (TZNR).
- Lutter contre la fracture numérique.

## AXE 1 SÉCURISER L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS D'INSERTION ET PERMETTRE LE CHOIX ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.2

#### PRENDRE EN COMPTE LES CHOIX ET COMPÉTENCES DE LA PERSONNE

##### Les enjeux

Certains allocataires acceptent des mesures d'accompagnement, sans avoir connaissance des offres et des dispositifs et expriment une certaine défiance à l'égard des institutions.

Bâtir une relation de confiance avec les personnes apparaît donc nécessaire. Cela passe par davantage de participation de l'allocataire en sa qualité d'expert d'usage, concernant les accompagnements et dispositifs dont il peut bénéficier. Mais aussi par une meilleure information des publics, tant sur les offres, que sur le fonctionnement du dispositif RSA, leur permettant d'effectuer des choix plus éclairés et en autonomie.

Des solutions efficaces doivent être trouvées, afin de préparer au mieux la personne à son entrée dans le dispositif et s'assurer de son adhésion. Pour y parvenir, de nombreux partenaires souhaiteraient la mise en place d'un temps intercalaire spécifiquement dédié, entre les phases d'orientation et d'accompagnement. Côté professionnels, la mise en place de réseaux territoriaux d'accès aux droits (RTAD) a déjà permis de favoriser le partage d'informations.

##### ÉLÉMENT CLÉ

**1 ALLOCATAIRE SUR 2**  
est effectivement présent  
à son RDV d'orientation

Source : CD54 – CGOE (Phénix), données 2021.

##### Nos réponses opérationnelles

- Présenter l'offre d'insertion et le déroulé du parcours RSA dans le territoire, en amont de l'orientation, notamment avec une information dès l'inscription au RSA sur le site CAF/MSA.
- Développer des temps d'information collectifs pour les nouveaux entrants, notamment sur le dispositif RSA, les droits et les devoirs, le rôle des différents partenaires...
- Veiller à communiquer de façon lisible, notamment à travers l'utilisation d'outils numériques.
- Privilégier des temps de rencontre en présentiel.
- Revoir nos référentiels d'orientation pour mieux prendre en compte les souhaits et compétences des personnes.
- Expérimenter de nouvelles formes d'orientation.

##### IDÉE RESSORTIE DU SÉMINAIRE DES ALLOCATAIRES

Faire émerger et valoriser  
la parole des allocataires  
(pairs aidants, espaces dédiés,  
tiers-lieux).

## AXE 1 SÉCURISER L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS D'INSERTION ET PERMETTRE LE CHOIX ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.3

#### ORGANISER DES REVISITES DE SITUATIONS RÉGULIÈRES

##### Les enjeux

Depuis la mise en place des 4 modalités d'accompagnement, lors du précédent PDI-PTI, on constate que la mobilité entre les parcours est faible. Cette inertie dans les parcours est aussi observée du point de vue des allocataires de longue durée, dont la proportion augmente depuis 2019 (+ 563 personnes entre 2019 et 2022).

##### ÉLÉMENT CLÉ

**56%**

d'allocataires dans le dispositif depuis plus de 5 ans

Source : CD54 – CGOE (Phénix), données au 31/12/2022

Les revisites de situations régulières permettent de solutionner ces problématiques. Mises en place sur plusieurs territoires, les revisites ont permis une baisse significative du nombre de personnes sans modalités entre 2021 et 2022. Afin de renforcer cette dynamique, les revisites de situations doivent être déployées plus massivement à l'échelle départementale et être effectuées régulièrement (maximum tous les 18 mois). En 2021, 56% des actes d'orientation sont en réalité des revisites de situations.

##### Nos réponses opérationnelles

- Garantir par les Services territoriaux d'insertion (STI) une revisite de la modalité d'accompagnement de la personne, au maximum tous les 18 mois (méthode à élaborer STI/SSD/Pôle Emploi).
- Organiser le pilotage des revisites de situations en lien étroit avec le Service Social Départemental (SSD) et Pôle Emploi.

## AXE 1 SÉCURISER L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS D'INSERTION ET PERMETTRE LE CHOIX ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.4

#### ACCÉLÉRER LA PHASE D'ORIENTATION EN TESTANT DES OUTILS ET PROCÉDÉS INNOVANTS

##### Les enjeux

La réduction du délai entre l'ouverture des droits et l'orientation contribue à dynamiser les amorces de parcours et, par contrecoup, favorise le retour vers l'emploi. Aussi, l'allocataire doit non seulement bénéficier d'informations claires lui permettant de participer activement à la construction de son parcours d'insertion, mais aussi se voir proposer rapidement un accompagnement adapté à ses besoins.

##### ÉLÉMENT CLÉ

**68%**

d'allocataires primo-entrants  
orientés en moins d'un mois

Source : CGOE – TGA Insertion,  
données de janvier à septembre 2022

##### Nos réponses opérationnelles

Des solutions innovantes :

- Mener une enquête qualitative en ligne auprès des allocataires orientés pour connaître leur degré de satisfaction et les propositions d'améliorations, en lien avec le conseil consultatif des allocataires du RSA.
- Essaimer « RDV Insertion » (Plateforme numérique permettant la prise de rdv d'orientation) en lien avec le SI Phénix, une expérimentation intéressante en cours dans le territoire de Longwy, avec des résultats probants.
- Développer un catalogue d'offres d'insertion accessible à tous en ligne (professionnels et bénéficiaires) par exemple DORA.
- Vers une information partagée : mutualiser l'information et les outils (exemple : ouverture du SI Phénix aux partenaires).

## AXE 1 SÉCURISER L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS D'INSERTION ET PERMETTRE LE CHOIX ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 1.5

#### FAIRE ÉVOLUER LES RÉFÉRENTIELS D'ORIENTATION

##### Les enjeux

Afin de favoriser un retour vers l'emploi, l'allocataire doit non seulement bénéficier d'informations claires lui permettant de participer activement à la construction de son parcours d'insertion, mais aussi se voir proposer rapidement un accompagnement adapté à ses besoins. Au regard de l'évolution de la typologie des publics, notamment pour le public jeune et primo entrant dans le RSA, il apparaît nécessaire de faire évoluer le référentiel d'orientation. Le référentiel doit permettre de proposer une orientation ciblée afin d'enclencher des parcours dynamiques et renforcés.

##### ÉLÉMENT CLÉ

**41,7%**

taux de contractualisation  
en Meurthe-et-Moselle

Source : CD54 CGOE(Phénix),  
données au 31/12/2022.

##### Nos réponses opérationnelles

Les propositions d'amélioration pour faire évoluer nos référentiels d'orientation en lien avec les constats des référents uniques :

- Identifier les publics prioritaires à orienter sur les mesures d'accompagnement renforcées (primo entrants, jeunes ...).
- Revoir les objectifs d'orientation vers les différentes modalités.
- Travailler avec Pôle Emploi sur des publics communs.
- Favoriser les conditions d'orientation directe en IAE et en AGDE.



## **PARTENARIATS À MOBILISER**

- Pôle Emploi
- État
- CAF
- MSA
- CARSAT
- Département de Meurthe-et-Moselle

## **INDICATEURS DE SUIVI**

- Nombre de personnes orientées dans le cadre de TZNR
- Nombre d'allocataires de 60 ans et plus (suivi des démarches d'accompagnement vers l'ouverture des droits retraite)
- Nombre de bénéficiaires orientés en moins d'un mois
- Suivi des revisites de situations (méthode à élaborer STI/SSD/Pôle Emploi).
- Suivi du taux de présence aux RDV d'orientation

# AXE 2

## **PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS**

## CONTEXTE

---

Le précédent PTI 2016 – 2022 a permis le développement d'un grand nombre d'offres de service participant à la qualité de l'accompagnement des publics en insertion, en s'attachant à en diversifier les contenus. Ce développement était rendu nécessaire face à la diversification des situations des allocataires du RSA et leur complexité croissante.

En effet, les allocataires du RSA figurent parmi les personnes qui sont les plus touchées par la montée de la pauvreté en France et parmi celles qui profitent le moins d'une réelle reprise économique, avec de nombreuses opportunités d'emploi qui peinent à être pourvues.

De profonds changements, mis en lumière par la crise sanitaire, comme le rapport au travail, en particulier chez les jeunes, la persistance d'un non recours au RSA, ou encore des parcours de retour à l'emploi de plus en plus fragmentés. Pour mémoire : les deux tiers des créations d'emploi sont des contrats à durée déterminée (CDD) de moins d'un mois.

Malgré l'augmentation de la diversité des accompagnements proposés aux allocataires du RSA, les accompagnateurs peuvent se trouver en difficulté, pour poursuivre un objectif de retour à l'emploi ou de retour à la formation. Les allocataires du RSA sont très souvent confrontés à un décalage de leur profil face aux attendus des employeurs. Il convient donc de revisiter d'une part l'offre d'accompagnement, mais également d'accompagner les employeurs à s'adapter à un public plus loin de l'emploi et présentant des problématiques plus complexes (organisation familiale, mobilité, santé, confiance en soi...).

Les référentiels et les pratiques d'accompagnement doivent donc évoluer pour privilégier, dans une logique de parcours en proximité territoriale, une organisation des tâches d'accompagnement pouvant mobiliser plusieurs intervenants agissant en commun, dans le cadre d'une animation territoriale portée par le Département et ses partenaires.

## CE QUI S'EST DIT DANS LES ASSISES

---

### Longwy

*«Prendre davantage en compte la singularité de chaque situation»*

### Lunévillois

*«Démultiplier les rencontres avec les entreprises, au sein des entreprises»*

### Val de Lorraine

*«La complexité des situations des publics nécessite une montée en compétences des professionnels»*

### Paroles citoyennes

*«Favoriser des conditions d'échanges et d'accompagnement qui redonne une place et le pouvoir d'agir aux allocataires»*

*«Être à l'écoute et prendre le temps, au cours de l'accompagnement de créer un lien de confiance»*

*«Permettre des recrutements basés sur les compétences et savoir-être des personnes et pas selon les diplômes»*

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.1

## FAIRE ÉVOLUER NOS MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

### Les enjeux

Le bilan du PDI-PTI 2016-2022 relève une faible porosité entre les 4 modalités d'accompagnement (veille sociale, mobilisation sociale, socioprofessionnel et emploi).

La logique de parcours doit donc être réinterrogée pour garantir aux allocataires qui font face à des difficultés sociales de pouvoir, au gré d'actions de levée des freins, accéder à des modalités d'accompagnement tournées vers l'accès à l'emploi.

Par ailleurs, la baisse du nombre d'allocataires du RSA depuis fin 2021, et en particulier d'allocataires en parcours emploi, doit favoriser les passerelles entre modalités d'accompagnement, en travaillant les questions d'accès à l'emploi plus tôt dans le parcours.

Ces adaptations doivent répondre à la nouvelle réalité sociologique des allocataires du RSA (public plus éloigné de l'emploi), tout en offrant l'opportunité aux personnes de profiter du contexte socio-économique actuel, et notamment des opportunités de recrutement constatées dans de nombreux secteurs d'activité.

Cette souplesse permettra ainsi de construire une offre d'accompagnement en capacité d'être adaptée au public RSA, et au contexte socio-économique.

#### ÉLÉMENT CLÉ

**4 ALLOCATAIRES SUR 5**

se maintiennent dans la même modalité après 1 an

Source : CD54 – CGOE (Phénix), données entre 2019 et 2020.

### Nos réponses opérationnelles

- Réviser les référentiels d'accompagnement pour redéfinir les objectifs des quatre modalités, en tenant compte de la nouvelle typologie du public accompagné.
- Aménager les référentiels, vers des accompagnements collectifs et des parcours plus fluides et dynamiques.
- Favoriser les collaborations entre les acteurs de l'insertion et le service social dans le cadre des parcours d'accompagnement.
- Expérimenter, consolider et évaluer des accompagnements innovants, pour garantir leur meilleure adaptation aux besoins des publics et participer à réduire les difficultés rencontrées actuellement pour mobiliser facilement les personnes
- S'attacher à prévoir des modalités d'évaluation, en lien avec les représentants des allocataires, des offres d'accompagnement dès leur conception.
- Poursuivre le partage des outils du suivi du parcours de la personne, entre le Département et les partenaires de l'Insertion.

#### IDÉE RESSORTIE DU SÉMINAIRE DES ALLOCATAIRES

Faire évoluer  
le Contrat d'Insertion pour  
en faire un outil plus adapté,  
à la main des personnes,  
permettant une meilleure  
adhésion au parcours.

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.2

## DÉVELOPPER UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉE, POUR LES PUBLICS TRÈS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

### Les enjeux

Dans le cadre des modalités d'accompagnement déployées au cours du PDI-PTI 2016 – 2022, et en particulier la mobilisation sociale s'agissant de l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi, un constat s'impose mettant en relief l'absence de projection de ces parcours vers l'accès à l'emploi. Les allocataires du RSA bénéficient très peu d'opportunités suffisantes pour découvrir, en proximité de leur lieu de vie, le monde du travail et des employeurs.

#### ÉLÉMENT CLÉ

**+ 20%**

d'allocataires en mobilisation  
sociale entre 2019 et 2022

Source : CD54 – CGOE, données entre 31/12/2019  
et 31/12/2022

Pour parvenir à mobiliser, orienter et mieux accompagner les allocataires du RSA très éloignés de l'emploi, en particulier quand ceux-ci ne savent pas ce qu'ils veulent faire ou bien lorsqu'ils sont en échec dans leur parcours d'insertion, il convient de privilégier une animation territoriale portée par le service territorial insertion (STI), organisant une offre de service globale articulant essentiellement santé, compétences de base, confiance en soi, et découverte métiers. Pour faciliter la projection de la personne, il convient aussi que les allocataires puissent bénéficier d'une information consolidée et d'une offre accompagnement étendue.

### Nos réponses opérationnelles

- Favoriser les collaborations entre partenaires à l'échelle territoriale mêlant plusieurs expertises de proximité et tester des nouveaux modes de faire avec le public.
- Expérimenter sur les territoires des modalités innovantes d'accompagnement des publics allocataires du RSA éloignés ou très éloignés de l'emploi (exemple : actuelle Modalité Mobilisation sociale) mixant à la fois des compétences d'insertion et d'accompagnement social menées par les travailleurs sociaux (ex : Action « Bouge dans le l'Est » conduite en 2022 dans le territoire du Lunévillois).
- Développer les immersions au sein d'employeurs sensibilisés et formés en amont à l'accueil d'allocataires du RSA éloignés de l'emploi.
- Accompagner davantage les travailleurs sociaux du Département pour les aider à se saisir de l'offre d'insertion dans le territoire et mieux connaître les différents dispositifs notamment ceux avec visée professionnelle (ex : cumul RSA, plateforme Inclusion (prescription vers l'IAE), OUI form - plateforme d'accès à la formation.).

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.3

#### POURSUIVRE ET RENFORCER DES OFFRES ADAPTÉES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DE CERTAINS PUBLICS

##### Les enjeux

Les freins rencontrés par les allocataires du RSA sont de plus en plus complexes et nécessitent de fait, la mise en place d'une offre d'accompagnement adaptée, délivrée par des acteurs ayant une connaissance fine de problématiques spécifiques et inhérentes à chaque typologie de public.

C'est le cas pour les familles monoparentales qui représentent 24,5% des allocataires RSA, et qui rencontrent des difficultés particulières dans leurs démarches d'accès à l'emploi.

La pluralité des situations et des besoins, nécessitent des expertises professionnelles d'accompagnement de plus en plus pointues. Faire évoluer les compétences en interne est nécessaire, mais certaines situations nécessitent également des compétences complémentaires et la construction de solutions adaptées portées par des professionnels en externe.

L'enjeu est double : identifier les typologies de public rencontrant des difficultés spécifiques nécessitant une prise en charge particulière et soutenir les expérimentations d'offres d'accompagnement dédiées, sur les territoires.

##### ÉLÉMENT CLÉ

**24,5%**

de familles monoparentales  
parmi les allocataires du RSA

Source : CD54 - CGOE (Phénix), données au  
31/12/2022

##### Nos réponses opérationnelles

Une offre d'accompagnement plus étendue, répondant à des besoins de plus en plus spécifiques :

- Développer des actions de tutorat et parrainage à destination des publics jeunes, sur l'ensemble du territoire départemental, à l'image de ce qui s'est déjà fait sur les territoires de Longwy et Nancy.
- Rendre plus attractifs les modes d'accompagnement notamment pour les publics jeunes (réseaux sociaux, escape game, vie ma vie...).
- Dans le cadre de ces accompagnements spécifiques, tester des modalités qui mettent davantage l'accent sur les potentialités des publics (ex : réfugiés, public diplômé ...).
- Favoriser l'essaimage des offres d'accompagnement à destination des chefs.fe.s. de famille monoparentale en s'appuyant sur les expérimentations existantes (ex : projet de publication d'un Appel à Manifestations d'Intérêt fin 2023 sur l'ensemble du département).
- Relancer le marché d'accompagnement des allocataires RSA Travailleurs indépendants et créateurs, dans une approche globale, dans une logique de consortium mêlant insertion et entrepreneuriat.

##### IDÉE RESSORTIE DU SÉMINAIRE DES ALLOCATAIRES

Pour les allocataires  
désireux de retrouver  
un emploi, organiser des  
rencontres informelles entre  
employeurs et allocataires.

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.4

## FACILITER LA PRISE EN COMPTE DE LA MOBILITÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT

### Les enjeux

La thématique Mobilité a fait l'objet de réflexions entre partenaires, lors des ateliers des Assises de l'insertion sur les 6 territoires ! Pour 23 % des bénéficiaires du RSA fin 2017 au chômage fin 2018, l'absence de moyen de transport est le frein principal à leur recherche d'emploi (source : DREES, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux, 2018).

Depuis l'entrée en vigueur de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'affirmation des Métropoles (MAPTAM), la compétence mobilité est régie par les Autorités Organisatrices de la mobilité (AOM), qui sont essentiellement des intercommunalités. La Région est également investie en matière de mobilité, en sa qualité de coordinateur des AOM. La mobilité demeure par conséquent, une compétence partagée qui s'adosse de surcroît à un cadre législatif national, la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM). Cette organisation complexe à multiniveaux, peut rendre difficile le déploiement de solutions pratiques. À ce titre, le Département souhaite fédérer l'ensemble de ses partenaires, en proximité, sur cette problématique

#### ÉLÉMENTS CLÉ

**3 DEMANDES D'AIRA SUR 4**  
concernent des problématiques  
de mobilité

Source : CD54-DASI (Phénix), données  
du 01/10/2020 au 19/01/2023

### Nos réponses opérationnelles

- Mobiliser l'ensemble des partenaires, en proximité, pour dresser un état des lieux partagé de la mobilité sur les territoires.
- Consolider ensuite, une proposition de feuille de route, par territoire, et au niveau départemental, précisant les engagements possibles de la collectivité en matière de mobilité (plateformes mobilité...).
- Mobiliser les fonds départementaux dédiés à la contractualisation (Appui aux territoires 54) pour soutenir le financement d'initiatives autour de la mobilité inclusive.
- Soutenir les initiatives prises en partenariat avec les AOM et les structures d'accompagnement, facilitant la mise en œuvre de réponses concrètes pour lever les freins liés à la mobilité des publics allocataires du RSA (exemples à étudier : soutien des garages solidaires, test autour des voitures sans permis, mobilité douce, transport à la demande...).
- Parvenir à mobiliser les employeurs pour faciliter leur engagement en matière de mobilité, dans une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE).

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.5

## DÉVELOPPER UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT SANTÉ

### Les enjeux

Comme le rappelle la feuille de route santé dont s'est doté le Département en novembre 2022, les problématiques de santé constituent des freins récurrents dans les parcours vers l'emploi des allocataires du RSA. Ces freins peuvent renvoyer à des problèmes de santé mentale, ou de santé physique, à des degrés divers. Dans tous les cas, ces freins nécessitent souvent le recours à du personnel qualifié, doté de compétences particulières dans la prise en charge de l'accompagnement.

Outiller ces professionnels en leur donnant accès à une offre support dédiée à ces questions est d'autant plus important dans un contexte de difficile accès à l'offre médicale de proximité. Dans certains cas, la professionnalisation des acteurs de l'accompagnement sur ces questions ou la mobilisation de professionnels spécialisés dans les équipes d'accompagnement peuvent constituer une première réponse, de nature à lever certains freins dans le parcours des publics.

#### ÉLÉMENT CLÉ

**40%**

des bénéficiaires du RSA fin 2017, dans le halo autour du chômage fin 2018, ont pour principal motif de non-recherche d'un emploi, des problèmes de santé

Source : DREES, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux, 2018

### Nos réponses opérationnelles

Conformément aux orientations de la feuille de route santé, le Département veillera à favoriser l'accès à la santé dans le cadre du droit commun, pour les allocataires RSA :

- Mieux faire connaître l'offre «garantie santé de l'association AD2S – Accès Droits Santé Solidarité» permettant l'accessibilité à complémentaire santé.
- Favoriser l'accès aux soins des allocataires RSA, en s'appuyant sur les contrats locaux de santé (CLS) lorsqu'ils existent.
- Renforcer notre offre de diagnostic santé et tester la mise en place d'équipes d'accompagnements pluridisciplinaires (mobilisant des professionnels de santé...) pour garantir une approche globale de la problématique santé de la personne.
- Renforcer la formation des acteurs de l'accompagnement sur la thématique santé (exemples : formation premiers secours en santé mentale, addictions...).



## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.6

## RENFORCER L'ACCÈS À L'IAE DES ALLOCATAIRES DU RSA

### Les enjeux

L'Insertion par l'Activité Economique (IAE) fait l'objet d'un engagement ancien et important du Département tant au niveau financier qu'au niveau technique, dans un partenariat piloté par l'État et en proximité par les équipes insertion départementales sur les territoires, en partenariat avec Pôle emploi, les missions locales, les maisons de l'emploi et les collectivités, etc.

L'IAE porte une offre de service participant activement à l'accès à l'emploi des allocataires du RSA (1 sur 2 en emploi plusieurs années après une étape de parcours IAE), et contribue à la sortie des personnes de l'allocation RSA (1 sur 2 également).

L'IAE est une passerelle vers l'emploi qui possède encore des marges de progression, en renforçant la montée en compétences des professionnels des SIAE dans le lien avec les entreprises et les publics qu'elles accompagnent.

#### ÉLÉMENTS CLÉ

**40%**

d'allocataires  
RSA dans les SIAE

**51%**

d'allocataires  
RSA dans les ACI

Source : CD54 DASI, données 2021

### Nos réponses opérationnelles

- Poursuivre la mise en œuvre du « plan d'appui au développement et à la valorisation de l'IAE » en Meurthe-et-Moselle, porté par l'État et copiloté par le Département et Pôle emploi, en l'articulant plus encore avec les démarches engagées à l'échelle des territoires.
- Parvenir à augmenter le seuil souhaité par le Département de présence d'allocataires du RSA en IAE, en atteignant 50 % pour l'ensemble des SIAE (40 % en 2022), et en parvenant à 60 % pour les seuls ACI (50 % en 2022).
- Mettre en place avec l'Etat et les SIAE, un plan de déploiement des CDI inclusion au profit des allocataires du RSA de 57 ans et +, pour sécuriser leur retour à l'emploi jusqu'à l'ouverture de leur droit à la retraite.
- Faire connaître davantage l'offre de service de l'IAE aux prescripteurs.
- Imaginer l'organisation d'actions territoriales (exemples : visites, SAS territoriaux...) afin de faire découvrir l'offre IAE aux allocataires. En parallèle, examiner avec les SIAE les opportunités d'identification de postes à adapter pour faciliter le recrutement précisément de ces allocataires.
- Parvenir à poser une animation territoriale partenariale, vers l'ensemble des SIAE, afin de participer à faire évoluer quelques supports d'activité pour faciliter l'innovation, couvrir les zones blanches ou encore consolider certaines filières porteuses d'emplois ou de développement (transitions, comme la mobilité, le gaspillage alimentaire ou le réemploi). Ce faisant, davantage connaître l'état des parcours de l'ensemble des allocataires du RSA passant par une étape de parcours IAE.

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.7

#### FAVORISER L'ACCÈS DES ALLOCATAIRES AUX OFFRES DE FORMATION

##### Les enjeux

La formation figure parmi les leviers de remobilisation et de professionnalisation des publics en insertion, avec les offres achetées par la Région Grand Est (plan régional de formation et actions sur-mesure) et Pôle emploi (Français Langue Etrangère, Valorisation de Son Image, etc.).

Le Département porte un partenariat étroit avec ces deux institutions et l'Etat dans le cadre du service public de l'emploi. En 2022, la Région et le Département ont signé un pacte visant à mieux mobiliser l'offre de droit commun en matière de formation pour les allocataires RSA.

##### ÉLÉMENT CLÉ

**558**

allocataires RSA  
en Meurthe-et-Moselle ont  
bénéficié d'une formation

Source : Région Grand Est, périmètre financement région uniquement 2022.

##### Nos réponses opérationnelles

Le Département renforcera la mobilisation de ses partenaires référents uniques et accompagnateurs pour les inciter à davantage se saisir de l'offre de formation.

- Renforcer la coordination des plans de formation engagés par Pôle Emploi, la Région, le Département et d'autres acteurs de la formation.
- Développer l'utilisation de l'outil numérique partagé « OUIFORM », porté avec la Région et Pôle emploi, permettant de prescrire des entrées en parcours de formation au profit d'allocataires du RSA.
- S'appuyer sur les territoires pour consolider l'engagement du Département auprès de la Région Grand Est, dans le cadre du PRIAE (dispositif facilitant l'entrée en formation des publics en accompagnement dans les structures de l'IAE).
- Mobiliser le dispositif du cumul RSA – revenus d'activités au profit de parcours d'allocataires du RSA entrant en formation dans les métiers ciblés par le Département.
- Mettre en place avec la Région, comme prévu dans le Pacte Région-Département 54, des actions de mobilisation et de formation ainsi que d'accompagnement à la reconversion, d'allocataires du RSA intéressés par les métiers des secteurs de l'aide à domicile (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile – SAAD) ou en établissement (Établissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes – EHPAD).
- Étudier l'opportunité de cofinancement d'offres de formation spécifiques, dès lors qu'elles relèvent d'une démarche sur-mesure, construite en lien avec les acteurs du territoire et la Région (en passant par le mode subvention, avec 80 % de prise en charge par la Région minimum).

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.8

## RENFORCER LES DÉMARCHES D'APPUI AU RECRUTEMENT

### Les enjeux

Le Département est un acteur engagé dans les démarches visant à faciliter le recrutement d'allocataires du RSA auprès d'employeurs, en proximité. Les équipes insertion du Département participent au travail de mobilisation des publics et à la sécurisation de leur mise en relation avec les employeurs, en lien avec les partenaires du service public de l'emploi.

#### ÉLÉMENT CLÉ

**160**

salariés ont pu bénéficier du CUMUL RSA depuis sa création en juillet 2020

Source : CD54 - DASI

### Nos réponses opérationnelles

En lien avec Pôle Emploi et les partenaires territoriaux, le Département s'engage sur les démarches d'appui au recrutement :

- Poursuivre son engagement dans la mise en œuvre du dispositif de cumul du RSA avec les revenus d'activité, au regard des critères prioritaires par l'assemblée départementale.
- Continuer à utiliser la clause sociale d'insertion\* dans la commande publique, comme levier de mise en relation de profils d'allocataires du RSA vers les entreprises attributaires de marchés clausés.
- Renforcer le partenariat avec des organisations professionnelles (fédérations, chambres consulaires, réseau d'entrepreneurs, Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification - GEIQ, Opérateurs de Compétences - OPCO ...) pour faciliter l'adéquation entre les besoins de compétences des employeurs et les profils des allocataires du RSA.
- Favoriser les actions individuelles (type immersion) ou collectives (visites d'entreprises ou organisation de forums métiers), pour les allocataires du RSA. Veiller à ce que les entreprises mobilisées produisent un retour des immersions, en particulier, afin d'informer les accompagnateurs et référents uniques des allocataires.
- Accompagner les employeurs dans l'accueil des allocataires RSA en reprise d'activité, via un accompagnement spécifique, dans le cadre du marché tutorat du Département.

\*Clause sociale d'insertion : clause qui prévoit, au sein d'un marché public, un certain nombre d'heures de travail spécifiquement réservées à des publics très éloignés de l'emploi.

### IDÉES RESSORTIES DU SÉMINAIRE DES ALLOCATAIRES

Proposer des périodes de mises en situations en milieux professionnels rémunérés.

Pour les allocataires désireux de retrouver un emploi, organiser des rencontres informelles entre employeurs et allocataires.

# DÉMARCHES D'APPU



## CLAUSES SOCIALES D'INSERTION

Renforcer les opportunités d'emploi au sein des entreprises

**ENTRETIENS**  
Repérer les  
et envie de

## AIRA

Aider financièrement lors d'une reprise d'activité

## FORMATIONS

Développer les compétences

## REMOBILISATION

Reprendre confiance en soi

## TUTORAT

Éviter les ruptures de contrats

## AVEC LES PARTENAIRES

PÔLE EMPLOI

ÉTAT

ENTREPRISES

DÉPART

Un pilotage com  
porté par une équip

VALORISER LES  
DES PU

ACCOMPAGNER LES  
À DEVENIR PL

Pour garantir un  
à chacune de



# AU RECRUTEMENT

**S INDIVIDUELS**  
compétences  
des personnes

**MOBILITÉ**  
Faciliter l'autonomie  
des personnes



**EMENT**

mun et partagé  
e projet territoriale.

**SUR LE TERRITOIRE**

**MDE**

**COMPÉTENCES  
PUBLICS**

**MISSIONS LOCALES**

**S ENTREPRENEURS  
US INCLUSIFS**

**RÉGION**

parcours adapté  
des personnes

**CUMUL EMPLOI RSA**  
Favoriser le recrutement  
d'allocataire du RSA



**IMMERSION**  
Confirmer un projet  
professionnel

**FORUM /VISITES  
D'ENTREPRISES**  
Découvrir les métiers



## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 2.9

#### VALORISER L'ENGAGEMENT DES ALLOCATAIRES DANS LA VIE DE LA CITÉ

##### Les enjeux

L'engagement dans la vie de la cité peut être un vecteur de remobilisation des publics et de dynamisation des parcours d'insertion. Cet engagement peut s'inscrire dans des démarches participatives, développées sous l'impulsion du Département. Ainsi, l'approfondissement de ces démarches est de nature à ouvrir de nouveaux horizons aux publics en leur permettant de faire valoir des compétences et d'élargir leurs réseaux. L'association des citoyens à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, reste une priorité pour le Département de Meurthe-et-Moselle.

##### ÉLÉMENT CLÉ

**558**

allocataires RSA  
en Meurthe-et-Moselle ont  
bénéficié d'une formation

Source : Région Grand Est, périmètre financement  
région uniquement 2022.

##### Nos réponses opérationnelles

- Poursuivre l'engagement du Conseil départemental dans la mise en place d'instances de participation des citoyens, dédiées à la construction et l'évaluation des politiques publiques (conseil consultatif, équipes consultatives du RSA...).
- Valoriser les actions de bénévolat et d'engagement citoyen dans le cadre du parcours de l'allocataire, lui permettant de développer des compétences au service de la cité (engagement associatif, participation aux Réseaux d'échanges, de compétences et de savoirs ...).
- Promouvoir la plateforme de l'engagement du Département, auprès des allocataires.
- Mobiliser le tissu associatif sur l'accueil et l'accompagnement dans ses missions d'un allocataire bénévole.

## **PARTENARIATS À MOBILISER**

- Département de Meurthe-et-Moselle
- Collectivités
- Région
- État
- Pôle Emploi
- Missions locales
- SIAE et leurs têtes de réseaux
- CAF
- Structures de la formation
- Maisons de l'emploi

## **INDICATEURS DE SUIVI**

- Revue du référentiel d'accompagnement par modalité
- Nombre d'allocataires RSA accompagnés par les CCAS en tant que référents uniques
- Nombre d'allocataires RSA en modalité mobilisation sociale sur une offre d'accompagnement mixant les compétences insertion et accompagnement social (ex : densification de l'offre)
- Nombre d'immersions (PMSMP)
- Taille des portefeuilles et nombre d'entrées en AGDE
- Nombre d'entrées en formation des allocataires RSA (formations financées Région, Pôle Emploi...)
- Mise en place d'une offre d'accompagnement des chef.fe.s de familles monoparentales sur tous les territoires
- Part des allocataires RSA entrant en IAE
- Nombre de prescriptions en IAE par les professionnels du CD54 et les opérateurs conventionnés (deux indicateurs distincts)
- Suivi du nombre d'heures clausés par les chargés de développement (dont au titre du dispositif d'appui aux territoires)
- Nombre d'allocataires RSA participant aux démarches citoyennes (ex : RECS, Synergie...)

# AXE 3

**ANIMER ET ÉVALUER  
L'OFFRE D'INSERTION  
EN LIEN AVEC  
LES PARTENAIRES  
ET LES ALLOCATAIRES**



## CONTEXTE

---

La politique d'insertion est complexe : elle implique différents acteurs politiques, institutionnels, associatifs... avec parfois un enchevêtrement ou une superposition des champs d'actions des uns et des autres, difficile à comprendre par le citoyen.

Par ailleurs, c'est aussi un champ qui est particulièrement soumis aux évolutions et réformes nationales dont le rythme s'est particulièrement accéléré ces dernières années, entre plans nationaux (Stratégie de Lutte contre la Pauvreté hier, Pacte des solidarités demain), dispositifs, appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt (PIC Invisibles, PACEA, CEJ...).

C'est pourquoi, dans son rôle de chef de file de l'insertion, le Département veille à la coordination entre les partenaires de terrain, à l'échelle départementale et territoriale.

La parole et la reconnaissance de l'expertise d'usage des allocataires est un marqueur fort de la gouvernance que le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle veut impulser.

Une articulation efficace de nos offres passe également par une formation accrue des professionnels des territoires afin de créer une culture commune au service des personnes.

## CE QUI S'EST DIT DANS LES ASSISES

---

### Longwy

*« Développer la communication interinstitutionnelle et à destination du public. »*

### Terres de Lorraine

*« La force du territoire c'est d'avoir su construire un partenariat de qualité entretenu par le réseau, c'est ce qui permet la connaissance mutuelle de l'ensemble de partenaires du territoire. »*

### Grand Nancy

*« Les professionnels soulignent leur besoin de se rencontrer, de mieux se connaître et de pouvoir mutualiser des ateliers, des modules. »*

### Paroles citoyennes

*« La participation c'est l'affaire de tous, des actes quotidiens et une responsabilité sociale partagée. »*

*« Faire de la participation, c'est une méthode : il faut former les professionnels. »*

*« Nous devons favoriser le dialogue et le partage d'expérience régulièrement entre les professionnels et les personnes. »*

## **AXE 3 ANIMER ET ÉVALUER L'OFFRE D'INSERTION, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES ET LES ALLOCATAIRES**

### **OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.1**

## **UN PILOTAGE PARTENARIAL RENFORCÉ POUR DÉVELOPPER L'ACCÈS DES A-RSA AUX OFFRES DE SERVICES**

### **Les enjeux**

Lors des 6 Assises territoriales de l'insertion, le message a été répété : si la Meurthe-et-Moselle possède une tradition vivace de travail partenarial avec de nombreux temps de coordination, le pilotage partagé donne néanmoins l'impression d'un fonctionnement en tuyaux d'orgue, avec pour effet une information et une coordination insuffisantes.

Dans l'esprit de la dynamique impulsée par le « Service Public de l'Insertion et de l'Emploi » (SPIE) et de « France Travail » demain, il paraît essentiel de (re)mettre en place des temps de coordination et de pilotage entre les grands partenaires au niveau départemental, dans une logique de conférence des financeurs.

#### **ÉLÉMENT CLÉ**

**PRÈS DE 10 INSTANCES**

institutionnelles partenariales  
de l'insertion  
en Meurthe-et-Moselle

### **Nos réponses opérationnelles**

- Relancer des instances départementales en suspens, réunissant l'Etat, Pôle Emploi, la CAF, la Région, le Conseil départemental, les Collectivités territoriales et d'autres acteurs tant que de besoin, avec pour objectif une meilleure connaissance des offres et actualités de chacun (logique de conférence des financeurs) et la coordination de projets communs.
- Associer davantage les entreprises dans les instances.
- Organiser une conférence des financeurs IAE à l'échelle départementale, une fois par an.
- Capitaliser les réflexions des instances de gouvernance territoriale, pour alimenter les réflexions des instances départementales en lien avec les directeurs de territoires.

#### **IDÉE RESSORTIE DU SÉMINAIRE DES ALLOCATAIRES**

Inviter des citoyens (membres  
du conseil consultatif et/ou  
d'équipes consultatives RSA)  
aux instances de pilotage.

## **AXE 3 ANIMER ET ÉVALUER L'OFFRE D'INSERTION, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES ET LES ALLOCATAIRES**

### **OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.2**

#### **FAIRE DES CPEI LES INSTANCES TERRITORIALES DU PILOTAGE DES OBJECTIFS DU PDI-PTI**

##### **Les enjeux**

Mises en place par le précédent PDI/PTI, les CPEI (Comité de pilotage emploi insertion) sont des instances partenariales réunissant sur chaque territoire les représentants de l'État, de la Région, du Département, des intercommunalités, de la Métropole, des Maisons de l'Emploi et des instances partenaires invitées.

Co-présidées par les délégués Territoriaux du Département, les représentants de l'Etat et des Maisons de l'emploi porteuses de PLIE, ces instances ont pour objectif de partager l'information et de coordonner les actions des partenaires sur les champs emploi, de la formation, de l'insertion, de l'inclusion et de l'innovation sociale. Dans les faits, ces instances se sont recentrées au fil du temps sur la validation des projets mobilisant des crédits européens (FSE devenu FSE + en 2022).

##### **ÉLÉMENT CLÉ**

**3,68 M€/AN**

de FSE inclusion  
(FSE+/FSE REACT-EU)  
en Meurthe-et-Moselle  
pour la période 2022-2027

##### **Nos réponses opérationnelles**

Les échanges avec les partenaires dans le cadre des Assises ont mis en avant la nécessité d'organiser des temps d'échanges réguliers entre les partenaires sur les territoires, notamment via les CPEI :

- Faire des CPEI le lieu de pilotage des actions du PDI/PTI, sur chaque territoire.
- Réaffirmer le rôle des CPEI comme lieux d'échanges ouverts aux différents acteurs du territoire sur les projets et actions impactant les champs de l'insertion.
- Maintenir le rôle des CPEI sur le pilotage de l'état d'avancement de la mobilisation du FSE+ dans le territoire, en veillant à la convergence des actions proposées par le PLIE, la MDE et le Département.
- Relancer, en préparation et complément, des réunions stratégiques et opérationnelles entre Directeurs d'agence Pôle emploi et les RSTI sur les territoires (connaissance de l'offre et suivi des publics, suivi AGDE, suivi de l'offre IAE, mise en place de plans d'actions conjoints).

## **AXE 3 ANIMER ET ÉVALUER L'OFFRE D'INSERTION, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES ET LES ALLOCATAIRES**

### **OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.3**

## **FAVORISER L'APPROPRIATION D'UNE CULTURE COMMUNE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'INSERTION**

### **Les enjeux**

Mobilisant un grand nombre d'acteurs sur les territoires et soumis à de fortes évolutions, le champ de l'Insertion est complexe et nécessite une réactualisation régulière des connaissances de chaque acteur, ne serait-ce que pour appréhender l'offre de service de son territoire.

Les réflexions menées dans le cadre des Assises, ont systématiquement mis en avant le souhait et l'intérêt pour les professionnels de mieux s'articuler et connaître mutuellement leurs évolutions, afin de proposer un meilleur service aux publics en insertion.

#### **ÉLÉMENT CLÉ**

**PRÈS DE 200**

acteurs de l'insertion partenaires

### **Nos réponses opérationnelles**

Les actions proposées sur ce thème sont les suivantes :

- Organiser régulièrement des temps de rencontres dans le territoire réunissant les partenaires, et permettant à chacun de mieux s'informer sur les actualités et projet en cours (café de l'insertion ...).
- Contribuer à la mise en place des actions de professionnalisation des structures et partenaires, en complément de la Région et de l'Etat, aux structures et partenaires de l'insertion pour garantir l'adaptation des compétences de leurs salariés (RU, SIAE, accompagnateurs, ...).
- Disposer au niveau départemental, d'un plan de formation des agents des équipes insertion et du service social Départemental pour renforcer les compétences et la transversalité.

#### **IDÉES RESSORTIES DU SÉMINAIRE DES ALLOCATAIRES**

Associer le public  
à la conception de règlement  
(exemple : les aides  
financières de retour  
à l'emploi).

Pour faciliter l'accueil  
des personnes, former  
les professionnels  
au développement  
des techniques d'animation,  
de communication,  
gestion de groupe...

## AXE 3 ANIMER ET ÉVALUER L'OFFRE D'INSERTION, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES ET LES ALLOCATAIRES

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.4

#### ASSOCIER LES ALLOCATAIRES DANS LA CONSTRUCTION ET L'ÉVALUATION DES PROJETS DU PDI-PTI

##### Les enjeux

Depuis longtemps, l'expertise d'usage des allocataires RSA est reconnue en Meurthe-et-Moselle. Cette reconnaissance se traduit concrètement par la mise en place d'équipes consultatives sur les territoires, par la création d'un Conseil Consultatif au niveau départemental, mais aussi via le soutien à des actions concrètes de participation citoyenne sur les territoires (Réseaux d'échanges et de savoirs, ...). La participation des personnes dans les assises territoriales et la tenue d'un séminaire des allocataires intitulé « Réenchantons la participation citoyenne » qui s'est tenu le 9 mars 2022, a permis d'alimenter la réflexion sur le PDI/PTI 2023-2028.

##### ÉLÉMENTS CLÉ

**16 RÉUNIONS**

du conseil consultatif

**8 RÉUNIONS**

des équipes consultatives

Source : CD54 – DASl, données 2021

##### Nos réponses opérationnelles

Cette dynamique, ambitieuse, est réaffirmée :

- Mobiliser le Conseil Consultatif sur les travaux d'évaluation des actions ou projets à venir du Département sur sa politique d'insertion (Feuille de route du conseil consultatif).
- Développer d'actions portées en propre par le Conseil Consultatif (Proposition de tiers-lieux).
- Encourager l'implication des allocataires RSA, notamment via les équipes consultatives RSA - ECRSA (en plus des missions prévues par la Loi), dans l'élaboration de projets de développement social sur les territoires
- Faciliter la participation des allocataires à la vie des territoires, grâce à des financements dédiés (FTI, ...).

# PAROLES DE

## SÉMINAIRE « RÉENCHANTONS LA PART

En lien avec le Conseil consultatif de se

### ÉVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Formation complémentaires des professionnel.le.s (démarches participatives/savoir-être/savoir-faire)
- Création de lieux d'échanges (entre pro-publics/entre pairs)
- Innovation – expérimentation (accueil/accompagnement)
- « aller vers » les publics
- Co-construction des politiques d'insertion



LES CON  
D'AMÉLI  
DE LA PO  
D'INSE  
DU DÉPAR

### MEILLEURE INFORMATION

- Une information multi supports
- Maintien du lien humain avec les professionnel.le.s
- Connaissance = le bon choix !  
= acteur de son parcours

## 4 PROJETS PHARES

1 Créer un espace/accueil « enchanteur » pour informer, échanger, développer l'adhésion aux offres.

2 S'appuyer sur les groupes/réseaux d'échanges pour faciliter l'accueil

3 Développer l'adhésion par l'inversion de la formation du contrat d'insertion : l'allocataire rédige son plan d'action/projet.

4 Créer des rencontres informelles employeurs/allocataires pour favoriser les recrutements sur compétences – expériences.

# CITOYEN.NE.S

PARTICIPATION CITOYENNE >> 9 MARS 2023

Service public de l'insertion et de l'emploi

CONDITIONS  
D'ORIENTATION  
POLITIQUE  
D'INSERTION  
TRAVAIL

## QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Davantage de temps
- Climat d'écoute sans préjugés
- Lien de confiance
- Autonomie des allocataires



## ACCÈS À L'EMPLOI

- Employeurs sensibilisés
- Immersion indemnisée
- Accès à un réseau
- Mise en relation avec l'employeur
- Recruter sur compétences/expérience
- Cofinancement de formations par l'allocation

## RETOURS DES ATELIERS

4  
ATELIERS

50  
PARTICIPANTS

22 PROPOSITIONS  
DONT 4 PROJETS-PHARES

## AXE 3 ANIMER ET ÉVALUER L'OFFRE D'INSERTION, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES ET LES ALLOCATAIRES

### OBJECTIF STRATÉGIQUE 3.5

#### ORGANISER LA COMMUNICATION SUR L'OFFRE INSERTION

##### Les enjeux

Pour l'ensemble des acteurs de l'insertion, dont les allocataires du RSA, la communication sur l'offre d'insertion reste aujourd'hui largement à améliorer.

##### Nos réponses opérationnelles

- Mettre en place et faire connaître des outils partagés de connaissance de l'offre entre les acteurs (DORA, plateforme inclusion, outil de recensement en ligne des offres de services, bulletins d'information, réunions d'information...).
- Repenser la communication en interne du Conseil départemental à destination des professionnels des équipes d'insertion et des équipes du travail social
- Diversifier nos pratiques et outils de communication à destination des allocataires en utilisant, plus particulièrement à travers les réseaux sociaux.
- Valoriser, contribuer, diffuser, partager, communiquer sur les actions départementales à travers des journées, autres initiatives.

##### ÉLÉMENT CLÉ

**37%**

non-recours lié  
à un manque d'informations

Source : Baromètre DREES, 2021

##### IDÉE RESSORTIE DU SÉMINAIRE DES ALLOCATAIRES

**Création d'espaces  
d'accueil « accueillants »  
pour le public  
afin de permettre  
aux professionnels  
« d'aller vers » le public  
autrement et présenter  
l'offre d'insertion...**



## **PARTENARIATS À MOBILISER**

- **Pilotage départemental : État, Région, Collectivités territoriales, Métropole, Pôle Emploi et autres partenaires en tant que de besoin.**
- **L'ensemble des professionnels du champ de l'insertion.**
- **Allocataires RSA.**

## **INDICATEURS DE SUIVI**

- **Mise en place d'un comité de pilotage institutionnel au niveau départemental.**
- **Tenue des CPEI sur les territoires et mobilisation des partenaires.**
- **Mise en place/ Relance des réunions STI/ Pôle emploi sur les territoires.**
- **Mise en place des outils d'information et de mobilisation des partenaires sur les territoires.**
- **Suivi de la feuille de route du Conseil consultatif : Réalisation d'une évaluation par an sur un projet départemental (étude sur les délais d'orientation et les pistes d'amélioration, qualité des accompagnements proposés, mobilisation du dispositif AGDE..) en lien avec le Conseil Consultatif.**

## PILOTAGE ET SUIVI des indicateurs

---

Les 3 axes du PDI/PTI 2023-2028 se déclinent en 19 objectifs stratégiques et de nombreuses actions, tant au niveau départemental que sur les territoires.

La réussite du PDI/PTI nécessite donc un pilotage partenarial régulier et resserré autour d'indicateurs en nombre restreint afin d'impulser une dynamique, suivre les actions et les réajuster le cas échéant.

### PILOTAGE

Le suivi de l'avancement des actions prévues dans le PDI/PTI se fera dans le cadre d'une instance dédiée se réunissant à minima deux fois par an et regroupant autour du Département ses principaux partenaires.

Composition :

- Vice-Présidente déléguée à l'insertion
- Ensemble des délégués territoriaux
- Représentants du Préfet et de la DDETS
- Directeur.trice de la CAF, ou son (sa) représentant.e
- Directeur.trice de la MSA, ou son (sa) représentant.e
- Président et vice-Présidente du Conseil Consultatif
- Directeur.trice de Pôle Emploi, ou son (sa) représentant.e
- Représentants des missions locales et des Maisons de l'Emploi
- Représentants des services centraux et territoriaux
- Autres membres invités en tant que de besoin

Un rapport annuel de bilan sera ainsi présenté aux élus du Département de Meurthe-et-Moselle, communicable à l'ensemble des acteurs et partenaires mobilisés autour de l'Insertion en Meurthe-et-Moselle.

## SUIVI DES INDICATEURS

Les indicateurs suivants devront faire l'objet d'un travail d'approfondissement et de précision lors du premier comité de pilotage. Cette première permet néanmoins de mettre en avant les thématiques qui seront suivies dès le début des travaux du PDI/PTI.

### Axe n°1

- Nombre de personnes orientées dans le cadre de TZNR
- Nombre d'allocataires de 60 ans et + (suivi des démarches d'accompagnement vers l'ouverture des droits retraite).
- Nombre de bénéficiaires orientés en moins d'un mois.
- Suivi des revisites de situations (méthode à élaborer STI/SSD/Pôle Emploi).
- Suivi du taux de présence aux RDV d'orientation.

### Axe n°2

- Revue du référentiel d'accompagnement par modalité.
- Nombre d'allocataires RSA accompagnés par les CCAS en tant que référents uniques
- Nombre d'allocataires RSA en modalité mobilisation sociale sur une offre d'accompagnement mixant les compétences insertion et accompagnement social (ex : densification de l'offre).
- Nombre d'immersions (PMSMP).
- Taille des portefeuilles et nombre d'entrées en AGDE.
- Nombre d'entrées en formation des allocataires RSA (formations financées Région, Pôle Emploi...).
- Mise en place d'une offre d'accompagnement des chef.fe.s de familles monoparentales sur tous les territoires.
- Part des allocataires RSA entrant en IAE.
- Nombre de prescriptions en IAE par les professionnels du CD54 et les opérateurs conventionnés (deux indicateurs distincts).
- Suivi du nombre d'heures clausés par les chargés de développement (dont au titre du dispositif d'appui aux territoires).
- Nombre d'allocataires RSA participant aux démarches citoyennes (ex : RECS, Synergie...).

### Axe n°3

- Mise en place d'un comité de pilotage institutionnel au niveau départemental.
- Tenue des CPEI sur les territoires et mobilisation des partenaires.
- Mise en place/ Relance des réunions STI/ Pôle emploi sur les territoires.
- Mise en place des outils d'information et de mobilisation des partenaires sur les territoires.
- Suivi de la feuille de route du Conseil consultatif : Réalisation d'une évaluation par an sur un projet départemental (étude sur les délais d'orientation et les pistes d'amélioration, qualité des accompagnements proposés, mobilisation du dispositif AGDE..) en lien avec le Conseil Consultatif.



# LES VOILETS TERRITORIAUX

*La Meurthe-et-Moselle est composé de 6 territoires, avec certes des caractéristiques communes mais surtout des initiatives et spécificités locales qu'il convient de souligner.*

*Les 6 volets territoriaux montrent pour chaque territoire la déclinaison des enjeux départementaux et les propositions opérationnelles.*

*Des fiches actions présentent les projets initiés ou à lancer et les modalités de coordination entre les différents acteurs, pour répondre concrètement aux problématiques identifiées.*



© G. Berger-CD54



# LONGWY



**89 764** habitants

**211** habitants/km<sup>2</sup>

**50** communes

**4** QPV (7 299 habitants)

**2** MDS (Longwy-Mont Saint Martin et Longuyon-Villerupt)

## Démographie

**Évolution de la population** entre 2013-2019 : +4,0%

**Solde naturel 2013-2019** : + 145

**Solde migratoire 2013-2019** : + 3 325

**Indice de jeunesse en 2019** : 0,94

## Pauvreté et niveau de vie

**Niveau de vie médian** des ménages fiscaux en 2019 : 21 775€

**Taux de pauvreté** en 2019 : 20%

**Nombre d'allocataires en droit versable au RSA** au 31/12/2022 : 2 348

## Économie et emploi

**Taux d'activité des 15-64 ans** en 2019 : 73,0%

**Taux de chômage des 15-64 ans** au sens du recensement (au 01/01/2022) : 14,0%

**Demandeurs d'emploi ABC** en juin 2022 : 5 807

**Part des ARSA du département** : 10,9%

**Part des ARSA dans la population active du département** : 0,7%

## Les intercommunalités



### CA Grand Longwy

**21** communes

**62 433** habitants

**20,5%** de taux de  
pauvreté en 2020



### CC Terres Lorraine du Longuyonnais

**27** communes

**15 378** habitants

**14,5%** de taux de pauvreté en 2020



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
pays haut val d'alzette

### CC Pays Haut Val d'Alzette

**8** communes dont **2** dans le territoire

**29 195** hab. dont **11 953** dans le territoire

**18,4%** de taux de pauvreté en 2020

## Zoom sur les éléments clés de l'insertion dans le territoire

### ZOOM Orientation

Depuis juillet 2022, le service insertion de Longwy expérimente l'application « RDV-INSERTION ». Il s'agit d'un outil de prise de rendez-vous en ligne permettant aux allocataires de choisir un créneau suite à la réception d'un SMS et/ou d'un mail, à toutes les étapes du parcours d'insertion, notamment l'orientation, afin d'accélérer l'entrée en parcours. Le taux d'absentéisme s'est considérablement résorbé.

### ZOOM Accompagnement

Dans les modalités d'accompagnement « emploi » et « mobilisation sociale », les allocataires sont peu ou pas accompagnés.

- Hausse du nombre d'allocataires très éloignés de l'emploi.
- Plus forte proportion du nombre d'allocataires confiés en accompagnement social aux travailleurs sociaux du Département.

### ZOOM Insertion par l'activité économique

Dans un contexte de plein emploi, les difficultés de recrutement rencontrées par les structures de l'IAE elles-mêmes, se sont accentuées.

Les salariés en insertion sont confrontés à des problématiques sociales de plus en plus importantes.

### ZOOM N°1 : Une approche territoriale spécifique nécessaire à maintenir sur les aspects linguistiques

Le secteur associatif poursuit sa réponse dont par le recours au bénévolat, dans le domaine de l'appui à l'accès aux administrations et aux droits.

Le Département et les employeurs de l'IAE maintiennent ou développent des réponses spécifiques (FLE à visée professionnelle) en direction des publics accompagnés.

### ZOOM N°2 : Un positionnement transfrontalier à la fois opportunité et faiblesse

L'accès à l'emploi au Grand-Duché du Luxembourg peut être ressenti comme l'objectif à viser, ou un modèle à atteindre. Le public peu qualifié, présentant de multiples freins, dont la mobilité, ne parvient pas à mobiliser ses propres ressources pour y parvenir. Cette situation vaut très souvent également en France, de sorte que l'accès à l'emploi devient globalement inaccessible.

## ÉLÉMENTS CLÉ

### ORIENTATION

**63** personnes sans RU  
**51%** de présence  
au 1<sup>er</sup> rendez-vous

### ACCOMPAGNEMENT

**2 348** ARSA soumis  
aux droits et devoirs

#### Modalités d'accompagnement :

**32,4%** emploi  
**14,1%** socioprofessionnel  
**42,1%** mobilisation sociale  
**7,2%** veille sociale  
**4,2%** autres modalités  
**51,02%** de femmes  
chez les ARSA  
**32,5%** Taux de  
contractualisation DREES

### IAE

2 EI, 2 ETTI, 1 AI et 3 ACI

#### Postes financés :

Trans'boulot : **14**  
Régie de quartier : **12**  
AICO : **4**  
AIPH : **3 750 heures**

### ZOOM N°1

**102** personnes dont 37 ARSA  
en FLE visée Pro par an

### ZOOM N°2

**45,7%** de chômeurs de longue  
durée dans le territoire  
(1 an et plus) au T4 2022  
**31,4%** demandeurs d'emplois  
en fin de mois ABC (T4 2022)

## Enjeux stratégiques

### **AXE 1 SÉCURISER L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS D'INSERTION ET PERMETTRE LE CHOIX ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES**

Nous constatons la réduction du nombre d'allocataires non orientés par la poursuite des RDV en proximité sur 3 sites distincts (Longwy, Longuyon et Villerupt) et une hausse significative du taux de présence à ces rendez-vous d'orientation grâce au positionnement de l'allocataire lui-même permis dans le cadre de l'expérimentation de l'outil « RDV insertion ». L'observation de la qualité de l'orientation et de la dynamique d'accompagnement, selon la modalité, mettent en avant de fortes disparités et une réponse inéquitable et insatisfaisante pour les allocataires.

La mobilisation des publics dès la phase d'orientation doit se poursuivre dans la construction de l'offre d'accompagnement, dans son évaluation en vue de son adaptation. La participation d'allocataires du RSA experts de leurs situations doit être recherchée à toutes les étapes de parcours.

### **AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS**

L'atteinte de cet objectif nécessite une évaluation qualitative des besoins, atouts et freins des allocataires, pour garantir l'existence d'une offre de service diversifiée en réponse aux problématiques multithématiques. Une collaboration étroite entre les partenaires opérateurs et institutionnels est nécessaire pour parvenir à la complémentarité des réponses apportées (adaptation de l'offre existante ou création de nouvelles offres), avec des offres alternant entretiens individuels et ateliers ou informations collectives favorisant le partage et la mutualisation d'expériences.

Les moyens humains dédiés doivent être calibrés en terme de volumétrie de publics à accompagner et adaptés à la fréquence souhaitée des rencontres entre l'allocataire et son référent unique.

### **AXE 3 ANIMER ET ÉVALUER L'OFFRE D'INSERTION, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES ET LES ALLOCATAIRES**

L'enjeu d'animation territoriale du réseau des acteurs de l'insertion, favorisant l'inter connaissance des missions et actions, est incontournable face à la complexité des situations des allocataires du RSA.

Le renforcement de la participation des allocataires aux différentes phases que sont la conception, la mise en œuvre et l'évolution de l'offre, nécessite une méthodologie de travail renouvelée.

À ce titre, les groupes de travail doivent s'articuler autour des allocataires, référents uniques, partenaires, professionnels de santé, associations, services publics de l'emploi et de la formation, collectivités et élus locaux.



## AXE 1 SÉCURISER L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS D'INSERTION ET PERMETTRE LE CHOIX ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES

### GARANTIR LA PLACE DE L'ALLOCATAIRE COMME ACTEUR TOUT AU LONG DE SON PARCOURS

#### CONTEXTE

- Les personnes méconnaissent l'offre territoriale en matière d'insertion.
- Les actions sont construites à partir des besoins remontés par les professionnels de l'accompagnement plutôt qu'à partir de l'expression directe des allocataires eux-mêmes.
- Les actions d'accompagnement n'intègrent pas actuellement des modalités d'évaluation de leurs participants.

#### PUBLIC CIBLE

Allocataires du RSA

#### OBJECTIFS

Développer des espaces de paroles et de co-construction entre professionnels et allocataires favorisant l'information claire sur l'offre d'insertion mobilisable, la responsabilisation et la contribution de tous à l'évaluation de l'accompagnement.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- Poursuivre l'utilisation de l'outil de positionnement sur les RDV d'orientation développé par BETA.gouv « RDV INSERTION ».
- Associer des allocataires du RSA à l'évolution l'offre d'insertion.
- Concevoir des modalités d'évaluations des offres d'insertion avec les allocataires, et les partenaires, dès en amont de leur mise œuvre.
- Favoriser la construction d'offres de services permettant l'expression des potentialités et talents des personnes accompagnées (savoirs, savoirs-faire).
- Renforcer une offre de service diversifiée répondant à la multiplicité des problématiques rencontrées par les personnes.
- Identifier plus finement les besoins des personnes par la mise en œuvre d'un SAS territorial de mobilisation et d'orientation.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombre d'allocataires orientés en moins d'un mois
- Taux d'absence aux RDV d'orientation / Part de RDV honorés
- Délais d'orientation des nouveaux entrants
- Nombre d'allocataires passés dans « RDV INSERTION »
- Nombre d'offres de services revisitées ou créées (contenus).

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Service territorial insertion
- Partenaires

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### EXPÉRIMENTER UN SAS D'ORIENTATION/RÉORIENTATION, DE (RE)MOBILISATION ET DE PRÉPARATION À L'ACCÈS À L'EMPLOI

#### CONTEXTE

Le système actuel d'orientation démontre des limites (erreurs d'orientation, difficultés d'appropriation des notions de droits et devoirs, réponses biaisées des allocataires, méconnaissance de l'offre de services insertion).

L'accompagnement n'apparaît pas suffisamment dynamique (fréquence de rencontres peu soutenue, démarrage tardif ou non mis en œuvre, personnes restant longtemps dans une même modalité).

#### PUBLIC CIBLE

- Allocataires du RSA nouveaux entrants dans le dispositif, orientés depuis longtemps dans une même modalité ou ayant participé à de nombreuses actions mais dont le parcours n'est pas ascendant
- Salarié sans solution en fin de parcours IAE
- Jeunes de – de 26 ans non accompagnés

#### OBJECTIFS

- Permettre une orientation plus pertinente au regard des besoins et du parcours des personnes en insertion par une analyse pluridisciplinaire et approfondie.
- Amorcer un accompagnement dynamique et dynamisant pour la personne.
- Favoriser l'appropriation de l'offre existante, développer la capacité à exprimer ses besoins et formuler son choix d'orientation par la personne en insertion.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- Organisation de réunions d'information collectives sur l'offre insertion du territoire.
- Définition d'un plan d'action concerté entre l'allocataire et le référent de parcours qui intègre à la fois des modules et des entretiens individuels.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombre d'informations collectives organisées
- Nombre de personnes ayant participé aux informations collectives
- Nombre des réunions entre allocataires et référent de parcours
- Évaluation du SAS orientation (taux de satisfaction, nombre d'entrants, de modules...)

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Service territorial insertion
- Partenaires

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### DÉVELOPPER ET FAIRE ÉVOLUER L'OFFRE TERRITORIALE EN MATIÈRE DE PRISE EN COMPTE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

#### CONTEXTE

- Constat généralisé d'une hausse des problématiques des souffrances psychiques et addictions des publics en insertion.
- Nombre de professionnels insuffisants dans le secteur public et difficultés d'accès des publics en insertion au secteur libéral.
- Complexité pour un acteur de l'accompagnement social ou socio-professionnel d'avoir accès à une analyse ou une prise en charge urgente, d'une personne manifestant des signes de souffrance psychiques
- Déficit de coordination entre acteurs au moment du passage de relais sur les prises en charge, en sortie d'hospitalisation, en particulier.

#### PUBLIC CIBLE

Personnes accompagnées et/ou en souffrance psychique

#### OBJECTIFS

Développer des modalités d'appui aux professionnels, accompagnant les personnes en souffrance psychique en structurant un réseau d'acteurs.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- Créer une instance d'évocation anonyme de situations complexes sans la présence de la personne concernée afin de rechercher des solutions de manière concertée.
- Organiser un point de contact entre les professionnels accompagnateurs et les services hospitaliers spécialisés (psychiatrie, addictologie) pour permettre une écoute et une orientation adaptée en situation de crise.
- S'inspirer des bonnes pratiques d'autres territoires et de ce qui fonctionne au local pour renforcer les actions, les partenariats et développer des réponses nouvelles (veille).
- Développer des solutions en direction des proches aidants.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombre de personnes orientées vers les professionnels de santé.
- Nombre de situations complexes traitées dans le cadre de l'instance dédiée.
- Nombre d'actions en faveur des publics rencontrant des problématiques spécifiques.

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Service territorial insertion
- Accompagnateurs
- Personnels de santé

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### DÉVELOPPER LE LIEN AVEC LES ENTREPRISES DANS UNE LOGIQUE INCLUANT LE TRANSFRONTALIER

#### CONTEXTE

- Forte tension de recrutement dans de nombreux secteurs d'activités sur le bassin de Longwy.
- Certaines zones d'activité ne sont pas desservies par les réseaux de transports en commun.
- L'attractivité salariale forte des entreprises luxembourgeoises
- Contraste avec celle des entreprises françaises, plus réduite.
- Peu de liens directs entre acteurs de l'insertion et entreprises

#### PUBLIC CIBLE

- Allocataires du RSA
- Salariés en fin de parcours IAE

#### OBJECTIFS

- Renforcer les liens avec les acteurs du secteur économique côté français.
- Etudier les modalités de mises en œuvre d'un partenariat avec le secteur marchand luxembourgeois (immersions, recrutement, marchés réservés IAE ...).

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- Promouvoir les actions d'appui au recrutement dans divers secteurs d'activité.
- Multiplier les collaborations avec les collectivités impliquées dans le développement économique (structures intercommunales et régionales).
- Nouer des partenariats avec les entreprises concernées par les clauses sociales d'insertion afin de développer des actions spécifiques dans les domaines de l'appui au recrutement par le biais du tutorat, de la formation professionnelle, de l'accompagnement dans l'emploi.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombre d'actions d'appui au recrutement.
- Diversité des secteurs d'activités lors des actions d'appui au recrutement.
- Nombre de structures mobilisées lors des actions d'appui au recrutement.
- Nombre de tutorats, formations professionnelles.
- Nombre d'heures de clauses sociales d'insertion.
- Nombre d'initiatives conduites avec des partenaires étrangers.
- Part de personnes en modalité emploi.

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- État, Région, Département.
- Intercommunalités.
- Service Public de l'Emploi.
- Entreprises.
- Service territorial insertion.

## **AXE 3 ANIMER ET ÉVALUER L'OFFRE D'INSERTION, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES ET LES ALLOCATAIRES**

### **ANIMER LE RÉSEAU DES ACTEURS LOCAUX DE L'INSERTION POUR FAVORISER L'EXPRESSION ET LA CONTRIBUTION DU PLUS GRAND NOMBRE DE PARTENAIRES**

#### **CONTEXTE**

- Des difficultés à mobiliser les acteurs locaux de l'insertion sur l'ensemble des rencontres organisées par le Département.
- Des formats de rencontres qui ne permettent pas toujours l'expression de tous et ne favorisent pas la créativité.

#### **PUBLIC CIBLE**

- Partenaires du champ socio-professionnel et professionnel.
- Travailleurs médico-sociaux des MDS.
- Allocataires du RSA.

#### **OBJECTIFS**

- Poursuivre l'organisation de rencontres entre partenaires dans un objectif de connaissance mutuelle et d'échanges, contribuant à l'évolution de l'offre de service face aux problématiques sociales et professionnelles des publics en insertion.

#### **MODALITÉS OPÉRATOIRES**

- Organisation de rencontres aux modalités d'animation plus participatives.
- Mise en place de groupes de travail plus restreints sur des sujets spécifiques associant des allocataires.

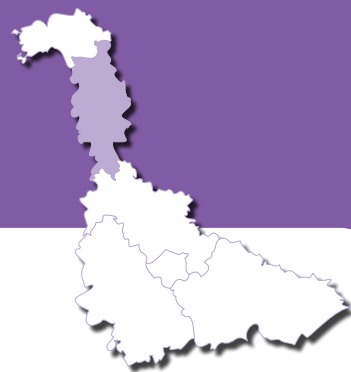
#### **INDICATEURS ET RÉSULTATS**

- Nombre de rencontres participatives organisées.
- Nombre de groupes de travail et diversité des sujets abordés lors des rencontres.
- Nombre de présents aux rencontres.
- Nombre d'allocataires RSA présents aux rencontres

#### **PILOTAGE - PARTENAIRES**

- Service territorial insertion.
- Partenaires.

# BRIEY



**77 132** habitants  
**110** habitants/km<sup>2</sup>  
**76** communes  
**2** MDS (Briey-Jœuf et Jarny-Piennes)

## Démographie

**Évolution de la population** entre 2013-2019 : - 0,4%  
**Solde naturel 2013-2019** : + 5  
**Solde migratoire 2013-2019** : - 302  
**Indice de jeunesse en 2019** : 0,87

## Pauvreté et niveau de vie

**Niveau de vie médian** des ménages fiscaux en 2019 : 21 054€  
**Taux de pauvreté** en 2019 : 15%  
**Nombre d'allocataires en droit versable au RSA** au 31/12/2022 : 1 781

## Économie et emploi

**Taux d'activité des 15-64 ans** en 2019 : 73,6%  
**Taux de chômage des 15-64 ans** au sens du recensement (au 01/01/2022) : 13,8%  
**Demandeurs d'emploi ABC** en juin 2022 : 5 390  
**Part des ARSA du département** : 8.3%  
**Part des ARSA dans la population active du département** : 0,5%

## Les intercommunalités



### CC Cœur du Pays Haut

**25** communes dont **24** dans le territoire  
**23 230** hab. dont **20 766** dans le territoire  
**16,5%** de taux de pauvreté en 2020



### CC Orne Lorraine Confluences

**41** communes  
**53 070** habitants  
**14,2%** de taux de pauvreté en 2020



### CC Mad et Moselle

**48** communes dont **11** dans le territoire  
**19 916** hab. dont **3 296** dans le territoire  
**6,8%** de taux de pauvreté en 2020

## Zoom sur les éléments clés de l'insertion dans le territoire

### ZOOM Orientation

Sur le territoire de Briey, le flux de nouveaux entrants représente environ 10 à 20 personnes par mois (150 à 200 à l'échelle du département). Le service territorial d'insertion mène systématiquement un travail en amont avec les partenaires, sur l'identification de la situation administrative et personnelle de l'allocataire du RSA ouvrant droit, afin de savoir si celui-ci est déjà accompagné et/ou suivi, en vue d'une désignation officielle, ou d'un passage en session d'orientation.

Les jeunes (18-25 ans), sont orientés vers la mission locale. Les jeunes connus par le service social départemental, sont orientés directement vers les MDS.

Les demandeurs d'emploi inscrits sont orientés vers Pôle emploi.

Face aux problèmes de mobilités inhérents au territoire, les entretiens d'orientation sont réalisés sur 6 sites à travers le territoire (MDS, MDD, CIDFF).

### ZOOM Accompagnement

L'accompagnement s'organise autour des parcours, dans le cadre du référentiel établi lors du précédent PDI-PTI. Le territoire est rattaché à l'agence Pôle Emploi de Briey.

Plusieurs offres d'accompagnement spécifiques sont déployées :

- Action « envie d'avoir en vie » : rendre les allocataires acteurs de leur parcours d'insertion.
- Action « Mob toi » : action de redynamisation des personnes pour lesquelles l'accompagnement en mobilisation sociale a atteint ses limites.

Pour ces deux actions, GRETA Lorraine Nord est désigné référent unique RSA dans le cadre d'un accompagnement mobilisation sociale. Également, le CIDFF déploie un accompagnant social renforcé (ASR), avec une psychologue clinicienne, qui a pu bénéficier à 42 personnes en 2022.

### ZOOM Insertion par l'activité économique

8 structures sont présentes sur le territoire, ont accueilli 264 personnes en 2022. Parmi ces structures, 6 font l'objet d'une convention avec le Département.

Les ACI sont majoritaires, avec 6 structures : AMIE, PATCH, Ville plurielle, TRANSBOULOT, Val de Briey\* et Orne service (pas de conventionnement). Il existe aussi 1 ETTI (Aide intérim), et 1 AI (Intervention, non conventionnée).

À noter que ces structures connaissent des difficultés de recrutement.

## ÉLÉMENTS CLÉ

### ORIENTATION

**71%** d'orientations en moins d'un mois au T4 2022

**53,2%** Taux de présence aux sessions d'orientation en 2022

**89,5** sessions d'orientation

**398** personnes orientées en 2022

### ACCOMPAGNEMENT

**1 781** ARSA soumis aux droits et devoirs

**Modalités d'accompagnement :**

**31,5%** emploi

**15,2%** socioprofessionnel

**35,7%** mobilisation sociale

**15,1%** veille sociale

**2,5%** autres modalités

**57,7%** de femmes chez les ARSA

**50,4%** taux de contractualisation DREES

### IAE

**1** ETTI, **1** AI et **6** ACI

Source : CD54 DASI, données au 31/12/2022.

\*Comptabilisée au titre de l'année 2022, l'ACI Val de Briey disparaît en 2023.

**ÉLÉMENTS CLÉ****ZOOM N°1****+ de 3 000**

entreprises sur le territoire

**21%**des emplois du territoire sont  
dans le secteur industriel  
en 2017 (12% au niveau  
départemental)**35%**part de la population  
non diplômée**ZOOM N°1 : Formation**

Les entreprises du territoire de Briey, connaissent des difficultés de recrutement. Plusieurs secteurs d'activités sont identifiés comme étant en tension, c'est cas des métiers du service à la personne. La formation est un axe de développement majeur, permettant de faire correspondre les besoins des entreprises avec les compétences des personnes, dans une démarche d'insertion professionnelle.

Une action menée par le GRETA Lorraine Nord, visant à recenser les besoins et modalités de fonctionnements des associations d'aides à domicile, a conduit à l'organisation d'une information et des entretiens individuels.

Une autre action menée par la Maison de Région de Thionville, avec le service public de l'emploi (Département – Pôle Emploi – Mission Locale...), les entreprises et les associations du service aux personnes., concernait la mise en place d'une formation flash de 7 semaines, avec pour opérateur le GRETA Lorraine Nord. Ce « socle de professionnalisation dans les métiers du service à la personne » qui forme aux premiers gestes, est utile aux métiers du service à la personne (à domicile ou en EHPAD). Pour cette formation, la Région, le Département et Pôle emploi travaillent en étroite collaboration.

**ZOOM N°2 : Mobilisation du public**

Les publics accompagnés, rencontrent des freins de plus en plus spécifiques. Les parcours d'accompagnement doivent prendre en considération ces spécificités, afin de lever ces entraves à l'insertion des publics. Les problématiques de mobilité, très prégnantes sur le territoire de Briey, sont au cœur de plusieurs actions engagées.

L'action de remobilisation du public « Mob toi », qui consiste en un accompagnement individuel et collectif sur des thématiques diverses, notamment les problématiques de mobilité. Lors de cette information, plusieurs partenaires (Trans'boulot, le ST2B, l'association Dynam'haut...) sont venus présenter leur offre de service, et échanger autour de la mobilité. Cette série de réunions a pu bénéficier à 23 allocataires du RSA.

Une seconde action « Mob d'emploi » est également en développement sur le territoire. Ayant pour ambition de favoriser l'autonomie des personnes accompagnées, cette action repose sur l'amélioration de la confiance en soi des personnes, et la mise en œuvre des bonnes pratiques pour se déplacer.

Source : CD54 DASI, données au 31/12/2022.



## Enjeux stratégiques

### **AXE 1 SÉCURISER L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS D'INSERTION ET PERMETTRE LE CHOIX ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES**

La crainte du changement ou la méconnaissance des propositions d'accompagnement témoignent de l'importance de la mobilisation et de l'information du public. Un groupe de travail réunissant l'ensemble des partenaires et professionnels de l'insertion, a contribué à l'émergence de propositions d'actions pour la mobilisation des allocataires, sur ces thématiques.

Cela passe d'abord par une meilleure information de l'offre, envers les allocataires, afin de leur permettre de faire un choix éclairé et favoriser leur adhésion. Une information qui doit être plus qualitative, utilisant plusieurs canaux de communication, mais aussi plus régulière. Afin de proposer un accompagnement adapté et en phase avec les besoins évolutifs des publics, il est impératif de poursuivre les visites de situations de manière régulière. Des informations collectives sont alors proposées et permettent de réorienter les personnes vers des dispositifs plus adaptés.

Certains publics, rencontrant des problématiques psychologiques nécessitent une orientation spécifique dès la phase d'orientation. Dans ces situations, il est proposé de réaliser un entretien tripartite RTI-psychologue, ou une orientation directe chez le psychologue pour une prise en charge rapide, préventive pour un accompagnement adapté en fonction du besoin.

### **AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS**

En 2022, sur les 1 781 allocataires RSA en droit ouvert et versable du territoire, 51% d'entre eux se trouvaient être très éloignés de l'emploi (mobilisation et veille sociale). Les problématiques de santé, de mobilité, de garde d'enfant et les difficultés sociales sont identifiées comme des freins majeurs de retour à l'emploi.

Pour faire face à l'éloignement de l'emploi des personnes, différentes offres de services travaillées en partenariat avec les acteurs et professionnels du territoire, s'orientent sur la levée des freins à l'insertion (garde d'enfants, frais annexes liés à la reprise d'activité, mobilité, santé...). Des solutions sont à l'étude, pour permettre la levée de ces freins comme la mise en œuvre de rencontres informelles, le déploiement d'actions de remobilisation du public portant sur l'identification des freins, la création d'une offre de santé adaptée au bénéfice des publics en insertion du territoire, le recours à une auto-école en ligne...

Les personnes en parcours emploi font fréquemment part de leur découragement, témoignent d'une mauvaise expérience professionnelle antérieure. Des outils adaptés doivent lui être proposés, afin de permettre un retour à l'emploi (découverte des métiers, travail sur la confiance en soi...). Pour sécuriser la reprise d'activité, il semble opportun de travailler sur les questions d'accès à l'emploi plus tôt dans le parcours, notamment en mobilisant des aides à la reprise d'emploi. En ce sens, de nouvelles actions contribuant à accompagner les personnes vers l'emploi et/ou leur autonomie, seront mise en œuvre.

### **AXE 3 ANIMER ET ÉVALUER L'OFFRE D'INSERTION, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES ET LES ALLOCATAIRES**

Lors des assises territoriales de l'insertion, les partenaires du service public de l'insertion et de l'emploi ont évoqué la nécessité de revoir les modalités de gouvernance. Instance majeure, le comité de pilotage emploi insertion (CPEI), vise à renforcer le partenariat au travers d'actions communes et à déterminer ensemble les leviers mobilisables. Indispensables à la synergie partenariale au sein du territoire, les CPEI traitent également du pilotage des crédits FSE. Cette instance doit être maintenue avec vigueur et gagner en visibilité, afin de recevoir davantage d'engagement et de participation des élus locaux. Cela passe par une adaptation du format des réunions en fonction des thématiques à abordées, pour plus de dynamisme et de clarté.

Partager, échanger, ensemble avec les travailleurs sociaux, sur les dispositifs existants et mobilisables du Département, de Pôle emploi et de la Mission locale, permet une meilleure connaissance de l'offre et une meilleure information des allocataires. Créer des groupes de travail, afin de renforcer les liens, partager et proposer un meilleur service à l'allocataire, fait partie des ambitions du territoire.

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### SYSTÉMATISER LES REVISITES DE SITUATION

#### CONTEXTE

**Revisite de situation PE :** les allocataires RSA orienté PE depuis plus de 18 mois, nécessitant une revisite de situation afin d'évaluer la pertinence et la poursuite de l'accompagnement pôle emploi remobilisation et de revisite de leur situation

**Revisite de situation MDS :**

- Les personnes orientées vers le SSD et accompagnées par une TS et pour qui la situation n'évolue pas trois ans.
- Les personnes orientées vers le service social et pour qui l'accompagnement n'a pas démarré depuis 6 mois

#### PUBLIC CIBLE

- Les allocataires RSA orientés Pôle Emploi depuis plus de 18 mois.
- Les personnes orientées vers le SSD.

#### OBJECTIFS

- Organiser des revisites de situation, afin d'évaluer la pertinence des accompagnements en place.
- Remobiliser et revisiter la situation des ARSA orientés MDS ou inscrits à pôle emploi, pour une réorientation vers les dispositifs plus adaptés à la situation individuelle des personnes (AGDE...) ou vers d'autres modalités d'accompagnements.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

**Revisite de situation Pôle Emploi :** organiser des informations collectives à destination des allocataires RSA rencontrant des difficultés, avec pour objectif la remobilisation, en binôme STI et pôle emploi.

**Revisite de situation MDS :** organisation de comité de suivi RTI et TS.

Intervention du STI dans les MDS tous les 6 mois pour une présentation et rappel des offres de la chaîne de service.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- 1 fois par an : Revisite de situation avec Pôle Emploi.
- 1 fois par an : Revisite de situation avec les MDS.
- 2 fois par an : Présentation chaîne de service dans les MDS.
- Objectif : 100% revisite de situation.

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Le pilotage : Pôle Emploi et STI.
- Les partenaires : Les Référents Uniques (RU) des MDS, Pôle Emploi.

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### SÉCURISER LE PARCOURS LORS DE LA RÉORIENTATION

#### CONTEXTE

On constate que le parcours de l'allocataire est peu dynamique, la mobilité entre les parcours étant faible. Malgré la mise en place de revisites de situations de façon régulières, il convient de sécuriser la phase de réorientation pour qu'elle soit plus souple et ainsi éviter les ruptures dans le parcours. Éviter la fracture et sécuriser la prise de relais entre deux accompagnements.

#### PUBLIC CIBLE

Les allocataires RSA en réorientation.

#### OBJECTIFS

Pour éviter la rupture des parcours, améliorer le relais des accompagnements et éviter à la personne de rappeler sa situation à l'occasion de chaque changement d'accompagnement.

Afin de garantir un accompagnement de qualité et permettre à la personne une évolution efficiente de son parcours, l'ARSA pourra donner son accord pour communiquer les informations à son nouveau RU.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

Envoyer le bilan d'accompagnement des partenaires aux RU :

- Lorsqu'une réorientation s'effectue vers le SSD ou pôle emploi, bien joindre le bilan en plus du contrat de réorientation.
  - Lors d'une réorientation, si le nouveau RU rencontre des difficultés, il peut solliciter le STI sur le parcours de la personne, qui pourra faire le relais avec ancien RU : envoi du bilan systématiquement
  - Les comportements dangereux sont à signaler systématiquement aux RU.
- Si possible, organiser des entretiens tripartites dans le cadre d'un accompagnement fragile.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- 100% d'envoi de bilan lors de réorientation.
- Mise à jour de la procédure de partage d'informations.
- Objectif : recueillir systématiquement l'accord du public de transmettre un socle d'information minimum entre RU.

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Pilotage : le STI
- Partenaires : les Référents Uniques (RU)

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### ADAPTER LES RYTHMES DE RENDEZ-VOUS

#### CONTEXTE

Adapter les rythmes de rendez-vous aux besoins (alterner présentiel, téléphone et collectif).

#### PUBLIC CIBLE

Les allocataires RSA en mobilisation sociale et accompagnement sociopro.

#### OBJECTIFS

Adapter la durée et les modalités d'accompagnement en fonction des personnes. Alternier les rencontres physique et entretien téléphone, avec validation du STI pour :

- les entretiens téléphoniques
- les fréquences des rencontres
- la durée de l'accompagnement (si dérogation ou pas),

Un rendez-vous ciblé et clairement énoncé pour mobiliser l'allocataire.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

Individualiser le rythme d'accompagnement et les modalités de rencontre pour éviter le décrochage. Sur validation du service territorial insertion, le RU pourra : effectuer des entretiens téléphoniques (notamment lorsque la personne rencontre des freins liés à la mobilité ou à la garde d'enfant pour se rendre à son entretien d'accompagnement), varier la fréquence des rencontres et la durée de l'accompagnement. Cependant, la rencontre physique doit rester le principe et l'entretien téléphonique l'exception.

Le rendez-vous de démarrage devra se faire obligatoirement en entretien physique et conformément au référentiel d'accompagnement.

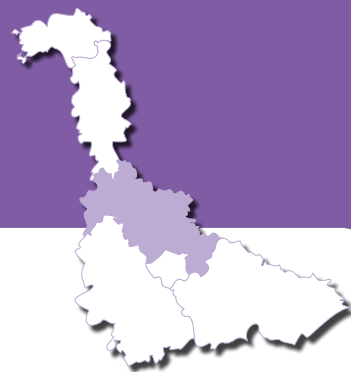
#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- 80% d'entretien physiques
- Objectif diminuer le nombre d'abandon

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Le STI : reste pilote dans les dérogations
- Les partenaires : les Référents Uniques (RU)

# VAL DE LORRAINE



**106 254** habitants  
**103** habitants/km<sup>2</sup>  
**115** communes  
**3** QPV (3 258 habitants)  
**2** MDS (Pont-à-Mousson et Pompey)

## Démographie

**Évolution de la population** entre 2013-2019 : + 0,1 %  
**Solde naturel 2013-2019** : + 1 295  
**Solde migratoire 2013-2019** : - 1 166  
**Indice de jeunesse en 2019** : 0,93

## Pauvreté et niveau de vie

**Niveau de vie médian** des ménages fiscaux en 2019 : 22 542€  
**Taux de pauvreté** en 2019 : 15 %  
**Nombre d'allocataires en droit versable au RSA** au 31/12/2022 : 2 071

## Économie et emploi

**Taux d'activité des 15-64 ans** en 2019 : 75,6 %  
**Taux de chômage des 15-64 ans** au sens du recensement (au 01/01/2022) : 8,3 %  
**Demandeurs d'emploi ABC** en juin 2022 : 6 979  
**Part des ARSA du département** : 9,6 %  
**Part des ARSA dans la population active du département** : 0,6 %

## Les intercommunalités



### CC de Seille et Grand Couronnés

**42** communes  
**18 750** habitants  
**5,9%** de taux de pauvreté en 2020



### CC du Bassin de Pompey

**13** communes  
**40 157** habitants  
**10,2%** de taux de pauvreté en 2020



### CC du Bassin de Pont-à-Mousson

**31** communes  
**40 566** habitants  
**12,1%** de taux de pauvreté en 2020



### CC Mad et Moselle

**48** communes - **29** sur le territoire  
**19 916** habitants - **6 781** sur le territoire  
**6,8%** de taux de pauvreté en 2020

## Zoom sur les éléments clés de l'insertion dans le territoire

### ZOOM Orientation

Sur le territoire Val de Lorraine, le flux de nouveaux entrants représente 20 à 30 personnes par mois (150 à 200 à l'échelle du département).

Les nouveaux allocataires RSA sont invités par courrier à un rendez-vous d'orientation prioritairement en présentiel auprès d'un conseiller d'orientation après examen de leurs situations par le STI.

Certains sont positionnés vers un accompagnement sans RDV d'orientation :

- les jeunes 18-25 ans vers la Mission Locale,
- les demandeurs d'emploi accompagnés par Pole Emploi.

En 2022, les sessions d'orientations se sont déroulées sur deux lieux d'accueil, à Pompey et à Pont à Mousson.

### ZOOM Accompagnement

L'accompagnement s'organise autour des parcours, dans le cadre du référentiel établi lors du précédent PDI-PTI.

Le territoire a la particularité d'être couvert par le périmètre de cinq agences Pole Emploi, dont deux principales : Pont-à-Mousson et Nancy Gentilly. Ces agences se voient confier l'accompagnement de la majorité des 37,0% d'ARSA relevant de la modalité emploi (taux le plus important du département).

Avec 20,7% des ARSA orientés en socioprofessionnel, cette modalité est fortement mobilisée sur le Val de Lorraine (taux le plus important après le Grand Nancy). L'accompagnement de ce public s'appuie sur des conventionnements avec des partenaires territoriaux (4 CCAS, Cap Entreprises, SNI...) ou nancéiens, du fait de la proximité géographique du bassin de Pompey avec la Métropole.

### ZOOM Insertion par l'activité économique

Les SIAE sur le territoire de Val de Lorraine ont accueilli 497 personnes en 2022, dont 39,43% de femmes. Les collectivités et leurs établissements publics sont des acteurs importants en la matière avec 5 des 7 ACI portés par les 4 EPCI et 1 CCAS.

Ces structures rencontrent des difficultés de recrutement, et accueillent des personnes confrontées à des freins périphériques de plus en plus marqués.

Des actions territoriales sont menées :

- auprès des prescripteurs, pour améliorer l'orientation vers l'IAE,
- entre SIAE, pour favoriser les échanges de pratiques,
- entre entreprises et SIAE, pour favoriser les liens entre ces acteurs.

## ÉLÉMENTS CLÉ

### ORIENTATION

**73%** des ARSA sont orientés en moins d'un mois au premier semestre 2022

**62,17%** Taux de présence en rendez-vous d'orientation en 2022

**168** sessions d'orientation en 2022

### ACCOMPAGNEMENT

**50,60%** taux de contractualisation au sens  
**2071** ARSA soumis aux droits et devoirs

#### Modalités d'accompagnement :

**37,0%** emploi  
**20,7%** socioprofessionnel  
**26,1%** mobilisation sociale  
**12,7%** veille sociale  
**3,5%** sans modalité

### IAE

7 ACI, 2 ETTI, 2 AI  
**497** personnes accueillies en 2022 dont :  
**39%** de femmes  
**49%** ARSA en ACI associatives  
**28%** ARSA en ACI collectivités

Source : CD54 DASI, données au 31/12/2022.

## ÉLÉMENTS CLÉ

### ZOOM N°1

**21** familles accompagnées en 2022 par la CAF

**30** accompagnements ARELIA ACTIV SOLO  
(source bilan succinct 2022)

**55** accompagnements SNI  
(source bilan succinct 2022)

**102** ateliers collectifs CHRYSSALIDE en 2022  
(source SNI)

### ZOOM N°2

**27** diagnostics dont pour 13 ARSA  
(source bilan 2022 Handi)

**21** nouvelles prescriptions ESPOIR et 23 mesures d'appui dont 18 pour des ARSA  
(source bilan 2022 ESPOIR)

**201** nouvelles demandes de RQTH en 2022  
(source MDPH)

## ZOOM N°1 : L'accompagnement des familles monoparentales

Parmi les ARSA du territoire, 28% sont des familles monoparentales alors que la moyenne départementale est de 25% (source CGOE 2022). Ce constat territorial a entraîné la création de plusieurs actions permettant la prise en compte des besoins spécifiques de ce public (démarches d'insertion professionnelle en lien avec l'organisation vie professionnelle/vie familiale, parentalité) :

SNI, sur le bassin de Pont à Mousson, porte deux actions complémentaires l'une individualisée (réfèrent unique) et l'autre collective pour ce public cible (CHRYSSALIDE). Cette dernière s'appuie sur une dynamique collective entre pairs rendant favorable la levée des freins périphériques comme la séparation parent-enfant, en proposant des temps d'accueil durant le déroulé des ateliers. La projection vers l'emploi/formation se concrétise chaque année pour environ moitié des participants à cette action.

ARELIA, sur le bassin de Pompey, propose un accompagnement individualisé à destination de mono-parents, centré sur le projet professionnel, la recherche d'emploi, la parentalité et les modes d'accueil.

En 2023, ces offres de service pourraient s'inscrire dans un appel à manifestation d'intérêt départemental, prévu pour l'accompagnement du public cible mono parent.

Enfin, le territoire mobilise fortement la convention départementale signée entre le Département et la CAF autour de l'accompagnement de familles monoparentales primo-ARSA dans le cadre de l'offre séparation/deuil. Ce travail centré sur la séparation parentale permet ensuite une projection dans l'organisation familiale pour une reprise d'activité.

## ZOOM N°2 : Santé

Nombre d'ARSA déclarent rencontrer un frein à l'emploi dû à une problématique de santé. Cette situation s'est aggravée à la suite de la crise sanitaire, notamment en ce qui concerne la santé psychologique (repli sur soi, isolement social, manque de confiance en soi).

Avec un taux de couverture de 94 médecins pour 100 000 habitants, le Val de Lorraine présente un taux légèrement inférieur à la moyenne départementale. Par ailleurs, l'offre de soins en santé mentale manque de praticiens libéraux, et les délais de rendez-vous dans les Centres Médico Psychologiques restent insatisfaisants.

Bien que complexe, l'accompagnement en santé par les référents uniques s'attache à faire prendre conscience aux personnes de leurs difficultés, puis à mobiliser les actions les plus adaptées.

Ainsi, le territoire mobilise fortement les actions supports santé :

- le diagnostic santé mis en œuvre par Handi 54 pour qualifier l'orientation ou la réorientation professionnelle
- les appuis spécifiques d'Espoir 54 pour accompagner les personnes en souffrance psychique dans leur parcours d'insertion
- des actions pour travailler le mieux-être, la gestion du stress et retrouver confiance en soi (nouveaux partenariats sont à l'étude).

Source : CD54 DASI, données au 31/12/2022.



## Enjeux stratégiques

### **AXE 1 SÉCURISER L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS D'INSERTION ET PERMETTRE LE CHOIX ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES**

En amont des RDV d'orientation, il est constaté une demande forte d'explications du public sur le dispositif RSA. Il apparaît nécessaire d'expliquer la phase d'orientation afin de diminuer le taux d'absence aux rendez-vous d'orientation et tout en permettant aux ARSA d'être dès cette phase acteur de leur parcours d'insertion. Pour chaque primo entrant, un accès à l'information via divers canaux (flyers, lien site internet, informations collectives) permettrait une lisibilité renforcée des étapes du parcours. Pour les publics directement orientés (jeunes, ARSA en modalité emploi), il est proposé de renforcer l'articulation avec la Mission Locale et Pôle Emploi. Des RDV d'orientation sous la forme d'informations collectives permettant de découvrir les enjeux, les possibilités d'accompagnement viseraient à rendre la phase d'orientation plus opérante.

Par ailleurs il est constaté un nombre croissant d'ARSA de + de 60 ans, ce public est souvent orienté directement vers de l'accompagnement social notamment pour l'accès aux droits à la retraite. Le partenariat avec la CARSAT revêt à cet égard une importance majeure en soutien à l'accompagnement de mobilisation sociale.

La question des droits se pose également pour les publics ayant une perspective de reprise d'activité : pouvoir bénéficier des éléments d'information liés à l'évolution de sa situation financière à venir serait une plus-value via un outil de simulation unique (ESTIME, CAF...).

Enfin, réinterroger à intervalles réguliers l'orientation des personnes doit permettre une meilleure prise en compte des évolutions des situations et d'identifier les nouveaux leviers à activer, en phase avec le contexte socio-économique local.

### **AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS**

L'accompagnement en mobilisation sociale exercé majoritairement par le Service Social Départemental peut rencontrer des difficultés dans la mise en œuvre. Il s'agira de permettre d'organiser avec le service d'Action Sociale de Proximité les conditions favorables à un temps dédié à l'accompagnement rapidement après l'orientation pour favoriser une dynamique de parcours.

Le développement d'actions supports collectives travaillant le mieux-être, la reprise de confiance sera recherchée pour travailler les étapes du retour à l'emploi.

Ces actions pourront aussi prendre la forme de coaching individuel ou collectif comme cela a pu être expérimenté sur le territoire avec un chantier collectif bénévole, qui a permis de créer les conditions d'une reprise d'activités (reprise d'un rythme, respect d'engagements de participation, soutien et échanges entre pairs...).

L'identification et la caractérisation des difficultés de santé dès la phase d'orientation via un diagnostic santé pourraient optimiser un accompagnement adapté.

Par ailleurs le développement du partenariat avec les acteurs de la santé mentale se construit dans le cadre d'un réseau territorial et constitue un appui dans l'aide au repérage de troubles et les orientations pour des prises en charge.

Les liens avec la MDPH et avec Cap Emploi restent à développer pour travailler des prises en charge dédiées au handicap.

## **AXE 3 ANIMER ET ÉVALUER L'OFFRE D'INSERTION, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES ET LES ALLOCATAIRES**

Dans un réseau territorial des acteurs emploi/insertion en mutation, les espaces d'échanges, de concertation et de coordination sont essentiels. L'enjeu consisterait à simplifier et mutualiser davantage les instances au regard de la gestion de compétences de chaque acteur.

Il est nécessaire d'améliorer l'animation territoriale par exemple à travers la création d'outils partagés sur les événements, les actions de mobilisation des publics. A titre d'exemple, la démarche d'appui au recrutement dans l'industrie auprès d'une entreprise du territoire en 2022-2023 constitue un modèle vertueux de pilotage institutionnel partagé.

Au-delà du partenariat territorial, la participation citoyenne est également un vecteur d'amélioration de la qualité de l'offre d'insertion. Pour cela, la participation à l'EC RSA devra être redynamisée en lien avec les différents acteurs et notamment les référents uniques. Il conviendra aussi de réfléchir à systématiser davantage par les accompagnateurs l'information auprès des ARSA sur cette opportunité. Une information sur les projets, leurs avancées pourraient être portée à connaissance auprès des membres pour avis.

## **AXE 1 SÉCURISER L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS D'INSERTION ET PERMETTRE LE CHOIX ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES**

### **DES PARCOURS D'INSERTION VALORISANT LES COMPÉTENCES ET LES SOUHAITS DES PUBLICS**

#### **CONTEXTE**

Face à la multiplicité des étapes et des intervenants depuis l'ouverture de droits à la prestation en passant par la mise en œuvre de l'accompagnement, puis la prise en compte de l'évolution des situations jusqu'au retour à une activité, le parcours d'un ARSA demeure complexe et requiert une communication et une information adaptées.

#### **PUBLIC CIBLE**

- Primo entrants RSA
- ARSA réorientés

#### **OBJECTIFS**

- Proposer une information systématique dès l'ouverture de droits sur les étapes du parcours.
- Permettre à l'ARSA d'avoir connaissance de l'offre territoriale d'insertion.
- Favoriser les articulations et relais en cas d'évolution du parcours.

#### **MODALITÉS OPÉRATOIRES**

- Mettre à jour l'offre du service territorial insertion.
- Transmettre avec le courrier du RDV d'orientation, une présentation des offres d'accompagnements (flyer ou lien internet).
- Organiser des réunions d'informations collectives pour les primo entrants.
- Favoriser les rencontres tripartites entre le RU désigné, l'ARSA et le nouvel accompagnateur pour toute réorientation.

#### **INDICATEURS ET RÉSULTATS**

- 100 % de courriers de RDV d'orientation avec une information sur l'offre d'accompagnement.
- Nombre de réorientations organisées en tripartite.

#### **PILOTAGE - PARTENAIRES**

- Pilotage : STI et Retravailler Lorraine.
- Partenaires : RU.

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT EN MOBILISATION SOCIALE

#### CONTEXTE

Plus d'un quart des ARSA relèvent d'un parcours en mobilisation sociale et sont orientés majoritairement vers le service social départemental. Pour ces publics, le taux de réorientation vers un parcours socio professionnel reste faible (7,8 % de réorientation mobilisation sociale vers un accompagnement socio professionnel et 4% vers un parcours emploi en 2022).

#### PUBLIC CIBLE

Allocataires RSA en parcours de mobilisation sociale auprès du service social départemental.

#### OBJECTIFS

- Réduire les délais entre l'orientation et la mise en œuvre de l'accompagnement.
- Proposer des revisites de situation pour les situations non accompagnées.
- Soutenir l'accompagnement par des actions supports diversifiées (mieux être, coaching, engagement bénévole, RECS).
- Favoriser les évolutions de parcours.
- Développer le conseil en insertion.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- Identifier un professionnel référent par site MDS.
- Développer des actions collectives de « coaching ».
- Mettre en place des groupes de paroles d'ARSA confrontés à des problématiques communes (par exemple aidants familiaux).
- Développer les comités techniques.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombre de réorientations en parcours socio pro.
- Nombre d'accompagnements réalisés et portés à connaissance du STI.
- Mobilisation d'actions supports.

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Pilotage : STI, RTS, RSSP.
- Partenaires : RU SSD.

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### STRUCTURER UN ACCOMPAGNEMENT SANTÉ

#### CONTEXTE

Les situations de mal être psychologique et d'isolement ont augmenté notamment depuis la crise sanitaire.

Cependant les résistances à la reconnaissance de cette problématique par les personnes et à l'adhésion aux propositions d'accompagnement rendent complexes la levée des freins liés à la santé pour engager un parcours dynamique.

#### PUBLIC CIBLE

- Allocataires du RSA.
- Professionnels de l'insertion.

#### OBJECTIFS

- Permettre la prise en compte des problématiques de santé.
- Soutenir l'accès ou le maintien dans l'emploi pour les ARSA bénéficiaires de la RQTH.
- Renforcer la professionnalisation des acteurs.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- Proposer un diagnostic santé dès la phase d'orientation.
- S'appuyer sur le réseau territorial de professionnels en santé mentale.
- Organiser des formations sur les premiers secours en santé mentale et sur les addictions.
- Renforcer les liens avec la MDPH et Cap Emploi.
- Développer des actions supports liées au mieux-être.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombre de diagnostics santé.
- Formations suivies par les RU.
- Collaborations avec la MDPH.

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Pilotage : STI.
- Partenaires : Retravailler lorraine, CAP EMPLOI, RU, Handi 54, Espoir 54, STA, MDPH.

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### STRUCTURER UN ACCOMPAGNEMENT SANTÉ

#### CONTEXTE

Les SIAE sont confrontées à des difficultés de recrutement.

De plus, des ARSA rencontrant des difficultés sociales ou socio professionnelles ne sont pas engagés dans un parcours de retour à l'emploi adapté.

#### PUBLIC CIBLE

- Allocataires RSA du territoire Val de Lorraine.

#### OBJECTIFS

- Renforcer l'information auprès des prescripteurs sur les structures territoriales.
- Développer les prescriptions.
- Adapter les supports d'activité notamment pour les publics féminins et seniors.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- Proposer des visites des structures aux prescripteurs et publics.
- Présenter des témoignages de salariés.
- Sensibiliser et mobiliser les prescripteurs.
- Accompagner l'utilisation de la Plateforme de l'inclusion.
- Travailler les refus de recrutement en lien avec les prescripteurs et les SIAE.
- Préparer un sas d'immersion.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Evolution du nombre de prescriptions.
- Augmentation des recrutements en ACI.
- Diversité des publics.
- Nombre d'entrées en sas d'immersion.

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Pilotage : Pôle Emploi, STI, IAE Grand Est.
- Partenaires : SIAE, Prescripteurs, Plateforme Inclusion.

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### DÉVELOPPER LES LIENS À L'ENTREPRISE

#### CONTEXTE

Les liens à l'entreprise constituent l'un des facteurs clés des réponses à l'emploi des publics en insertion. Force est de constater que cette coopération se développe essentiellement via les clauses d'insertion.

Néanmoins les tensions en recrutement dans de nombreux secteurs d'activité inversent l'offre et la demande sur le marché de l'emploi et contribuent à faire évoluer les coopérations avec le monde de l'entreprise.

#### PUBLIC CIBLE

- Allocataires RSA en parcours emploi ou socio professionnel.
- Salariés dans les SIAE.
- Entreprises.

#### OBJECTIFS

- Renforcer l'interconnaissance entre les acteurs de l'insertion et les entreprises.
- Intensifier le partenariat avec les entreprises.
- Développer les liens SIAE /entreprises.
- Consolider les parcours d'insertion en modalité emploi et socioprofessionnelle.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- Organiser des visites de chantiers d'insertion à destination d'entreprises locales et du public.
- Développer des échanges type GPEC avec les réseaux et clubs d'entreprises.
- Mettre en place des temps de bilans avec les entreprises ayant réalisé des clauses, pour consolider les parcours de retours à l'emploi.
- Organiser des débriefings avec les entreprises sur les suites des candidatures (recrutement, formations, freins à lever).

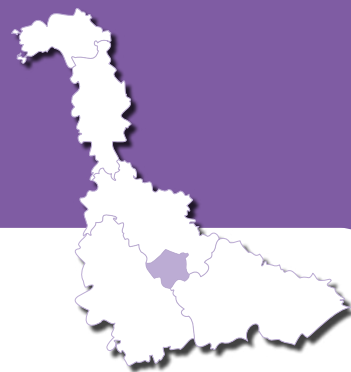
#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Contacts avec les entreprises sur leurs besoins en recrutement.
- Opérations de recrutement co-construites.
- Nombre de mises en relation DE/Entreprises.
- Ordres du jour des CPEI.

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Pilotage : DDETS, Pole Emploi, Mission Locale, STI.
- Partenaires : SIAE Clubs d'entreprises, groupements d'employeurs, intercommunalités.

# GRAND NANCY



**257 915** habitants

**1 813** habitants/km<sup>2</sup>

**20** communes

**8** QPV (33 981 habitants)

**6** MDS (Nancy Nord-Est, Nancy Sud-Est, Nancy Nord, Nancy Sud, Plateau Provinces et Vandœuvre)

## Démographie

---

**Évolution de la population** entre 2013-2019 : + 1,5%

**Solde naturel 2013-2019** : + 4 711

**Solde migratoire 2013-2019** : - 870

**Indice de jeunesse en 2019** : 0,98

## Pauvreté et niveau de vie

---

**Niveau de vie médian** des ménages fiscaux en 2019 : 21 660€

**Taux de pauvreté** en 2020 : 18,1%

**Nombre d'allocataires en droit versable au RSA** au 31/12/2022 : 10 587

## Économie et emploi

---

**Taux d'activité des 15-64 ans** en 2019 : 66,2%

**Taux de chômage des 15-64 ans** au sens du recensement (au 01/01/2022) : 15,9%

**Demandeurs d'emploi ABC** en juin 2022 : 19 389

**Part des ARSA du département** : 49,1%

**Part des ARSA dans la population active du département** : 3,2%

## Les intercommunalités

---

**métropole**  
**GrandNancy**

### Métropole du Grand Nancy

**20** communes

**257 915** habitants

**18,1%** de taux de pauvreté en 2020



## Zoom sur les éléments clés de l'insertion dans le territoire

### ZOOM Orientation

Le territoire du Grand Nancy représente 51 % des allocataires du RSA nouveaux entrants du département en 2022, (correspondant à 174 personnes par mois en 2022). L'accueil et l'orientation des allocataires du RSA est assuré par les conseillères d'orientation du Service Territorial Insertion Grand Nancy. Les nouveaux allocataires RSA sont invités par courrier, prioritairement en présentiel, après examen de leurs situations par le STI. Des contacts téléphoniques et des rappels SMS sont effectués pour assurer un taux de présence significatif.

2 089 dossiers de nouveaux entrants ont été étudiés et 1 110 entretiens physiques menés. Ces entretiens permettent de renseigner les allocataires du RSA de leurs droits et devoirs, de les orienter vers un accompagnement adapté tout en les informant sur l'accès aux droits (santé, emploi, logement...).

Depuis 2022, il est constaté une amélioration des délais d'orientation: 87% des orientations sont réalisées en moins d'un mois (T2 2022) contre 73 % au niveau départemental.

Concernant les allocataires du RSA déjà dans le dispositif, 1 906 dossiers de visites de situations ont été étudiés dont 570 dossiers examinés pour 453 entretiens menés (allocataires du RSA radiés non-inscrits à Pôle Emploi).

Une nouvelle organisation a été mise en œuvre par le STI pour le public allocataire du RSA hébergé en CHRS et le public âgé de moins de 26 ans, notamment pour sécuriser les parcours et mieux caractériser le profil des publics (questionnaire de situation élaboré pour les allocataires sortis d'hébergement sans orientation, etc.).

### ZOOM Accompagnement

Sur le territoire Grand Nancy, 10 587 personnes sont en catégorie droits et devoirs et 18 441 personnes couvertes par l'allocation RSA.

L'accompagnement s'organise autour de 4 typologies de parcours définis dans le cadre du référentiel du précédent PDI-PTI.

- La modalité « emploi » correspond à un accompagnement assuré principalement par les agences Pôle Emploi et les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). Le territoire compte 5 agences Pôle Emploi et 32 SIAE. Les créateurs d'activités et travailleurs indépendants sont accompagnés dans le cadre d'un marché public porté par le Département (soit 1075 personnes).
- La modalité « socio professionnel », s'organise avec près de 20 opérateurs et partenaires. Cette modalité d'accompagnement recouvre un taux de contractualisation moyenne de 60%. Elle nécessite une durée d'accompagnement plus longue qu'auparavant au regard des difficultés rencontrées par les publics orientés.

## ÉLÉMENTS CLÉ

### ORIENTATION

**2089** nouveaux entrants dans le dispositif RSA en 2022

**87%** des orientations en moins d'1 mois (S1 2022).

**74,84%**

Taux de présence aux entretiens d'orientation en 2022

**217** journées d'orientation et de réorientation

**3 995** personnes orientées dont **1 906** personnes déjà dans le dispositif

### ACCOMPAGNEMENT

**10 587** ARSA soumis aux droits et devoirs

**Modalités d'accompagnement :**

**29,0%** emploi

**21,1%** socioprofessionnel

**33,5%** mobilisation sociale

**13,1%** veille sociale

**2,8%** autres modalités

**50,5%** de femmes chez les ARSA

**36,6%** taux de contractualisation au sens DREES

**2 329** personnes seules avec enfants

**1 075** créateurs d'activité et travailleurs indépendants

**17,06%** de contractualisation en mobilisation sociale

Source : CD54 DASi, données au 31/12/2022.

- La modalité d'accompagnement mobilisation sociale est exercée majoritairement par le service social départemental mais également par les CCAS conventionnés et d'autres partenaires ou opérateurs (CAF, Amitiés Tsiganes...). Cette modalité d'accompagnement recouvre un faible taux de contractualisation : 17,06%.

Ces différentes modalités d'accompagnements généralistes sont complétées par des accompagnements spécifiques (familles monoparentales, jeunes diplômés, réfugiés, sans-abris, travailleurs indépendants, centres parentaux...). Chaque année, une vingtaine d'actions supports permettent également d'enrichir les parcours des personnes accompagnées et d'intervenir en appui à l'accompagnement assuré par les référents uniques sur des thématiques diverses (santé, formation, apprentissage de la langue, emploi ...).

## ÉLÉMENTS CLÉ

**IAE**

17 ACI, 6 EI, 3 ETTI et 1 AI

## ZOOM Insertion par l'activité économique

Les SIAE présentes sur le territoire du Grand Nancy ont accueilli 2 098 personnes en 2022, soit 15% de plus qu'en 2021 et 34% de plus qu'en 2018. 52% des salariés en insertion dans un atelier et chantier d'insertion (ACI) sont allocataires du RSA.

Tout comme les entreprises dites « classiques », les SIAE sont confrontées à des difficultés de recrutement, et les publics accompagnés rencontrent des freins périphériques de plus en plus marqués.

## ZOOM N°1 : Faciliter l'accès à l'emploi des publics en étroite collaboration avec les employeurs

Parmi les ARSA du territoire, 28% sont des familles monoparentales alors que la moyenne départementale est de 25% (source CGOE 2022). Ce constat territorial a entraîné la création de plusieurs actions permettant la prise en compte des besoins spécifiques de ce public (démarches d'insertion professionnelle en lien avec l'organisation vie professionnelle/vie familiale, parentalité) :

SNI, sur le bassin de Pont à Mousson, porte deux actions complémentaires l'une individualisée (référént unique) et l'autre collective pour ce public cible (CHRYSLIDE). Cette dernière s'appuie sur une dynamique collective entre pairs rendant favorable la levée des freins périphériques comme la séparation parent-enfant, en proposant des temps d'accueil durant le déroulé des ateliers. La projection vers l'emploi/formation se concrétise chaque année pour environ moitié des participants à cette action.

ARELIA, sur le bassin de Pompey, propose un accompagnement individualisé à destination de mono-parents, centré sur le projet professionnel, la recherche d'emploi, la parentalité et les modes d'accueil.

En 2023, ces offres de service pourraient s'inscrire dans un appel à manifestation d'intérêt départemental, prévu pour l'accompagnement du public cible mono parent.

Enfin, le territoire mobilise fortement la convention départementale signée entre le Département et la CAF autour de l'accompagnement de familles monoparentales primo-ARSA dans le cadre de l'offre séparation/deuil. Ce travail centré sur la séparation parentale permet ensuite une projection dans l'organisation familiale pour une reprise d'activité.

Source : CD54 DASI, données au 31/12/2022.

## **ZOOM N°2 : Un accompagnement adapté aux allocataires du RSA**

Accompagner un public ayant des caractéristiques complexes requiert une pratique professionnelle et une technicité spécifiques de la part des accompagnateurs.

Afin d'améliorer l'offre de service territoriale, le STI a développé des actions ciblées à partir d'une ingénierie permettant d'identifier des problématiques et des réponses spécifiques à certains allocataires.

### **1) Sécurisation des parcours des réfugiés**

L'action s'adresse à des personnes nouveaux entrants dans le dispositif RSA et bénéficiant du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire. L'action s'inscrit dans une logique d'accompagnement, de coordination et de sécurisation des parcours des personnes : de l'obtention du statut de réfugié à leur passage dans les différents dispositifs d'hébergement autonome pour aller vers une insertion sociale et professionnelle.

Cet accompagnement encourage la personne à s'engager durablement dans son parcours d'insertion et favorise son autonomie et son intégration en France.

### **2) Public sans domicile**

L'action s'adresse à un public sans domicile ou sans abri ayant établi une domiciliation auprès des principaux lieux d'accueil dédiés. L'objectif principal de cet accompagnement est de garder le lien social avec un public extrêmement fragilisé. L'accompagnement s'articule autour de l'accès aux soins et aux droits fondamentaux.

### **3) Cheffes de familles monoparentales hébergées en centres maternels et parentaux**

Au titre de la Protection de l'Enfance, les centres maternels et parentaux prennent en charge des enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un seul parent ou des deux et accueillent également les futurs parents ou la future mère pour préparer la naissance de l'enfant.

Le public accueilli bénéficie majoritairement d'une mesure de protection judiciaire.

Les bénéficiaires évoluent dans un environnement complexe, souvent dans une situation de forte précarité, laquelle se traduit fréquemment par un éloignement important du monde de l'emploi. En conséquence, l'accompagnement vise la construction d'un projet d'insertion réaliste.

### **4) Familles monoparentales : parent solo**

L'action Parent Solo vise à favoriser l'insertion socio professionnelle d'un public cible : les chefs de famille monoparentale bénéficiaires du RSA ou en difficulté sociale sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy, avec une attention forte portée sur les publics issus des quartiers « politique de la ville ».

Il s'agit de permettre :

- le développement de l'autonomie de la personne pour mener à bien les démarches d'insertion professionnelle nécessaires au projet de vie ou projet professionnel,
- l'accès à l'emploi via la mise en œuvre d'étapes de parcours adaptées à la personne, prise en compte dans sa globalité, ainsi que l'accès à la formation,
- l'accès aux droits (lutte contre le non recours).

### **5) Jeunes diplômés**

L'action vise à accompagner les jeunes diplômés afin de leur permettre d'accéder à un emploi à la hauteur de leur qualification.

Cet accompagnement est mis en œuvre grâce à un dispositif de parrainage mené par des cadres et responsables d'entreprises partenaires. Il permet aux jeunes de construire un projet professionnel, de redynamiser la recherche d'emploi en leur redonnant confiance, en étroite collaboration avec les entreprises.

## Enjeux stratégiques

### **AXE 1 SÉCURISER L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS D'INSERTION ET PERMETTRE LE CHOIX ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES**

- Conforter la phase d'orientation par les agents du STI pour un respect des délais entre la phase d'orientation et d'accompagnement et garantir la présence des allocataires aux entretiens.
- Maintenir un mode d'entretien d'orientation en face à face pour assurer au mieux l'adéquation entre les besoins et les choix de la personne en regard de l'offre de services du territoire.
- Faciliter l'accès aux droits dès la phase d'orientation (expérimentation TZNR...).
- Promouvoir et renforcer l'accès à une information partagée des partenaires de l'orientation et de l'accès aux droits (Pôle Emploi, CAF, CPAM).

### **AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS**

- Encourager la mobilité entre les différentes modalités d'accompagnement (réévaluation des situations...).
- Augmenter la contractualisation dans la modalité d'accompagnement mobilisation sociale.
- Proposer une offre de services ciblées selon les spécificités des publics (réfugiés, jeunes diplômés, sans logement, familles monoparentales, travailleurs indépendants, artistes...).
- Travailler à la résolution des freins transversaux avec l'implication des partenaires (formation, santé, mobilité, apprentissage de la langue, garde d'enfant...).
- Renforcer les actions de mises en relation des publics avec les entreprises et les acteurs de la formation.

### **AXE 3 ANIMER ET ÉVALUER L'OFFRE D'INSERTION, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES ET LES ALLOCATAIRES**

- Encourager une gouvernance partagée des institutions à l'échelle du territoire.
- Animer le réseau des opérateurs de l'insertion.
- Favoriser l'information et les échanges techniques avec la Métropole et les communes.
- Renforcer la coordination et la mutualisation d'actions avec l'État, la Région, la Métropole, Pôle Emploi, les communes, la Maison de l'emploi...

## AXE 1 SÉCURISER L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS D'INSERTION ET PERMETTRE LE CHOIX ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES

### CONSOLIDER L'ORIENTATION QUALITATIVE ET FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS

#### CONTEXTE

- 51% des allocataires du RSA nouveaux entrants du département en 2022.
- 2 089 dossiers de nouveaux entrants étudiés et 1 110 entretiens physiques menés.
- 87 % d'orientations faites en moins d'un mois (délais qui s'améliorent).
- Mission d'orientation pilotée et menée par le STI.
- 1 906 dossiers étudiés pour des revisites de situations dont notamment les radiés non-inscrits à Pôle Emploi (570 dossiers examinés) pour 453 entretiens menés.
- Estimation du taux de non-recours trimestriel moyen au RSA en 2018 à 34 % par la DREES.

#### PUBLIC CIBLE

- Nouveaux entrants
- allocataires du RSA
- Allocataires du RSA pouvant être présents dans le dispositif depuis plusieurs années.

#### OBJECTIFS

- Lutter contre le non recours aux droits sociaux dans les phases d'orientation et de réorientation.
- Maintenir la réalisation des entretiens en présentiel par le STI et réduire le taux d'absence aux rendez-vous.
- Renforcer la communication en direction des allocataires du RSA, en vue de favoriser leur mobilisation.
- Renforcer l'accès aux droits des publics, en prenant appui sur le partenariat (Maison France Services, Carsat, Caf, CPAM, Pôle Emploi et Métropole).
- Favoriser la connaissance de l'offre insertion de la personne et son choix éclairé.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- Développer et structurer la communication sur le dispositif RSA et l'offre du service du territoire pendant l'orientation : expérimenter la mise en œuvre de réunions d'informations collectives, diversifier les supports et les modalités de communication en direction du public et des acteurs de l'insertion.
- Impliquer les référents uniques dans les revisites régulières de situations relevant du parcours emploi et du parcours mobilisation sociale, à l'image de ce qui est déjà fait pour la modalité « accompagnement socioprofessionnel ».
- Participer à la réponse à l'appel à projet de l'expérimentation Territoire Zéro Non Recours (TZNR) avec la Métropole.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombre de personnes mobilisées
- Nombres d'actions engagées
- Nombre de partenaires mobilisés

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Service Territorial Insertion.
- Métropole, CAF, Pôle Emploi, Carsat, CPAM, Maison France Services.
- D'autres partenaires peuvent être associés en fonction des sujets abordés.

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### DYNAMISER LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

#### CONTEXTE

- Un nombre important de public allocataire du RSA sur le territoire du Grand Nancy et une porosité insuffisante des différentes modalités d'accompagnement.
- La difficulté de mobilisation des publics.
- Faible lisibilité des parcours d'accompagnement en mobilisation sociale.
- Un suivi de parcours difficile hors RSA (prime d'activité, emploi précaire).

#### PUBLIC CIBLE

Allocataires du RSA du territoire du Grand Nancy

#### OBJECTIFS

- Adapter l'accompagnement à un public plus éloigné de l'emploi.
- Maintenir le nombre d'accompagnement socioprofessionnel.
- Renforcer la sécurisation des parcours et veiller à l'accès aux droits.
- Favoriser les démarches participatives.
- Structurer la communication en direction des accompagnateurs.
- Animer le réseau des opérateurs intervenants dans l'accompagnement des publics.
- S'appuyer sur les initiatives des partenaires pour favoriser la mobilisation des allocataires du RSA.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- Expérimenter de nouvelles pratiques et de nouvelles offres d'accompagnement.
- Mettre en place des temps dédiés à l'appropriation des nouveaux outils et dispositifs.
- S'appuyer sur les réunions existantes et organiser des temps dédiés pour une meilleure information et appropriation des outils d'accompagnement.
- Favoriser la participation et la mise en relation des allocataires avec des initiatives collectives et participatives, notamment en s'appuyant sur les démarches d'engagement bénévole.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombre d'accompagnements par modalité
- Nombre de partenaires mobilisés
- Nombre de réunions contribuant à l'animation du réseau d'opérateurs
- Nombre de revisites de situations réalisées

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Service Territorial Insertion.
- Pilotage à articuler avec les partenaires en fonction des thématiques abordées.

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### DÉVELOPPER UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉE À DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

#### CONTEXTE

- Le nombre et la diversité des allocataires du RSA résidant sur le territoire du Grand Nancy.
- La présence importante sur le territoire de publics réfugiés, jeunes, diplômés, chef.fe.s de familles monoparentales, sans-abris et mal logement, travailleurs indépendants, allocataires RSA et bénéficiaires de la prime d'activité, gens du voyage.
- Existence sur le territoire de dispositifs d'accueil et d'hébergement des publics spécifiques : centres maternelles, centre pénitentiaire, CHRS et hébergements diffus.

#### PUBLIC CIBLE

Allocataires du RSA du territoire Grand Nancy : réfugiés, jeunes, diplômés, chef.fe.s de famille monoparentales, sans-abri et mal logement, travailleurs indépendants, bénéficiaires de la prime d'activité, gens du voyage.

#### OBJECTIFS

- Consolider le réseau territorial pour apporter des réponses aux situations complexes.
- Adapter et faire évoluer des modalités d'accompagnement qui intègrent les questions du logement, de la garde d'enfant, du numérique, de l'hébergement, de l'apprentissage de la langue, de l'isolement, de la santé, des questions éducatives, de la création et du développement d'activité, etc.
- Renforcer les coopérations avec les financeurs et les principaux acteurs de l'emploi et de l'insertion.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- Mobiliser les réseaux d'acteurs dédiés.
- Animer et développer le réseau des opérateurs en charge des accompagnements (référénts uniques et actions supports).
- Faciliter l'appropriation des nouveaux outils d'accompagnement par les opérateurs.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombre de publics mobilisés
- Nombres d'actions engagées
- Nombre de partenaires mobilisés
- Suivi des taux de sorties

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Service Territorial Insertion, Métropole, État.
- Pilotage à articuler avec les partenaires en fonction des thématiques à aborder.
- D'autres partenaires peuvent être associés en fonction des sujets traités.

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### FAIRE ÉMERGER UNE OFFRE DE SERVICE PARTICIPANT À LA LEVÉE DES FREINS TRANSVERSAUX : SANTÉ, MOBILITÉ, NUMÉRIQUE, GARDE D'ENFANTS, LOGEMENT

#### CONTEXTE

- Suite à l'amélioration du contexte économique, un public mobilisable portant des freins empêchant son accès à l'emploi.
- Difficulté à repérer le public bénéficiaire de la prime d'activité.
- Difficulté à trouver des solutions à court terme pour la résolution des freins transversaux.
- Des situations davantage marquées par des difficultés sociales qui nécessitent une durée d'accompagnement plus longue.

#### PUBLIC CIBLE

- Allocataires du RSA du territoire Grand Nancy ayant un frein ou un cumul de freins empêchant le retour à l'emploi ou à la formation.
- Bénéficiaires de la prime d'activité.

#### OBJECTIFS

- Adapter l'accompagnement à un public plus éloigné de l'emploi.
- Expérimenter des actions supports renouvelées
- Renforcer la connaissance des thématiques transversales par les opérateurs chargés de l'accompagnement.
- Communiquer et favoriser le recours aux aides et dispositifs permettant de lever les freins.
- Animer et développer le réseau des opérateurs chargés de l'accompagnement des publics : identifier et qualifier les besoins, élaborer des propositions, faciliter l'appropriation des outils et dispositifs.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- Poursuivre les conventionnements ou les marchés relatifs à la mise en œuvre des offres de services participants à la levée des freins.
- Identifier les complémentarités et les opportunités de mise en œuvre d'actions communes avec les partenaires.
- Participer aux réflexions des partenaires du territoire sur ces thématiques et à la mise en œuvre des solutions.
- Maintenir des rencontres régulières thématiques avec le réseau d'opérateurs.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombre de publics mobilisés
- Nombres d'actions engagées
- Nombre de partenaires mobilisés

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Coordination : Service Territorial Insertion.
- Etat, Métropole, Région.
- Pilotage à articuler avec les partenaires en fonction des thématiques à aborder.
- D'autres partenaires peuvent être associés en fonction des sujets traités.



## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### STRUCTURER ET PARTICIPER À L'ORGANISATION TERRITORIALE DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - IAE (RECRUTEMENT, ACCOMPAGNEMENT, MISE EN RÉSEAU, FILIÈRES, RÉPONSE AUX APPELS D'OFFRE, LIENS ENTREPRISES)

#### CONTEXTE

- 35 SIAE sur le territoire du Grand Nancy.
- Hausse du nombre de personnes recrutées en SIAE : plus de 2 000 recrutements en 2022 dont 46% d'allocataires du RSA.
- 73% des salariés en insertion avec un niveau infra bac.
- 590 personnes accompagnées par les ACI conventionnées.
- La mobilisation et le recrutement des publics demeurent un enjeu important.
- Une offre d'insertion insuffisamment connue des prescripteurs, du public et des entreprises.
- Un accompagnement du public plus complexe et un cumul de freins à l'emploi (santé, addiction, langue...).
- Une passerelle permettant la mobilisation des publics vers l'emploi

#### PUBLIC CIBLE

Allocataires du RSA du territoire Grand Nancy

#### OBJECTIFS

- Améliorer le sourcing des publics en lien avec le réseau des acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation.
- Favoriser l'appropriation par les accompagnateurs socioprofessionnels des SIAE des dispositifs et de l'offre de service du territoire.
- Consolider la préparation à la sortie de l'IAE des publics (formation, immersion, rencontres avec l'entreprise...).
- Renforcer le lien entre les entreprises et les SIAE.
- Favoriser la connaissance et l'attractivité des structures de l'IAE.
- Organiser une animation conjointe des SIAE avec Pôle Emploi, l'État, le PLIE et la Métropole.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- Expérimenter un SAS en amont de l'IAE permettant la découverte de l'IAE, des activités supports.
- Organiser l'action « le Mois de l'IAE » pour faciliter la mobilisation des prescripteurs et valoriser l'IAE.
- Diversifier les modes de mise en relation avec les entreprises et les ajuster selon les secteurs d'activités des SIAE.
- Accompagner les SIAE pour accéder à la commande publique.
- Réactiver l'animation des CTIAE (comité territorial de l'insertion par l'activité économique) au niveau territorial.
- Planifier une réunion des financeurs de l'IAE sur les enjeux territoriaux.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- EPI / BQQF / Grille d'analyse
- Nombres d'actions engagées
- Nombre de réunions territoriales

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Coordination : Service Territorial Insertion.
- Pilotage : Etat, Métropole, Région, Pôle emploi, SIAE et leurs têtes de réseaux. Association IAE Grand Est.

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### RENFORCER LES DÉMARCHES D'APPUI AU RECRUTEMENT ET FAVORISER L'ACCÈS À LA FORMATION

#### CONTEXTE

- Un public plus éloigné de l'emploi, qui se projette plus difficilement dans l'emploi et la formation et en manque de réseau professionnel.
- Des difficultés de sourcing et de mobilisation des publics.
- Des tensions sur le marché de l'emploi.
- Des modes de recrutement des entreprises parfois non adaptés au public en recherche d'emploi.

#### PUBLIC CIBLE

Public en recherche d'un emploi ou d'une formation, dont les allocataires du RSA du territoire du Grand Nancy.

#### OBJECTIFS

- Améliorer le sourcing des publics en démarche d'insertion (Allocataires du RSA et autres statuts) en lien avec le réseau des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion.
- Développer les actions de mise en relation des publics avec les employeurs dont les SIAE.
- Mobiliser les actions des partenaires visant à faciliter l'accès à l'emploi et à la formation.
- Renforcer les collaborations opérationnelles avec Pôle Emploi (sourcing, demande d'emploi, actions à visée emploi et formation).
- Faciliter l'accès des partenaires de l'emploi, de la formation et de l'insertion à l'offre de service du Département.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- S'appuyer sur les clauses d'insertion pour organiser des visites de chantiers et des rencontres avec les entreprises.
- Développer des actions de promotion des métiers (visites d'entreprises, découverte des métiers et formations...) et des formations sur le territoire.
- Diversifier les mises en relation avec les employeurs (immersions en entreprises, simulations d'entretiens d'embauche...).
- Participer aux instances dédiées à l'emploi et à la formation portées par les partenaires.
- Organiser un événement emploi avec Pôle Emploi.
- Organiser un circuit d'information des partenaires sur les dispositifs portés par le Département facilitant la reprise d'un emploi ou d'une formation (cumul du RSA et de revenu d'activité, tutorat...).

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombre de publics mobilisés
- Nombre d'actions réalisées

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Service Territorial Insertion. Région, Pôle Emploi, Métropole, communes de la Métropole, SIAE, réseau d'acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, entreprises.
- Pilotage à articuler avec les partenaires en fonction des thématiques abordées.

## AXE 3 ANIMER ET ÉVALUER L'OFFRE D'INSERTION, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES ET LES ALLOCATAIRES

### RENFORCER L'ANIMATION DE L'OFFRE D'INSERTION EN COLLABORATION AVEC LA MÉTROPOLE ET LES COMMUNES

#### CONTEXTE

- Des enjeux liés à l'insertion sociale, professionnelle et de l'emploi portés par de nombreux partenaires (services de l'Etat, Région, Pôle emploi, métropole du Grand Nancy, autres partenaires conventionnés etc.).
- Le nombre d'allocataires du RSA rend la gestion de flux et des dispositifs d'insertion complexe.
- Le nombre important d'intervenants impliqués en faveur de l'inclusion, de l'insertion, de l'emploi et de la formation complexifie la coordination des acteurs.
- La multiplicité des instances (Cellule Unique d'Instruction, Comité de Pilotage Emploi et Insertion, Comité Technique d'Animation, Dialogues de gestion SIAE, comités de pilotage, comités techniques, Les rencontres du STI, Les journées balisées, Comité Technique de Développement des Compétences et de l'Orientation, Cellule Opérationnelle Territoriale...).
- Le croisement des dispositifs et de politiques publiques implique une nécessaire coordination des acteurs.

#### PUBLIC CIBLE

Ensemble des partenaires de l'insertion : Métropole du Grand Nancy, collectivités...

#### OBJECTIFS

- Rechercher des articulations entre les différentes politiques publiques impactées par l'insertion à travers un pilotage territorial commun (politique de la ville, offre d'insertion financée par le FSE).
- Renforcer les espaces d'échanges et la mise en œuvre de plans d'actions communs.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- Co-animer les instances d'animation territoriale.
  - Partager les réflexions sur les thématiques transversales (transition écologique, développement durable, mobilité, santé, etc).
  - Consolider la cellule unique d'instruction pour favoriser une analyse et une approche territoriale des dossiers.
  - Communiquer, partager l'information sur les financements des actions et dispositifs (FSE +, Politique de la ville, Département, Région, Métropole, État).
- Mettre en place des actions concrètes, partagées et sur mesure en lien avec les compétences des partenaires, en privilégiant la notion de parcours (ex : le mois de l'IAE, parents solo, TZNR).
- Maintenir les rencontres avec les opérateurs trimestriellement (Les Rencontres du STI).

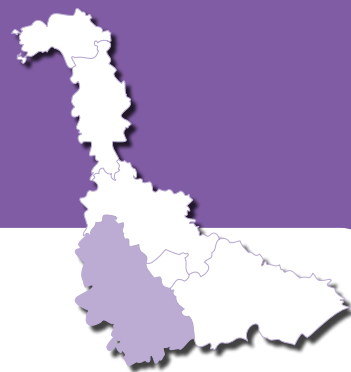
#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombres d'actions engagées
- Nombre de partenaires mobilisés
- Nombre de plans d'actions communs

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

Service Territorial Insertion. Etat, Région, Métropole, les communes de la Métropole, PLIE. D'autres partenaires peuvent être associés en fonction des sujets abordés.

# TERRES DE LORRAINE



**98 306** habitants

**72** habitants/km<sup>2</sup>

**152** communes

**1** QPV (1 679 habitants)

**2** MDS (Terres Toulaises et Colombey-Neuves-Maisons-Vézelize)

## Démographie

**Évolution de la population** entre 2013-2019 : -1,4%

**Solde naturel 2013-2019** : + 1 393

**Solde migratoire 2013-2019** : - 2 779

**Indice de jeunesse en 2019** : 0,94

## Pauvreté et niveau de vie

**Niveau de vie médian** des ménages fiscaux en 2019 : 22 479€

**Taux de pauvreté** en 2019 : 10%

**Nombre d'allocataires en droit versable au RSA** au 31/12/2022 : 1 845

## Économie et emploi

**Taux d'activité des 15-64 ans** en 2019 : 74,9%

**Taux de chômage des 15-64 ans** au sens du recensement (au 01/01/2022) : 14,0%

**Demandeurs d'emploi ABC** en juin 2022 : 5 847

**Part des ARSA du département** : 8,6%

**Part des ARSA dans la population active du département** : 0,6%

## Les intercommunalités



### CC du Pays de Colombey et du Sud Toulais

**38** communes - **37** sur le territoire

**11 336** habitants - **11 129** sur le territoire

**9,0%** de taux de pauvreté en 2020



### CC du Pays du Saintois

**55** communes

**14 314** habitants

**7,6 %** de taux de pauvreté en 2020



### CC Moselle et Madon

**19** communes

**28 422** habitants

**7,3%** de taux de pauvreté en 2020



### CC Terres Toulaises

**41** communes

**44 441** habitants

**12,2%** de taux de pauvreté en 2020

# TERRES DE LORRAINE

## Zoom sur les éléments clés de l'insertion dans le territoire

### ZOOM Orientation

Sur le territoire Terres de Lorraine, le flux de nouveaux entrants dans le dispositif RSA représente 20 à 40 personnes par mois (150 à 200 à l'échelle du département).

Les nouveaux allocataires RSA sont invités par courrier à un rendez-vous d'orientation prioritairement en présentiel auprès d'un conseiller d'orientation après examen de leurs situations par le STI.

Certains sont positionnés vers un accompagnement sans RDV d'orientation :

- les jeunes de 18-25 ans vers la Mission Locale
- les demandeurs d'emploi accompagnés par Pôle Emploi

En 2022, les sessions d'orientations se sont déroulées sur deux lieux d'accueil, à Écrouves et à Neuves-Maisons.

### ZOOM Accompagnement

L'accompagnement s'organise autour des parcours, dans le cadre du référentiel établi lors du précédent PDI-PTI.

Le territoire est couvert par trois agences Pôle Emploi, dont deux principales : Toul et Vandœuvre. Ces agences se voient confier l'accompagnement de la majorité des 26,4% d'ARSA relevant de la modalité emploi.

Avec 18,5% des ARSA orientés en socio-professionnel et 32,6% en mobilisation sociale, le territoire Terres de Lorraine présente des taux proches de ceux constatés à l'échelle départementale. L'accompagnement de ce public s'appuie principalement sur des conventionnements avec des partenaires territoriaux, ou, plus à la marge, nancéiens.

### ZOOM Insertion par l'activité économique

Les SIAE sur le territoire Terres de Lorraine ont accueilli 498 personnes en 2022, dont 38% de femmes. Avec des ACI, des EI, et 2 AI, le territoire dispose d'un tissu IAE riche et varié, puisqu'il s'agit du territoire le plus doté en SIAE après le Grand Nancy.

Les SIAE du territoire ont dû faire face à des difficultés de recrutement plus ou moins importantes, selon les secteurs d'activités et les zones géographiques. Elles ont globalement accueilli davantage de personnes confrontées à des freins périphériques, ce qui a nécessité un renforcement des modalités d'accompagnement des salariés en insertion, notamment sur la prise en compte des problématiques de santé. L'animation territoriale sur l'orientation des publics vers les SIAE et sur le renforcement des liens des SIAE avec les entreprises, est réalisée en partenariat avec Pôle emploi, la MDE et IAE Grand Est.

## ÉLÉMENTS CLÉ

### ORIENTATION

**72%** des nouveaux entrants orientés en moins d'un mois au 1<sup>er</sup> semestre 2022

**62,3%** Taux de présence aux JEO en 2022

**101** jeunes âgés de -25 ans et 6 mois orientés vers la Mission Locale

### ACCOMPAGNEMENT

**1 845** allocataires RSA soumis aux droits et devoirs

**53,5%** de femmes chez les ARSA

**Modalités d'accompagnement :**

**26,4%** emploi

**18,5%** socioprofessionnel

**32,6%** mobilisation sociale

**17,5%** veille sociale

**5,0%** autres modalités

**49,0%** taux de contractualisation au sens DREES

### IAE

8 ACI, 5 EI, 2 AI, 2 ETTI

**44,5%** d'allocataires RSA dans les ACI

Source : CD54 DASi, données au 31/12/2022.

# TERRES DE LORRAINE

## ÉLÉMENTS CLÉ

### ZOOM N°1

**220** personnes positionnées,  
dont **78** allocataires du RSA  
(soit 35,5%) en 2022

**56** CDI

**24** CDD

**28** contrats en alternance

**111** missions intérimaires

### ZOOM N°2

**24** salariés en insertion  
ont participé aux ateliers  
numériques

## **ZOOM N°1 : Mise en œuvre des clauses d'insertion, un levier pour l'emploi dans des secteurs variés**

Le Service Territorial Insertion et la Maison de l'Emploi de Terres de Lorraine mutualisent leurs moyens pour mettre à disposition des donneurs d'ordre et des entreprises un guichet territorial, permettant de les accompagner dans le processus de la mise en œuvre de la clause d'insertion.

Avec la reprise de l'activité dans le BTP et le Transport, on constate également un développement des marchés clausés dans de nouveaux secteurs d'activité comme la collecte et le tri des déchets. A contrario, une baisse des activités « espaces verts » a été observée, en lien avec les politiques de biodiversité engagées par les collectivités via leurs pratiques de fauchage tardif.

En 2022, 63 085 heures d'insertion ont été recensées au titre des marchés clausés, ce qui représente 39 équivalents temps plein (ETP). 49 donneurs d'ordre ont été accompagnés par le guichet territorial, et 88 entreprises impliquées dans cette démarche d'appui.

## **ZOOM N°2 : Mobilité digitale, des ateliers pour apprendre et utiliser les outils numériques en toute sécurité**

L'accès aux outils numériques peut constituer un frein dans le parcours des personnes en insertion. Ce constat récurrent et commun à l'ensemble des territoires a été partagé sur Terres de Lorraine à l'occasion d'une rencontre avec des conseillers socioprofessionnels des structures d'insertion du territoire Terres de Lorraine. Au cours de cette rencontre, le chargé de mission « Développement des usages numériques » est intervenu pour évoquer le « numérique aujourd'hui ».

Plusieurs SIAE ont alors manifesté leur intérêt à la mise en place d'ateliers, à destination de leurs salariés en insertion. Les besoins recueillis auprès de ces structures ont permis de construire des contenus sur-mesure en direction des allocataires du RSA et demandeurs d'emploi du territoire (usage du courriel, création de mots de passe, naviguer sur internet de façon sécurisée et sereine, les réseaux sociaux).

## Enjeux stratégiques

### **AXE 1 SÉCURISER L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS D'INSERTION ET PERMETTRE LE CHOIX ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES**

Sur Terres de Lorraine, au-delà du maintien d'un dispositif d'orientation de qualité tenant compte de l'organisation territoriale des offres d'accompagnement, le Service Territorial insertion s'attachera à poursuivre la sécurisation des parcours d'accompagnement et leur adaptation, le cas échéant. En parallèle, l'objectif sera d'améliorer la communication en direction des allocataires RSA présents dans le dispositif en vue de faciliter leurs démarches d'accès aux droits et de mieux les informer sur les offres de services du territoire. Ces actions de communication pourront prendre différentes formes (informations collectives, actions de mobilisation, outils numériques ...) et seront organisées à l'échelle des communautés de communes, en lien avec les acteurs du territoire. Elles viseront à favoriser l'implication des allocataires dans l'élaboration ou l'adaptation de leurs projets d'insertion et seront organisées en complémentarité des interventions des référents uniques.

### **AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS**

Afin de tenir compte d'une proportion plus importante de publics confrontés à des problématiques plus complexes, il conviendra de faciliter la mise en œuvre de partenariats ou d'actions permettant la levée des freins périphériques (accès aux droits, accès aux soins, mobilité...). Ainsi, l'objectif sera de renforcer les articulations entre les référents uniques et les structures qui interviennent dans l'accès aux droits (CAF, CARSAT, CPAM, Maisons France Services, MDPH...). Sur les questions relatives à l'accès aux soins, la poursuite du déploiement de la plateforme mobile Santé Insertion portée par la Maison de l'Emploi devrait permettre de réaliser des avancées significatives dans ce domaine. En ce qui concerne les freins à la mobilité, particulièrement importants sur les zones rurales du territoire, un diagnostic est en cours de réalisation et devrait permettre de préciser la nature des actions à engager. De manière concomitante à la mise en œuvre de ces axes de travail, le travail autour de la promotion des métiers et du développement des relations avec les entreprises du territoire et les opportunités d'emploi et de formation sera poursuivi à travers la mise en œuvre d'un plan d'actions territorialisé élaboré avec les acteurs du territoire.

### **AXE 3 ANIMER ET ÉVALUER L'OFFRE D'INSERTION, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES ET LES ALLOCATAIRES**

L'animation, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des différents axes de travail s'effectueront dans les instances qui mutualisent les plans d'actions portés par les acteurs du territoire. Le CPEI de Terres de Lorraine, en particulier, sera chargé du suivi de la mise en œuvre du Pacte Territorial Insertion et du protocole d'accord du PLIE porté par la Maison de l'Emploi.

L'animation du réseau d'opérateurs sera structurée autour d'une alternance de temps dédiés à la mise en œuvre des accompagnements, et de temps dédiés à la consolidation du plan d'actions portant sur le développement des relations avec les entreprises du territoire.

L'implication des allocataires RSA dans la co-construction des projets d'actions et dans le cadre de l'évaluation de leur mise en œuvre sera poursuivie, voir intensifiée sur le volet évaluation.

# TERRES DE LORRAINE

## AXE 1 SÉCURISER L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS D'INSERTION ET PERMETTRE LE CHOIX ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES

### MOBILISER ET ACCOMPAGNER LES ALLOCATAIRES RSA DANS LEURS DÉMARCHES D'ACCÈS AUX DROITS

#### CONTEXTE

Face aux différents constats territoriaux faisant état d'un public plus éloigné de l'emploi, il est essentiel de prioriser la mise en œuvre d'actions redonnant du pouvoir d'agir aux allocataires RSA. Des actions visant à remobiliser les personnes, à faciliter leurs démarches d'accès aux droits et à prendre en compte la spécificité de leurs situations seront développées à l'échelle des bassins de vie.

#### PUBLIC CIBLE

Allocataires du RSA du territoire Terres de Lorraine

#### OBJECTIFS

- Structurer la communication en direction des allocataires RSA en vue de favoriser leur pouvoir d'agir
- Renforcer l'accès aux droits et la sécurisation des parcours d'accompagnement des allocataires

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

##### Mise en œuvre d'informations collectives en direction des allocataires RSA :

- Organiser des informations collectives en direction de publics ciblés : jeunes de – de 26 ans, seniors de + de 60 ans, primo entrants dans le dispositif.
- Construire les contenus de ces informations en étroite collaboration avec les partenaires du territoire et les publics.
- Territorialiser leurs mises en œuvre à l'échelle des communautés de communes.
- Tester de nouvelles modalités de communication avec les allocataires.

##### Sécuriser les parcours d'accompagnement :

- Organiser les coopérations entre les référents uniques et les structures qui interviennent dans le champ de l'accès aux droits : formalisation d'une charte de bonnes pratiques.
- Promouvoir de nouveaux modes d'accueil des publics en collaboration avec les structures territoriales.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombre d'informations collectives réalisées par type de public et par territoire.
- Nombre de nouveaux supports de communication élaborés.

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Coordination assurée par le Service Territorial Insertion.
- Pilotage à articuler avec les partenaires en fonction des thématiques à aborder



## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### POURSUIVRE, ADAPTER ET RENFORCER LES OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

#### CONTEXTE

Dans le cadre du précédent PDI/PTI, la volumétrie des accompagnements socioprofessionnels a été augmentée et l'offre enrichie. L'amélioration du contexte économique a favorisé le retour à l'emploi des publics les moins éloignés de l'accès à l'emploi et rend prioritaire l'accompagnement de publics confrontés à des problématiques plus complexes.

#### PUBLIC CIBLE

Allocataires du RSA  
du territoire  
Terres de Lorraine

#### OBJECTIFS

- Adapter l'accompagnement à un public plus éloigné de l'emploi, ayant des freins à lever plus conséquents.
- Animer et développer le réseau des opérateurs intervenant dans l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des publics.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

**La prise en compte de publics plus en difficulté dans les accompagnements nécessite de :**

- poursuivre les conventionnements ou les marchés relatifs à la mise en œuvre des accompagnements socioprofessionnels et des publics spécifiques.
- identifier les personnes ressources du territoire en capacité d'informer et de soutenir les professionnels chargés de l'accompagnement des publics sur différentes thématiques : l'accès aux droits et l'usage numérique, la santé, la mobilité.
- faciliter la mise en relation des publics avec les initiatives des acteurs territoriaux tant sur des axes professionnels (promotion des métiers, visites d'entreprises...) que sur des axes inscrits dans le projet de territoire : alimentation, santé, sport, précarité énergétique et transition écologique.

**Co-animation du réseau d'opérateurs par le service territorial insertion et la Maison de l'emploi**

- maintenir les rencontres avec les prescripteurs à un rythme régulier
- organiser des rencontres spécifiques avec les acteurs concourant à l'accès aux droits (MFS, CARSAT, INAS...) et les acteurs de l'insertion.
- mettre en place des temps dédiés à l'appropriation des nouveaux outils.
- contribuer à la professionnalisation des acteurs.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombre d'accompagnements socioprofessionnels.
- Participation des publics dans les projets du territoire (forums, promotion des métiers, visites d'entreprises...).
- Nombre de réunions du réseau des opérateurs.

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Coordination : Service Territorial Insertion – Maison de l'Emploi Terres de Lorraine
- Pilotage : à articuler avec les partenaires en fonction des thématiques à aborder

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### FACILITER LA MOBILITÉ DES PERSONNES RELEVANT DES DISPOSITIFS D'INSERTION ET D'ACCÈS À L'EMPLOI

#### CONTEXTE

Les problèmes de mobilité constituent un frein important à la réalisation de démarches d'insertion et d'accès à l'emploi, et plus particulièrement dans les zones rurales qui ne disposent pas d'offre de transport collectif. Les personnes sont en effet confrontées à de multiples difficultés pour organiser leurs déplacements : l'augmentation des coûts liés au transport, l'absence de véhicule ou de moyen de transport collectif, l'obtention et/ou la perte du permis de conduire, le repérage de l'organisation des modes de transport collectif...

#### PUBLIC CIBLE

- Les personnes relevant des dispositifs d'insertion et d'accès à l'emploi dont les allocataires RSA
- Professionnels de l'insertion

#### OBJECTIFS

- Structurer la coopération entre les collectivités (Région, Communautés de Communes, Département) et les acteurs du champ de l'insertion et de l'emploi autour des questions de mobilité pour réaliser un diagnostic partagé.
- Préciser la feuille de route relative à l'adaptation et au développement des offres de mobilité au regard des besoins des publics en insertion identifiés au niveau des micro-territoires.
- Organiser le conseil en mobilité : fonction ressource tant pour les professionnels que pour les publics

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

La démarche à engager prendra appui sur le marché départemental relatif à la mobilité, qui comprend deux volets, une assistance à maîtrise d'ouvrage et la mise en œuvre progressive du conseil en mobilité :

- la constitution d'un groupe de travail incluant AOM et structures d'insertion,
- la réalisation d'une cartographie précise,
- une communication sur les offres tant en direction des personnes relevant des dispositifs d'insertion et d'accès à l'emploi que des professionnels chargés de la mise en œuvre des accompagnements,
- une présentation des dispositifs d'aides financières destinés à faciliter la mobilité des publics.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombre de réunions avec les AOM.
- Nombre d'actions de communication en direction du réseau d'opérateurs (supports, réunions, conseil en mobilité...).
- Nombre de personnes ayant accédé à un diagnostic et/ou à un accompagnement mobilité.

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Animation territoriale : Service Territorial Insertion / Maison de l'Emploi
- Partenaires : les AOM du territoire
- Pilotage du marché : DASI en lien avec le Service Territorial Insertion

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### FACILITER LA MISE EN RELATION AVEC LES EMPLOYEURS DU TERRITOIRE

#### CONTEXTE

Les collaborations engagées depuis 2012 avec les entreprises du territoire traduisent une dynamique territoriale en faveur de l'emploi et de l'insertion. Bien que le contexte soit favorable à la reprise d'une activité, les employeurs du territoire rencontrent des difficultés à pourvoir leurs postes. Un décalage important existe entre les offres d'emploi et les profils des demandeurs d'emploi. Ce contexte nécessite que les acteurs de l'intermédiation de l'emploi revisitent leurs modes d'intervention : aller au-devant des publics pour les informer, les mobiliser, les rassurer sur leurs capacités et sur les opportunités existantes et diversifier les modes de mises en relation avec les employeurs du territoire.

#### PUBLIC CIBLE

Tout public en recherche d'emploi ou en reconversion, dont les allocataires du RSA du territoire.

#### OBJECTIFS

- Améliorer le sourcing et la remobilisation des publics, en lien avec le réseau des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion.
- Faciliter l'accès à l'emploi des publics en étroite collaboration avec les employeurs dont les Structures d'Insertion par l'Activité Économique du territoire.
- Promouvoir auprès des employeurs les méthodes innovantes de mise en relation et de recrutement des publics.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- Organiser des actions qui favorisent le « Aller vers en proximité », à l'échelle des 4 communautés de communes du territoire en associant les publics et les professionnels à leur co-construction.
- Elaborer un agenda commun des événements et le rendre lisible afin de permettre aux prescripteurs de sensibiliser et de positionner des publics.
- Développer des actions de promotion et de découverte des métiers dans une logique de mutualisation et de coordination partenariale.
- Diversifier les modalités de mise en relation des publics avec les employeurs et les ajuster selon les secteurs d'activités en prenant appui sur les différents outils existants : clauses d'insertion, périodes d'immersions en entreprises, forums inversés, recrutement sans CV.
- Promouvoir l'accès aux CDDI des SIAE en organisant des événements spécifiques, en lien avec le plan d'actions porté par IAE Grand Est.

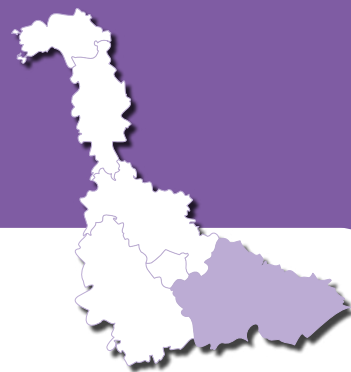
#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombre d'actions programmées
- Nombre et typologie des publics mobilisés (dont les Allocataires RSA)
- Nombre d'entreprises partenaires
- Nombre de recrutements et de mises en relation

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Pilotage : Service territorial Insertion/Maison de l'Emploi
- Partenaires associés : DDETS, la Région du Grand Est, les collectivités locales, Pôle Emploi Toul, Pôle Emploi Vandœuvre, la Mission Locale, les employeurs du territoire et les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

# LUNÉVILLOIS



**104 389** habitants

**66** habitants/km<sup>2</sup>

**178** communes

**2** QPV (3 272 habitants)

**3** MDS (Baccarat, Entre Sel et Eau et Lunéville)

## Démographie

**Évolution de la population** entre 2013-2019 : -2,8%

**Solde naturel 2013-2019** : - 300

**Solde migratoire 2013-2019** : - 2 701

**Indice de jeunesse en 2019** : 0,84

## Pauvreté et niveau de vie

**Niveau de vie médian** des ménages fiscaux en 2019 : 21 108€

**Taux de pauvreté** en 2019 : 13%

**Nombre d'allocataires en droit versable au RSA** au 31/12/2022 : 2 910

## Économie et emploi

**Taux d'activité des 15-64 ans** en 2019 : 73,3%

**Taux de chômage des 15-64 ans** au sens du recensement (au 01/01/2022) : 13,2%

**Demandeurs d'emploi ABC** en juin 2022 : 7 339

**Part des ARSA du département** : 13,5%

**Part des ARSA dans la population active du département** : 0,9%

## Les intercommunalités



### CC du Territoire de Lunéville à Baccarat

**43 communes**

**40 885 habitants**

**15,2%** taux de pauvreté en 2020



### CC de Vezouze en Piémont

**51 communes**

**11 693 habitants**

**17,2 %** taux de pauvreté en 2020



### CA de Saint-Dié-des-Vosges

**77 communes**

- **3** sur le territoire

**74 424 hab.**

- **249** sur le territoire

**16,4%** taux de pauvreté en 2020



### CC de Meurthe, Mortagne, Moselle

**37 communes**

**16 673 habitants**

**8,7%** taux de pauvreté en 2020



### CC du Pays du Sânon

**28 communes**

**5 897 habitants**

**7,8%** taux de pauvreté en 2020



### CC des Pays du Sel et du Vermois

**16 communes**

**28 992 habitants**

**9,6%** taux de pauvreté en 2020

## Zoom sur les éléments clés de l'insertion dans le territoire

### ZOOM Orientation

Les JEO (journées d'évaluation et d'orientation) sont proposées à Lunéville à raison de 2 ou 3 jours/semaine et mobilisent un partenaire extérieur qui réalise les entretiens, informe la personne et formalise le contrat d'orientation vers le référent unique. Le STI se charge de l'étude administrative préalable, des invitations et des démarches de rappels téléphoniques et sms pour sécuriser la présence des personnes. Cette organisation a permis d'améliorer les délais d'orientation en 2022 avec 2/3 des personnes orientées en moins d'un mois.

Sur le Lunévillois, les jeunes de moins de 26 ans sont invités en JEO pour une information sur le RSA avant d'être orientés prioritairement vers les missions locales.

Les personnes inscrites à Pôle emploi et qui bénéficient d'un accompagnement sont orientées directement en parcours emploi, sans entretien supplémentaire.

### ZOOM Accompagnement

Les parcours emploi sont réalisés par les 3 agences pôle emploi auxquelles est rattaché le territoire (3 agences pour la CC du Sel et du Vermois) et par l'association Grand Test conventionnée pour l'accompagnement des travailleurs indépendants.

Les parcours socioprofessionnels sont assurés par des partenaires conventionnés :

- Entraide Chômeurs et le CIDFF,
- les Missions locales pour les jeunes accompagnés dans le cadre du PACEA,
- Pôle emploi, dans le cadre de l'accompagnement global des demandeurs d'emploi, en collaboration avec le SSD et la CAF,
- l'association Grand Test pour les créateurs,
- les structures d'insertion par l'activité économique.

Les parcours mobilisation sociale concernent 41% des allocataires, au-dessus des moyennes départementales, et sont assurés majoritairement par le service social départemental, ainsi que par 2 CCAS conventionnés (Lunéville et Saint Nicolas de Port) et des partenaires (CAF, l'ARS SAO...).

En 2022, un accompagnement renforcé en mobilisation sociale, « Bouge dans l'est », porté par l'association Entraide Chômeurs a été expérimenté sur le secteur de la MDS de Blâmont.

## ÉLÉMENTS CLÉ

### ORIENTATION

**En 2022**

- 105** journées d'orientation
- 810** RDV fixés à 520 personnes
- 63.8%** de taux de présence
- 65%** des nouveaux ARSA orientés en moins d'un mois (1<sup>er</sup> semestre 2022)

### ACCOMPAGNEMENT

- 2 910** allocataires RSA en droits et devoirs au 31/12/2022
- 57%** sont des femmes
- 96,5%** ont un référent unique
- 26,0%** emploi
- 16,1%** socioprofessionnel
- 41,1%** mobilisation sociale
- 13,3%** en veille
- 3,5%** autres modalités
- 51,1 %** Taux de contractualisation au 31/12 au sens de la DREES

Source : CD54 DASI, données au 31/12/2022.

## ÉLÉMENTS CLÉ

### IAE

1 EI, 2 ETTI, 2 AI, 8 ACI

**112** ETP en chantier d'insertion conventionnés État en 2022

**257** personnes salariées d'un ACI sur l'année, dont :

**36%** de femmes

**58%** d'ARSA

**63%** de sorties dynamiques vers l'emploi ou la formation

### ZOOM N°1

De 2016 à 2020 : **174** ARSA ont été missionnés en fonction de leur projet au sein de services du département avec un taux de retour à l'emploi de **43%** dans tout type de secteur et d'entreprises.

## ZOOM Insertion par l'activité économique

Les SIAE développent leur activité sur le territoire et proposent des parcours de professionnalisation pour les publics. Parmi eux, 6 chantiers d'insertion bénéficient d'un conventionnement départemental en 2022, ainsi qu'une ETTI (FR2I) pour un diagnostic et un accompagnement renforcé vers l'emploi ou la formation.

L'offre d'insertion par l'activité économique se renforce sur le territoire avec de nouveaux supports d'activités (mécanique, transport, vente, environnement, maraîchage, bâtiment, accueil, médiation...), en veillant à favoriser l'accueil de public féminin. 2 nouveaux chantiers d'insertion ont été créés fin 2022 sur un secteur non pourvu, la CC du Pays du Sel et du Vermois.

Des initiatives partenariales pour faire connaître les structures de l'IAE et favoriser le positionnement de candidats ont été menées avec notamment le mois de l'IAE : 15 portes ouvertes au sein de 12 structures.

Une expérimentation est portée par la Partego Mobile, pour aller à la rencontre des publics en recherche d'emploi sur le territoire.

## ZOOM N°1 : Démarche de professionnalisation au sein de services départementaux

Le Lunévillois développe depuis plusieurs années des périodes d'immersions et de professionnalisation d'allocataires du RSA au sein de services du département.

En 2022, 6 collèges du secteur du Lunévillois, les centres d'exploitation de Lunéville et Virecourt, le château de Lunéville et le Service Territorial de l'Insertion ont accueilli 31 allocataires RSA, qui sont alors salariés dans le cadre de missions courtes confiées aux 2 structures Lunévilloises INES et FR Services qui les accompagnent. A l'issue de ces missions, 32 % ont pu être recrutés sur

des contrats classiques auprès d'autres employeurs et les autres poursuivent leur accompagnement. Les professionnels des services accueillants participent en 2023 à une formation tutorat.

## ZOOM N°2 : Des actions leviers à l'accompagnement

Le Lunévillois a soutenu le développement de plusieurs démarches et actions favorisant les parcours des allocataires du RSA, mais également d'un public plus large. Ces actions visent le renforcement de compétences, de savoir être, de l'estime de soi et/ou la levée des freins pour dynamiser les parcours. Quelques exemples :

- Coordination Lunévilloise d'Évaluation et d'Orientation Linguistique (CLEOL) portée par l'ARS permet l'évaluation et l'orientation ou l'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés linguistiques et propose une animation du réseau des partenaires,
- des réseaux d'échanges pour favoriser l'entraide, la valorisation et l'apprentissage des compétences (RECS),
- des ateliers de mobilisation portés par le CIDFF à destination du public féminin, déployés également sur les secteurs ruraux,
- des actions de soutien à la mobilité,
- des ateliers objectifs sports,
- des ateliers de soutien à la création d'activité : régénère.

## Enjeux stratégiques

### AXE 1 SÉCURISER L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS D'INSERTION ET PERMETTRE LE CHOIX ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES

**L'information des allocataires** RSA est un enjeu majeur identifié lors des assises territoriales de l'insertion du Lunévillois pour favoriser la mobilisation des personnes et dynamiser les parcours. Plusieurs actions ont été retenues :

- Consolider la phase d'orientation en facilitant la compréhension du dispositif et l'information sur l'offre mobilisable pour permettre à la personne de se projeter.
- Garantir une information tout au long du parcours via le référent unique mais également sous d'autres formes pour une information large visant l'ouverture des possibles, d'actualité et dynamique, disponible aussi au rythme de la personne.
- Associer les allocataires RSA et des professionnels à cette réflexion pour répondre au mieux aux besoins, que ce soit en matière de messages à passer, que de vecteurs ou supports à utiliser pour permettre l'accès de tous à l'information, qu'il soit ou non à l'aise avec le numérique.

L'accès aux droits est également un axe essentiel à soutenir en complément des interventions des professionnels de l'accompagnement par un renforcement des collaborations avec les acteurs de l'accès aux droits et notamment les Maisons France Services.

Compte tenu de la part d'allocataires RSA de plus de 60 ans sur le Lunévillois (232 personnes, soit 8%), dont certains ne mobilisent pas leurs droits par méconnaissance ou face à la complexité, et fort des constats des professionnels, 2 axes de travail sont plus particulièrement identifiés :

Démarche systématisée de préparation des dossiers et étude des droits retraite des allocataires RSA de plus de 60 ans en leur proposant un parcours concerté et facilité mobilisant les différents partenaires concernés (CARSAT, MSA, Caisses de retraite complémentaires).

Accompagner l'accès aux droits de santé et/ou l'accès aux droits MDPH (RQTH, orientation milieu protégé et AAH).

### AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

Le territoire du Lunévillois se caractérise par une part d'allocataires RSA en parcours mobilisation sociale de 31 %, soit 6% de plus que la moyenne départementale. Cette situation peut s'expliquer par des caractéristiques territoriales : 57 % des allocataires RSA sont des femmes, 31 % sont des familles monoparentales, 32 % des allocataires sont dans le dispositif depuis plus de 10 ans. A ces éléments statistiques, s'ajoutent des éléments pouvant complexifier la mise en œuvre de parcours d'insertion : les niveaux de formation, les enjeux de mobilité dans un secteur largement rural, la difficulté à trouver ou recourir à des solutions en matière de garde d'enfants.

Afin de proposer des accompagnements adaptés, l'enjeu sur le territoire sera donc de :

- Dynamiser les parcours des personnes en mobilisation sociale en proposant des temps d'accompagnement renforcé, des approches différentes portées par des équipes de professionnels mutualisant leurs outils et expertises, développant les démarches collectives.
- Organiser des réévaluations de situations pour réorienter vers un autre parcours le cas échéant, en fonction de plans d'actions ciblés. Il s'agira, par exemple, de formaliser avec le service social des modalités de revisite des situations des jeunes de moins de 26 ans, confiés au SSD pour favoriser la réactivation d'un accompagnement socioprofessionnel.



- Poursuivre et renforcer les démarches partenariales visant à améliorer l'accès des publics ARSA à la santé, mobilité, les solutions de garde d'enfants en créant les conditions de la conscientisation par la personne, l'identification des réponses et leur mobilisation.

Conforter voire développer des actions ou initiatives valorisantes favorisant le développement de compétences, la confiance et l'estime de soi, l'accès au numérique, l'inscription dans le territoire, l'engagement citoyen.

Afin de favoriser les démarches d'insertion professionnelle, les collaborations avec pôle emploi et les missions locales seront renforcées pour permettre l'activation des leviers des uns et des autres pour favoriser la mobilisation et les parcours des allocataires.

Des démarches partenariales visant la promotion des métiers, les rencontres avec les entreprises, les démarches d'appui au recrutement sont des initiatives à poursuivre avec l'enjeu dans toutes ces démarches d'innover dans les formats, contenus et modalités de contact avec les publics pour faciliter leur mobilisation. Le travail avec les entreprises devra également permettre de favoriser l'accueil et sécuriser la reprise d'activité.

## **AXE 3 ANIMER ET ÉVALUER L'OFFRE D'INSERTION, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES ET LES ALLOCATAIRES**

Dans un contexte de territoire, comptant un PETR, 6 Communautés de Communes dont une non adhérente, un PLIE du Grand Nancy et du Lunévillois, 3 agences pôle emploi référentes, 2 missions locales... des interlocuteurs institutionnels différents en fonction des périmètres (Pays Lunévillois ou CC du Pays du Sel et du Vermois)...l'animation et la gouvernance sont des axes à renforcer pour favoriser les complémentarités, mutualiser les moyens et initiatives visant à faciliter l'insertion des publics dont les allocataires RSA.

Il s'agira de :

- Renforcer le pilotage politique territorial au sein des CPEI en partenariat avec l'Etat et la Maison de l'emploi porteuse du PLIE en veillant à la mobilisation des communautés de communes et du pays
- Articuler les interventions des acteurs institutionnels, pour favoriser les complémentarités et la mise en œuvre de plans d'action communs, en ayant une attention particulière concernant la CC des Pays du Sel et du Vermois pour laquelle les périmètres institutionnels et interlocuteurs sont multiples.
- Animer le réseau des opérateurs de l'insertion pour favoriser information, professionnalisation et collaborations.
- Favoriser la contribution des allocataires RSA aux démarches d'évaluation ou de réflexion sur les besoins et actions.



## AXE 1 SÉCURISER L'ENTRÉE DANS LE PARCOURS D'INSERTION ET PERMETTRE LE CHOIX ÉCLAIRÉ DES ALLOCATAIRES

### INFORMATION ET COMMUNICATION EN FAVEUR DES ARSA

#### CONTEXTE

- Enjeu de mobilisation des publics, indépendamment du référent.
- Déficit d'information de l'allocataire, nécessité d'élargir les informations en qualité et en quantité.
- Besoin d'acculturation des professionnels accompagnant les allocataires sur les nombreux dispositifs.

#### PUBLIC CIBLE

Allocataires du RSA

#### OBJECTIFS

- Rendre acteurs les ARSA, leur redonner le pouvoir d'agir.
- Diffuser les informations concernant les perspectives d'actions ou d'opportunités indépendamment des parcours ou des projets des personnes.
- Améliorer la compréhension des actions et la lisibilité des organisations et partenaires.
- Améliorer la diffusion d'informations et les contenus et faciliter l'accès aux actions.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

**Développer l'information et la communication en direction des publics**, en associant des allocataires à la construction de certaines de ces réponses :

- Améliorer les contenus et supports d'information à destination des ARSA
  - Présentation des actions et formats (flyers, vidéos, ...)
  - Modalités de diffusion
- Créer des temps de rencontres avec des ARSA sous des formes variées
- Informations collectives, visites de structures
- Rendez-vous insertion, tiers lieux
- Réflexion concernant des missions d'ambassadeurs ou le soutien par les pairs
- Développer des outils numériques ou applications facilitant le passage d'informations aux personnes et leur inscription dans les actions
- Infos d'actualités sur les ateliers, forums, visites d'entreprises...
- Réflexion sur les modalités ou circuits d'inscription des personnes

#### **Renforcer la connaissance de l'offre par les référents et partenaires**

Formaliser des modalités de collaborations avec des partenaires relais de proximité pouvant également relayer l'information (Maisons France services, les démarches visant le « aller vers » : Partego Mobile, La Guitoune du Centre social Les Épis...).

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombre d'ARSA associés à la réflexion
- Nombre de rencontres
- Supports proposés
- Nombre d'informations collectives,
- Nombre d'ARSA présents,
- Nombre de réunions d'informations auprès des professionnels

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Pilotage : STI
- Partenaires associés : des allocataires RSA experts usage, les partenaires et les Référents Uniques (RU), la DIRCOM

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### DYNAMISER LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT D'ARSA EN MOBILISATION SOCIALE

#### CONTEXTE

- Une part importante des publics en parcours mobilisation sociale sur le territoire : 41% des allocataires RSA
- Une offre d'accompagnement assurée par le service social à renforcer.
- Particularité du Lunévillois avec 57 % de femmes, 30% de personnes seules avec enfants, 31% des ARSA sont depuis plus de 10 ans dans le dispositif
- Public pouvant rencontrer un cumul de difficultés : santé, mobilité, projet vie, prof, isolement, implication dans la cité des publics
- Difficulté de mobilisation de certains publics : nécessité de développer des démarches ou actions pouvant faire levier à l'accompagnement

#### PUBLIC CIBLE

- Les allocataires RSA éloignés de l'emploi cumulant des freins à l'insertion
- Les personnes en parcours mobilisation sociale

#### OBJECTIFS

- Redynamiser les parcours et favoriser les réorientations vers d'autres types d'accompagnement ou d'autres droits.
- Favoriser l'aboutissement de démarches nécessitant un accompagnement important : santé, insertion professionnelle, isolement, mobilité.
- Répondre aux besoins d'accompagnement des personnes en parcours mobilisation sociale
- Développer des approches nouvelles pour mobiliser les publics, faire autrement.
- Outiller les professionnels (nouveaux outils, différents types d'accompagnement, complémentarité des interventions, coconstruction).

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- Soutenir des démarches visant le renforcement des parcours mobilisation sociale :
  - Dynamique l'étincelle/bouge dans l'est, déployée chaque année sur un périmètre site MDS pour revisiter les situations, dynamiser des parcours sur 6 mois ou 1 an en relais des référents uniques du SSD, grâce à un accompagnement renforcé (équipe de professionnels, rythme intensif des rencontres, ...).
  - Réflexion sur des modalités d'accompagnement en binôme (professionnel du social et du socioprofessionnel) pour certains publics spécifiques.
  - Expérimenter des « plateformes d'accompagnement » mutualisant les offres et ressources de plusieurs partenaires.
- Renforcer le développement de nouveaux modes de faire :
  - Proposer des démarches « d'aller vers ou de faire avec » afin de faire progresser les situations sur différents champs, en favorisant l'inscription des personnes dans leur territoire.
  - Mutualiser des approches et expertises de professionnels au service des parcours.
- Développer des formations, échanges de pratiques, outils, ressources pour les professionnels référents uniques.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Nombre de personnes accompagnées.
- Taux de personnes : accès aux autres droits.
- Taux de personnes réorientées vers un autre parcours.
- Taux de sorties dynamiques des personnes accompagnées.

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- Le STI.
- Le service social départemental.
- Les partenaires et les Référents Uniques (RU).

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### AMÉLIORER LA PRISE EN COMPTE DE LA SANTÉ DES ARSA

#### CONTEXTE

- Public avec problématique santé sans prise de conscience de celle-ci (addiction, déficience, psychologiques et psychiatriques).
- Frein principal évoqué par les personnes à travers les CI et faisant obstacle à leur insertion.
- Public non reconnu TH.
- Offre mal identifiée par les professionnels.
- Cumul de difficultés pour accéder à l'offre (éloignement, mobilité...).

#### PUBLIC CIBLE

- Public avec problématique de santé.
- Tout public RSA.

#### OBJECTIFS

- Favoriser une meilleure prise en compte de la santé par les publics.
- Permettre l'accès aux soins et aux dispositifs de droits communs.
- Favoriser l'outillage des professionnels de l'accompagnement (connaissance de l'offre, formation, outils...).
- Identifier les besoins et les offres complémentaires à développer.

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

##### En direction des publics :

- Développer des actions supports pour les publics favorisant le prendre soin ou l'évaluation du projet santé de la personne.
- Prendre appui sur l'offre spécifique existante et l'optimiser
  - Offres spécifiques Handi 54 et Espoir 54.
  - Déploiement de l'expérimentation de l'équipe mobile précarité santé initiée par le groupement hospitalier GHEMM et articulations avec les parcours d'accompagnement ARSA.
- Développer des offres de services complémentaires mobilisant d'autres expertises (psychologues, infirmiers...)

##### En direction des professionnels :

- Conforter la connaissance de l'offre et des services proposés par les différents partenaires visant à soutenir l'accès à la santé des publics.
- Développer ou renforcer des modalités de collaborations entre les acteurs de l'insertion et ceux du handicap (Equipe Pole emploi Cap emploi santé, la MDPH, le service autonomie, structures du handicap...) et de la santé au sens large.
- Soutenir la professionnalisation des acteurs de l'accompagnement et des partenaires.
- Contribuer à une clarification des modalités d'information et d'animation de la thématique santé sur le territoire, en lien avec les contrats locaux de santé et de santé mentale et les différents réseaux de partenaires... Identification des besoins et des initiatives partenariales à renforcer.

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Outil de présentation de l'offre.
- Actions développées.
- Public positionné.
- Partenariats renforcés activés.
- Formations des professionnels organisées.
- Nombre de participants.

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- STI.
- Partenaires de l'insertion.
- Partenaires de la santé et du handicap.
- PETR porteur du CLS et CLSM.
- ARS, MDPH.

## AXE 2 PROPOSER DES ACCOMPAGNEMENTS ADAPTÉS

### FACILITER L'ACCÈS OU LE RETOUR À L'EMPLOI ET LA FORMATION

#### CONTEXTE

- Beaucoup de métiers en tension avec des offres non pourvues sur le territoire : enjeu de mutualiser les actions pour ne pas essouffler les employeurs (PME, artisans,)
- Difficultés de mobilisation des publics constatées par les différents acteurs, nécessitant un travail concerté des différents partenaires (Missions locales Pole emploi PLIE Région DDETS...)
- Personnes les plus proches de l'emploi sont retournées à l'emploi. Travail à mener avec des publics qui peuvent présenter des freins (mobilité, santé, formation...) et nécessitant également un accompagnement sur la projection à l'emploi, les projets

#### PUBLIC CIBLE

- Tout public, dont les allocataires RSA du territoire

#### OBJECTIFS

- Susciter des vocations et travailler sur la promotion des métiers
- Favoriser le repérage et la mobilisation des publics
- Amorcer les parcours de formation
- Favoriser l'accès à l'emploi des publics en développant le lien avec les entreprises et les SIAE
- Accompagner le retour à l'emploi des ARSA
- Consolider l'animation du réseau de partenaires impliqués

#### MODALITÉS OPÉRATOIRES

- Organiser des événements partenariaux visant la promotion des métiers et pérenniser les forums sectoriels sur les métiers en tension, en amont du démarrage des sessions de formations.
- Soutenir les initiatives partenariales et les collaborations avec les employeurs pour développer des opportunités de mises en relation (job dating, clauses d'insertion, immersions, conviv'emploi, visites entreprises, autres supports de rencontre...)
- Mobiliser les partenaires de l'accompagnement socioprofessionnel, l'IAE, le marché tuteurat pour sécuriser le retour à l'emploi
- Favoriser l'information des publics et des professionnels concernant les leviers financiers de droit commun et spécifiques permettant de soutenir la reprise d'activité (aides à la mobilité, garde d'enfants, cumul RSA et revenu activité...)
- Poursuivre les démarches de mobilisation des publics vers les SIAE en lien avec les structures et IAE Grand Est
- Expérimenter des démarches avec les référents et partenaires afin de proposer des actions de sensibilisation des publics ou des formats de rencontre différents favorisant la mobilisation en proximité
- Développer l'informations du réseau, la lisibilité des initiatives et événements afin de favoriser la participation des publics

#### INDICATEURS ET RÉSULTATS

- Actions programmées
- Nombre personnes présentes aux actions dont ARSA présents
- Nombre d'employeurs présents ou mobilisés
- Résultats à 6 mois : nombre de mises en relation, d'immersions, nombre de recrutements et entrées en formation
- ARSA en formation (OUIFORM)
- Implication des partenaires

#### PILOTAGE - PARTENAIRES

- STI Mission Locale, Pole emploi,
- DDETS Région PLIE
- Ensemble du réseau des acteurs de l'emploi, insertion et formation
- entreprises, collectivités

## **AXE 3 ANIMER ET ÉVALUER L'OFFRE D'INSERTION, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES ET LES ALLOCATAIRES**

### **ANIMATION ET INFORMATION DU RÉSEAU D'ACCOMPAGNATEURS ET PARTENAIRES**

#### **CONTEXTE**

- De nombreux mouvements de professionnels au sein des services internes et des partenaires institutionnels et associatifs
- Une offre de droit commun et des actions spécifiques qui évoluent
- Besoin d'information des professionnels, de retisser des liens de collaborations
- Nécessité de contribuer à l'adaptation des offres ou au développement de nouvelles initiatives en fonction des besoins

#### **PUBLIC CIBLE**

Professionnels de l'accompagnement  
Réseau d'opérateurs  
Acteurs et partenaires associés dans les différents champs (insertion, emploi, santé, accès aux droits,

#### **OBJECTIFS**

- Améliorer l'information des accompagnateurs pour favoriser mobilisation et accompagnement des publics
- Contribuer à une meilleure appropriation des outils, informations, actions
- Favoriser la professionnalisation des acteurs
- Développer les collaborations, initiatives, actions communes

#### **MODALITÉS OPÉRATOIRES**

##### **Renforcer la connaissance de l'offre par les référents et partenaires :**

- Optimiser et organiser la diffusion de l'information concernant les offres, la chaîne de services mais également les actualités : répertoire des actions d'insertion actualisé, plateforme collaborative pour mise à disposition des informations des différents partenaires, diffusion de flash insertion pour les actualités
- Organiser les rencontres avec les professionnels et partenaires pour favoriser l'appropriation de l'information : les rencontres mensuelles du STI
- Développer des groupes de travail pour réflexion sur besoins des professionnels et des publics, capitaliser les outils, les bonnes pratiques, les organisations à mettre en place ou les actions à mener.

##### **Contribuer à la professionnalisation des acteurs et au développement des collaborations :**

- Développement de démarches de formation territoriales, échanges de pratiques
- Formaliser des modalités de collaborations avec des partenaires relais de proximité pouvant également relayer l'information (Maisons France services, les démarches visant le « aller vers » : Partego Mobile, La Guitoune du Centre social Les Epis à Lunéville...)
- Contribuer à l'identification des espaces et instances d'informations en fonction des thématiques, à l'articulation des démarches et à la sécurisation des listes de diffusion
- Favoriser le partage, la valorisation des bilans et résultats.

#### **INDICATEURS ET RÉSULTATS**

- Nombre de rencontres
- Nombre de structures et professionnels concernés
- Supports proposés
- Nombre de formations ou échanges de pratiques initiés
- Nombre de participants
- Nombre de réunions d'informations auprès des professionnels

#### **PILOTAGE - PARTENAIRES**

- Le STI
- Les partenaires institutionnels et associatifs,
- Les Référents Uniques (RU) et partenaires conventionnés

# GLOSSAIRE

|               |                                                                             |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <b>3DS</b>    | Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification (loi). |
| <b>AAH</b>    | Allocation aux adultes handicapés                                           |
| <b>ACI</b>    | Atelier et chantier d'insertion                                             |
| <b>AGDE</b>   | Accompagnement global/général des demandeurs d'emploi                       |
| <b>AGIL</b>   | Association de gestion inter-PLIE Lorraine                                  |
| <b>AI</b>     | Association intermédiaire                                                   |
| <b>AIRA</b>   | Aide individuelle à la reprise d'activité                                   |
| <b>AMI</b>    | Appel à manifestation d'intérêt                                             |
| <b>AOM</b>    | Autorité organisatrice de la mobilité                                       |
| <b>AOT</b>    | Autorité organisatrice de transports                                        |
| <b>ARS</b>    | Agence régionale de santé                                                   |
| <b>ARSA</b>   | Allocataire du RSA                                                          |
| <b>AS</b>     | Action sociale                                                              |
| <b>ASPA</b>   | Allocation de solidarité aux personnes âgées                                |
| <b>BIT</b>    | Bureau international du travail                                             |
| <b>BTP</b>    | Bâtiment, travaux publics                                                   |
| <b>CAF</b>    | Caisse d'allocations familiales                                             |
| <b>CAOM</b>   | Convention annuelle d'objectifs et de moyens                                |
| <b>CARSAT</b> | Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail                       |
| <b>CASF</b>   | Code de l'action sociale et des familles                                    |
| <b>CC</b>     | Communauté de communes                                                      |
| <b>CCSPIE</b> | Conseil consultatif du service public de l'insertion et de l'emploi         |
| <b>CDDI</b>   | Contrat à durée déterminée d'insertion                                      |
| <b>CER</b>    | Contrat d'engagement réciproque                                             |
| <b>CGOE</b>   | Contrôle de gestion, observatoire, évaluation                               |
| <b>CHRS</b>   | Centre d'hébergement et de réinsertion sociale                              |
| <b>CI</b>     | Contrat d'insertion                                                         |
| <b>CIDFF</b>  | Centres d'informations sur les droits des femmes et des familles            |
| <b>CLS</b>    | Contrat local de santé                                                      |
| <b>CLSM</b>   | Conseil Local de Santé Mentale                                              |
| <b>CPAM</b>   | Caisse primaire d'assurance maladie                                         |
| <b>CPEI</b>   | Comité de pilotage emploi – insertion                                       |
| <b>CPTS</b>   | Communauté professionnelle territoriale de santé                            |
| <b>DASI</b>   | Direction de l'action sociale et de l'insertion                             |
| <b>DDETS</b>  | Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités         |
| <b>DE</b>     | Demandeur d'emploi                                                          |
| <b>DEFM</b>   | Demandeur d'emploi en fin de mois                                           |
| <b>DPAE</b>   | Déclaration préalable à embauche                                            |
| <b>DREES</b>  | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques  |
| <b>DST</b>    | Directeur des services territoriaux                                         |
| <b>EBE</b>    | Entreprise à but d'emploi                                                   |
| <b>ECRSA</b>  | Équipe consultative RSA                                                     |
| <b>EHPAD</b>  | Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes                |
| <b>EI</b>     | Entreprise d'insertion                                                      |
| <b>EITI</b>   | Entreprise d'insertion par le travail indépendant                           |
| <b>EPCI</b>   | Établissement public de coopération intercommunale                          |
| <b>ETP</b>    | Équivalent temps plein                                                      |
| <b>ESS</b>    | Économie sociale et solidaire                                               |
| <b>ETTI</b>   | Entreprise de travail temporaire d'insertion                                |

|               |                                                                                          |
|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>FLE</b>    | Formation langues étrangères                                                             |
| <b>FTI</b>    | Fonds territorial insertion                                                              |
| <b>GHEMM</b>  | Groupe Hospitalier de l'Est de la Meurthe-et-Moselle                                     |
| <b>GPEC</b>   | Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences                                    |
| <b>IAE</b>    | Insertion par l'activité économique                                                      |
| <b>ICE</b>    | Indicateur de concentration de l'emploi                                                  |
| <b>INSEE</b>  | Institut national de la statistiques et des études économiques                           |
| <b>JAO</b>    | Journée d'accueil et d'orientation                                                       |
| <b>JEO</b>    | Journée d'entretien et d'orientation                                                     |
| <b>JSO</b>    | Journée de suivi d'orientation                                                           |
| <b>LOM</b>    | Loi d'orientation des mobilités                                                          |
| <b>MAPTAM</b> | Modernisation de l'action publique territoriale et de l'affirmation des Métropole (loi)  |
| <b>MDD</b>    | Maison de département                                                                    |
| <b>MDE</b>    | Maison de l'emploi                                                                       |
| <b>MDPH</b>   | Maison départementale pour les personnes handicapées                                     |
| <b>MDS</b>    | Maison départementale des solidarités                                                    |
| <b>MFS</b>    | Maison France services                                                                   |
| <b>MSA</b>    | Mutualité sociale agricole                                                               |
| <b>PACEA</b>  | Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie                    |
| <b>PDI</b>    | Programme départemental d'insertion                                                      |
| <b>PE</b>     | Pôle Emploi                                                                              |
| <b>PETR</b>   | Pôle d'équilibre territorial et rural                                                    |
| <b>PLIE</b>   | Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi                                      |
| <b>PMSMP</b>  | Période de mise en situation en milieu professionnel                                     |
| <b>PNSE</b>   | Plan national santé environnement                                                        |
| <b>PPAE</b>   | Plan personnalisé d'accès à l'emploi                                                     |
| <b>PRF</b>    | Plan régional de formation                                                               |
| <b>PRIAE</b>  | Programme régional de formation pour les salariés en insertion par l'activité économique |
| <b>PTI</b>    | Pacte territorial pour l'insertion                                                       |
| <b>RAID</b>   | Réseau d'aide et d'information sur les droits                                            |
| <b>RECS</b>   | Réseaux d'échanges, de compétences et de savoirs                                         |
| <b>REMM</b>   | Réseau éducatif de Meurthe-et-Moselle                                                    |
| <b>RMI</b>    | Revenu minimum d'insertion                                                               |
| <b>RQTH</b>   | Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé                                    |
| <b>RSA</b>    | Revenu de solidarité active                                                              |
| <b>RSE</b>    | Responsabilité sociétale de l'entreprise                                                 |
| <b>RSTI</b>   | Responsable du service territorial insertion                                             |
| <b>RTAD</b>   | Réseaux territoriaux d'accès aux droits                                                  |
| <b>RTI</b>    | Référent territorial insertion                                                           |
| <b>RTS</b>    | Responsable territorial des Solidarités                                                  |
| <b>RSSP</b>   | Responsable de service social de proximité                                               |
| <b>SAAD</b>   | Service d'aide et d'accompagnement à domicile                                            |
| <b>SI</b>     | Système d'information                                                                    |
| <b>SIAE</b>   | Structure de l'insertion par l'activité économique                                       |
| <b>SPEID</b>  | Service public emploi et insertion départementale                                        |
| <b>SPIE</b>   | Service public de l'insertion et de l'emploi                                             |
| <b>SSD</b>    | Service social départemental                                                             |
| <b>STA</b>    | Service territorial autonomie                                                            |
| <b>STI</b>    | Service territorial insertion                                                            |
| <b>TH</b>     | Travailleur en situation de handicap                                                     |
| <b>TI</b>     | Travailleur indépendant                                                                  |
| <b>TS</b>     | Travailleur social                                                                       |
| <b>TZCLD</b>  | Territoire zéro chômeurs de longue durée                                                 |
| <b>TZNR</b>   | Territoire zéro non-recours                                                              |

# ANNEXES

## Les chiffres clés de l'insertion en Meurthe-et-Moselle

### L'insertion en Meurthe-et-Moselle

- Une reprise économique récente
  - **21 542** allocataires RSA en 54 au 31/12/2022
  - **-10%** d'allocataires RSA entre 2020 et 2022
  - **-6%** DEFM ABC entre 2021 et 2022
- Néanmoins, une précarité qui reste forte
  - **14,6%** de taux de pauvreté en 54 en 2020
  - **68%** d'embauches en CDD < 1 mois au T4 2022

### Le parcours de l'allocataire RSA

- Un accompagnement vers l'emploi
  - **66%** d'orientations des nouveaux entrants en moins d'un mois en T3 2022
  - **1 allocataire sur 2** en emploi près un passage en IAE
- Mais qui manque de fluidité
  - **4 allocataires sur 5** restent dans la même modalité après 1 an
  - **+ 6%** d'allocataires de très longue durée
- Un besoin d'innovation pour faire face aux problématiques
  - **34%** de non recours au RSA en France en 2018
  - **+ 21%** d'allocataires de 60ans et + entre le 31/12/2019 et le 31/12/2022
  - **25%** de familles monoparentales chez les allocataires RSA au 31/12/2022
- L'engagement Meurthe-et-Mosellan qui reste fort
  - **+ 2,8%** de budget dédié à l'allocation RSA (BP 2020-2023)
  - **+131,5M€** de dépenses d'allocation RSA (CA 2022)
  - **708M€** de reste à charge départemental RSA cumulé entre 2008 et 2022
  - **Près de 200** structures qui oeuvrent sur le parcours de l'allocataire en 54

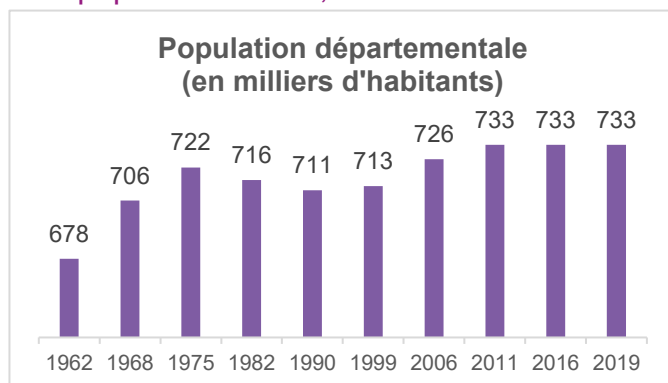
Sources : CD54 CGOE/DASI, Pôle Emploi - STMT, INSEE, DREES, Acoess & MSA



# Diagnostic socio-économique

## Éléments socio-démographiques clés du Département

### Une population stable, mais vieillissante



Forte d'une population de 733 760 habitants en 2019 (au 01/01/2022), la Meurthe-et-Moselle constitue le 4<sup>ème</sup> département le plus peuplé de la Région Grand Est. Avec une population stable (+0,4% entre 2013 et 2019), la Meurthe-et-Moselle connaît une croissance légèrement plus rapide qu'en Région Grand-Est (+0,1%), mais reste en dessous du niveau national (+2,2% en France métropolitaine).

Source : INSEE, RP exploitation principale.

### Des disparités sont visibles selon les territoires (entre 2013 et 2019) :

#### Longwy

**Moteur de la croissance départementale.** Seul territoire à connaître à la fois un solde migratoire et un solde naturel positif, grâce en partie au phénomène transfrontalier, avec une augmentation de 0,67% de population par an entre 2013 et 2019.

#### Briey

**Un dynamisme différent entre le Nord et le Sud du territoire.** Le Nord du territoire profite de sa proximité luxembourgeoise pour gagner des habitants, contrairement au Sud (exceptions : Auboué et Homécourt). Globalement, la population reste stable depuis 10 ans : 0,4% entre 2013 et 2019.

#### Val de Lorraine

**Faible progression du nombre d'habitants.** Les trois principales villes (Pont-à-Mousson, Champigneulle et Frouard) perdent approximativement 700 habitants au total en cinq ans.

#### Grand Nancy

**Croissance démographique retrouvée,** mais qui reste faible sur la période 2013-2019 (+1,5%). L'accroissement de la population est principalement porté par les communes à l'Est de la Métropole. Le déficit migratoire sur le territoire du Grand Nancy est en partie résorbé.

#### Terres de Lorraine

**Population en baisse** (-0,24 % par an). Le territoire Terres de Lorraine connaît le plus fort déficit migratoire départemental. Les plus fortes baisses sont visibles dans les pôles urbains.

#### Lunévillois

**Forte baisse démographique** mesurée à -0,47% par an. L'ensemble du territoire connaît un déclin démographique préoccupant avec une population vieillissante, notamment à l'Est. Le lunévillois est le seul territoire du département confronté à un déficit naturel.

Source : INSEE, RP exploitation principale.

### Solde migratoire et solde naturel

Entre 2013 et 2019, l'excédent naturel s'amenuise mais contribue toutefois à la faible croissance démographique du département, le déficit migratoire étant moins important que sur la période 2008-2013.

Solde migratoire : La désindustrialisation des années 1960 à 1990 a provoqué un fort déficit migratoire (- 4 900 personnes par an de 1975 et 1982). Ce déficit s'est toutefois pratiquement résorbé dans les années 2000, où l'on comptabilisait -750 personnes par an en moyenne. Le département connaît une nouvelle hausse du déficit, -1 945 personnes par an entre 2008 et 2013. A noter que le solde migratoire reste positif dans les intercommunalités proches du Luxembourg.

**Solde naturel** : Avant les années 1975, la population départementale augmentait grâce à un fort excédent naturel (+0,8 % par an en moyenne). Depuis 1975, le solde naturel est en constante diminution (+0,17 % par an en moyenne sur la période 2013-2019) mais demeure positif. Sur la période 2008-2019, l'excédent naturel parvient de justesse à combler le déficit migratoire. Les plus forts excédents naturels sont relevés dans les EPCI les plus peuplés. Entre 2013 et 2018, six EPCI se trouvent en situation de déficit naturel, dont trois sur le Lunévillois et deux sur le territoire de Longwy.

**Source** : INSEE, RP (exploitation principale).

### Taux de natalité

En diminution constante depuis les premiers relevés en 1968.

**2000-2010** : environ 8 600 naissances annuelles.

**2021** : 6 785 naissances domiciliées.

En 2019, le taux de natalité atteint 9,6% dans le département, 8,5% sur le territoire de Longwy. Des chiffres éloignés du taux de natalité français, qui est de 11,0%.

### Taux de mortalité

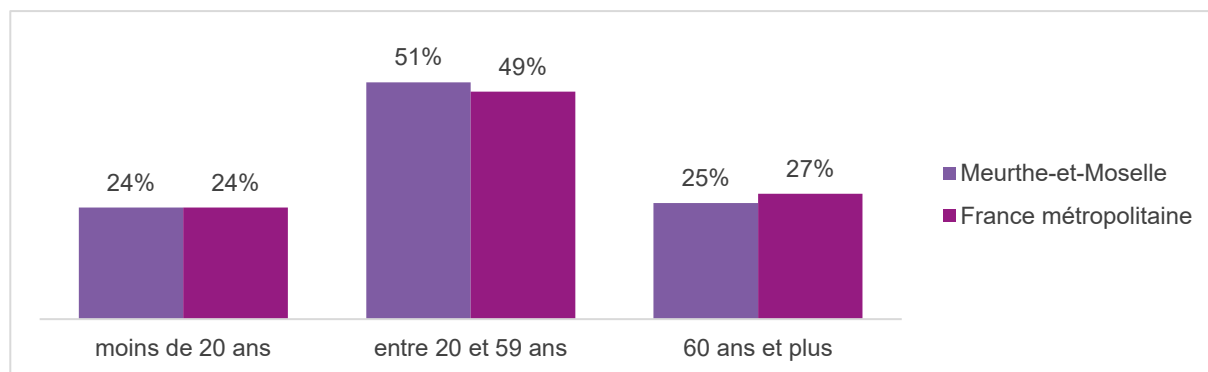
L'épidémie de Covid-19, a entraîné une hausse exceptionnelle de la mortalité en 2020. En France métropolitaine, on dénombre 56 000 décès de plus qu'en 2019 (+9%), un constat qui est d'autant plus visible à l'échelle départementale avec environ 1 000 décès supplémentaires (+14%).

La mortalité infantile, est-elle aussi en hausse avec en 2019, 4,1 décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 enfants nés vivants au cours des trois dernières années. Des chiffres départementaux plus élevés que ceux relevés en France métropolitaine (3,6) et dans la région Grand Est (3,5).

**Sources** : INSEE, statistiques de l'état civil, dénombremments (1968-1990) et RP (exploitation principale – depuis 1999).

### Indice de jeunesse

En 2019, la Meurthe-et-Moselle compte moins de jeunes âgés de moins de 20 ans (173 097) que de seniors âgés de 60 ans et plus (186 727). A titre de comparaison, en France métropolitaine les jeunes de moins de 20 ans représentent une part moindre de la population (23,9% en 2019). Les seniors âgés de 60 ans et plus représentent quant à eux une proportion plus importante (26,2% de la population).



L'indice de jeunesse correspondant au rapport entre le nombre de personnes de moins de 20 ans et la population âgée de 60 ans et plus, baisse en Meurthe-et-Moselle. Alors qu'il était de 1,02 en 2013, il n'est plus que de 0,93 en 2019.

Le vieillissement de la population touche les six territoires mais à des rythmes différents. En 2018, l'indice se trouve être supérieur à 1,00 dans 4 EPCI périurbains : CC Bassin de Pont-à-Mousson (1,00), CC Mad et Moselle (partie 54) (1,01), CC Seille et Grand Couronné (1,07) et CC du Pays de Colombey et du Sud Toulinois (1,14). Ces territoires attirent les jeunes ménages d'actifs s'installant de plus en plus loin des pôles urbains, à la recherche d'un cadre de vie plus favorable.

Depuis les années 1970, le vieillissement de la population et les changements dans les modes de vie entraînent une diminution de la taille des ménages français. Cette tendance se vérifie aussi en Meurthe-et-Moselle où la taille des ménages passe de 3,20 personnes en 1968 à 2,12 personnes en 2019.

**Source** : INSEE, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2019 exploitations principales.

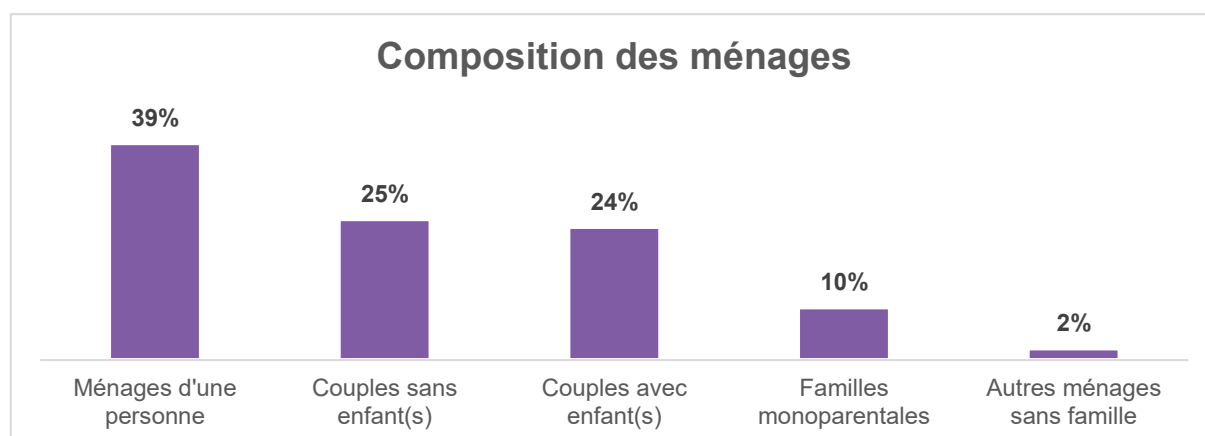
## Niveau de diplômes

En 2019, 28,4% des meurthe-et-mosellans âgés de 15 ans ou plus sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Trente ans auparavant, ils étaient seulement 10,7%.

La part de la population sans diplôme est plus élevée dans le pays-Haut et dans l'Est lunévillois, avec 29,3% de la population non diplômée parmi la population âgée de 15 ans ou plus en 2019.

A l'inverse, avec plus de 50 000 étudiants et 28 700 emplois de cadres, la population du Grand Nancy est surdiplômée par rapport à la moyenne départementale : 68 400 personnes ont un diplôme universitaire en 2018, soit 40 % de la population âgée de 15 ans ou plus (13,5 points de plus qu'en région).

**Source** : INSEE, RP (exploitation principale).



Les ménages de petite taille se situent dans les principales agglomérations du département mais aussi à l'Est du Lunévillois. Sur le Grand Nancy l'importante population étudiante justifie la faible taille moyenne des ménages (1,89 personne en 2019).

**Source** : INSEE, RP 2019 (exploitation complémentaire).

## Sur les territoires ...

|                                        | Longwy | Briey | Val de Lorraine | Grand Nancy | Terres de Lorraine | Lunévillois | 54    |
|----------------------------------------|--------|-------|-----------------|-------------|--------------------|-------------|-------|
| <b>Part population départementale*</b> | 12,2%  | 10,5% | 14,5%           | 35,2%       | 13,4%              | 14,2%       | -     |
| <b>Indice de jeunesse (2018)</b>       | 0,94   | 0,87  | 0,93            | 0,98        | 0,94               | 0,84        | 0,93  |
| <b>Population non diplômée**(2019)</b> | 32,1%  | 28,1% | 25,4%           | 23,0%       | 25,4%              | 29,3%       | 26,3% |
| <b>Ménages d'une personne (2019)</b>   | 35,0%  | 32,8% | 29,5%           | 50,3%       | 29,5%              | 33,2%       | 39,1% |

\*Population en vigueur au 01/01/2022

\*\* Population non scolarisée de 15 ans ou plus sans diplôme ou ayant au plus le brevet des collèges ou le BEPC.

### Population départementale

Territoire le plus petit en terme de superficie avec ses 142km<sup>2</sup>, le Grand Nancy regroupe à lui seul 35% de la population meurthe-et-mosellane. Les autres territoires bien moins densément peuplés, regroupent chacun entre 10 et 15% de la population départementale. Le Grand Nancy influence donc très fortement, l'ensemble des variables départementales.

### Indice de jeunesse

De par sa forte population étudiante, le Grand Nancy compte pratiquement autant de jeunes de moins de 25 ans, que de seniors de 60 ans et plus. Certains territoires sont plus impactés que d'autres, par le vieillissement global de la population. C'est le cas des territoires de Briey (0,87) et du Lunévillois (0,84).

### Niveau de diplômes

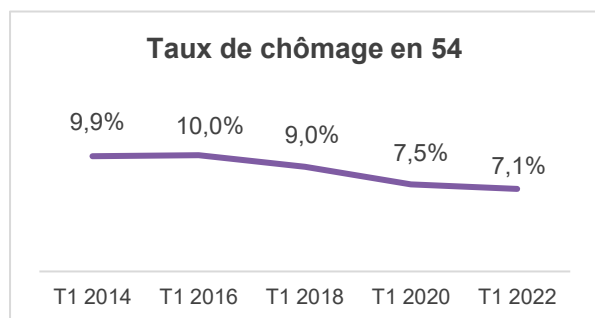
L'importante population étudiante sur le Grand Nancy explique aussi que ce territoire présente la plus forte proportion de personnes diplômées du département, parmi la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus. A contrario sur les territoires de Longwy, Briey et du Lunévillois, les personnes non diplômées représentent près d'un tiers de la population cible.

### Ménages composés d'une personne

Un ménage sur deux est composé d'une seule personne sur le territoire du Grand Nancy. Cette conjoncture s'explique aussi par la forte population étudiante présente sur le territoire. Les territoires de Terres de Lorraine et du Val de Lorraine connaissent une situation bien différente avec 29,5% des ménages composés d'une personne, soit les plus faibles proportions du département.

Source : INSEE, RP (exploitation principale).

## Une reprise économique réelle, mais qui crée avant tout une majorité d'emplois



### Taux de chômage en Meurthe-et-Moselle

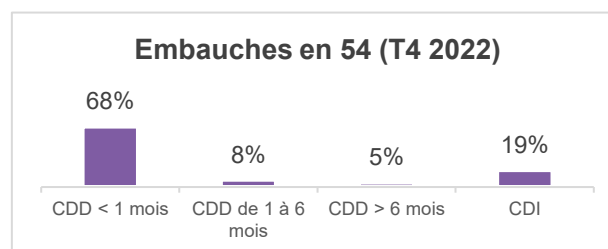
Le taux de chômage en Meurthe-et-Moselle est en diminution ces 5 dernières années. Il atteint au premier trimestre 2022, des niveaux similaires à ceux du début des années 2000. Même tendance en France métropolitaine avec 7,1% au premier trimestre 2022.

**Source :** INSEE, taux de chômage localisé par département, enquêtes emploi (chômage au sens du BIT).

### Embauches par types de contrat

2 embauches sur 3 se font par le biais de CDD de moins d'un mois. Le recours au CDI reste marginal, avec moins de 20% des embauches.

**Source :** Acoess & MSA, T3 2022.



### Créations d'entreprises

En 2021, le nombre de créations d'entreprises atteint un nouveau record avec 7 598 créations dans le département. Un chiffre en progression de 30% par rapport à 2019, et ce malgré la crise sanitaire. Une tendance qui se vérifie également au niveau régional (+35%) et au niveau national (+22%).

Cette hausse est portée par les créations d'entreprises individuelles qui représentent 78% des créations départementales. Le secteur d'activité du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration est celui qui représente le plus de créations en 2021, avec 30,2% des créations du département.

**Source :** INSEE, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2022, activités marchandes hors agriculture.

### Emplois par secteur d'activité

Les emplois tertiaires non marchands (administration publique, enseignement, santé et action sociale) représentent 40% de l'emploi total en Meurthe-et-Moselle en 2019, alors qu'ils n'en représentent que 34% au niveau national. Le Grand Nancy offre environ 117 800 emplois dans le domaine des services marchands et non marchands en 2018, soit 87,5% des emplois de la Métropole et 56,6% des emplois du secteur tertiaire du département.

|                                                              | Meurthe-et-Moselle | France métropolitaine |
|--------------------------------------------------------------|--------------------|-----------------------|
| Agriculture                                                  | 1,6%               | 3%                    |
| Industrie                                                    | 11,3%              | 15,6%                 |
| Construction                                                 | 5,7%               | 6,2%                  |
| Commerce, transports, services divers                        | 41,4%              | 41,2%                 |
| Administration publique, enseignement, santé, action sociale | 40,0%              | 34,0%                 |

**Source :** INSEE, Emplois selon le secteur d'activité, RP 2019 (exploitation principale).

## L'indicateur de concentration de l'emploi

Cet indicateur exprime le rapport entre le nombre d'emplois proposés et le nombre d'actifs, sur un territoire. L'indicateur de concentration de l'emploi (ICE) offre un regard sur l'attractivité d'un territoire, en mesurant sa capacité à offrir un nombre d'emplois suffisant aux actifs y résidant.

L'ICE de la région Grand-Est est inférieur à l'ensemble des régions françaises.

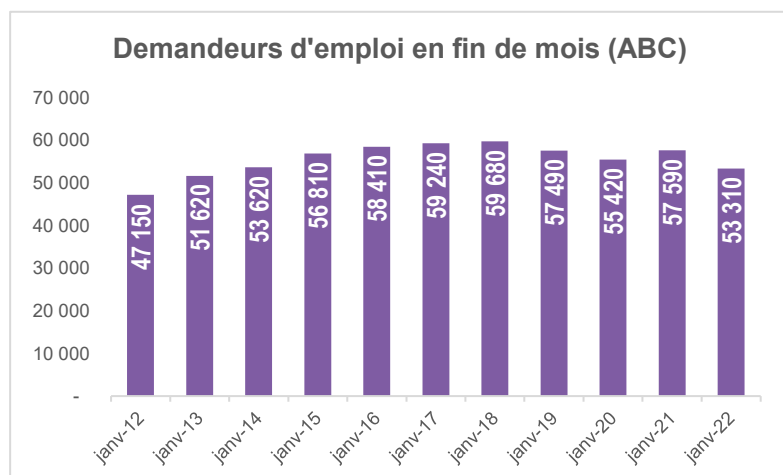
Source : INSEE, RP (exploitation principale)

|                       |
|-----------------------|
| <b>ICE</b>            |
| <b>en 2018</b>        |
| <b>88,1</b>           |
| Meurthe-et-Moselle    |
| <b>91,7</b>           |
| Région Grand Est      |
| <b>98,3</b>           |
| France métropolitaine |

Entre 2008 et 2018, dans le Nord du département, les ICE sont très faibles du fait d'une forte dépendance vis-à-vis du Luxembourg, de la Belgique et du département de la Moselle principalement ; le nombre d'emplois proposé a chuté en dix ans sur les territoires de Longwy et de Briey de respectivement -15% et -9%, alors qu'au cours de la même période, leur nombre d'actifs occupés a augmenté respectivement de 0,5 % et 3,3 %, d'où des indices qui diminuent très fortement.

Source : INSEE, RP (exploitation principale).

## Demandeurs d'emploi en fin de mois (ABC)



Au niveau départemental, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories ABC baisse depuis 2017. Toutefois, une hausse est visible en 2020, à la sortie de la crise sanitaire.

Les niveaux atteints en décembre 2022 sont comparables à ceux enregistrés dix ans auparavant, en 2012. La diminution est encore plus marquée sur les territoires situés à L'Est du département, et notamment Longwy avec 1 028 DEFM ABC en moins entre décembre 2020 et juin 2022.

Sources : Pôle Emploi - Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, Catégories A,B et C en Meurthe-et-Moselle 54 (Données brutes), Dares, STMT, traitement DREETS Grand Est - Sese (données brutes).

Catégories A,B et C : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

A : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

B : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)

C : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)

## Sur les territoires ...

### Taux de chômage localisé par zone d'emploi en moyenne annuelle

|                              | Taux de chômage T4 2022 | Évolution annuelle |
|------------------------------|-------------------------|--------------------|
| <b>Metz</b>                  | 7,1%                    | -0,3%              |
| <b>Nancy</b>                 | 6,8%                    | -0,2%              |
| <b>Saint-Dié-des-Vosges</b>  | 9,7%                    | -0,2%              |
| <b>Épinal</b>                | 7,3%                    | -0,1%              |
| <b>Sarrebouurg</b>           | 5,2%                    | -0,1%              |
| <b>Sedan</b>                 | 8,9%                    | +0,2%              |
| <b>Thionville</b>            | 6,7%                    | -0,5%              |
| <b>Meurthe-et-Moselle</b>    | 6,9%                    | -0,3%              |
| <b>Grand Est</b>             | 7,0%                    | -0,3%              |
| <b>France métropolitaine</b> | 7,0%                    | -0,3%              |

Source : INSEE, Taux de chômage (au sens du BIT, données CVS – provisoires).

### Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A, B, C (données brutes)

|                      | Longwy | Briey | Val de Lorraine | Grand Nancy | Terres de Lorraine | Lunévillois |
|----------------------|--------|-------|-----------------|-------------|--------------------|-------------|
| <b>Décembre 2016</b> | 6 934  | 6 243 | 7 730           | 21 983      | 6 652              | 8 496       |
| <b>Décembre 2021</b> | 6 328  | 5 785 | 7 369           | 20 681      | 6 185              | 7 767       |

Plus de la moitié des demandeurs d'emploi (ABC) proviennent du bassin d'emploi de Nancy. Le nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois (ABC) diminue sur l'ensemble des territoires.

Sources : Pôle Emploi – Dares, STMT, traitement DREETS-Grand Est – Sese (Données brutes).

### Demande d'emploi trimestrielle en catégories ABC - publics spécifiques (T4 2022)

|                           | Jeunes - de 25 ans | Séniors + de 50 ans | Chômeurs de 1 an et + |
|---------------------------|--------------------|---------------------|-----------------------|
| <b>France métro.</b>      | 12,4%              | 27,5%               | 44,9%                 |
| <b>Grand Est</b>          | 12,6%              | 28,0%               | 46,3%                 |
| <b>Meurthe-et-Moselle</b> | 12,9%              | 27,5%               | 46,1%                 |

Sources : Pôle emploi – STMT (région et département en données CVS), estimations trimestrielles.

### Cadres et professions intellectuelles sup. au sein de la population âgée de 15 ans ou +

Sur les territoires au Nord du département, la proportion de cadre et professions intellectuelles supérieures est plus faible. En 2019, ils n'étaient que 4,3% sur Longwy et 4,1% sur Briey. Constat similaire sur le Lunévillois avec 4,7%. Sur Terres de Lorraine (6,8%) et Val de Lorraine (7,2%) on observe des valeurs plus élevées, mais toujours très éloignées de celles du Grand Nancy et ses 11,7% de cadres et professions intellectuelles supérieures.

Source : INSEE, RP 2019 (exploitation complémentaire).

### Déclarations préalables à embauche données brutes (juillet 2021 à juin 2022)

|                           | Nombre    | Poids dans le 54 |
|---------------------------|-----------|------------------|
| <b>Briey</b>              | 10 682    | 2,6%             |
| <b>Longwy</b>             | 19 046    | 4,6%             |
| <b>Lunéville</b>          | 26 414    | 6,3%             |
| <b>Nancy</b>              | 301 998   | 72,6%            |
| <b>Pont-à-Mousson</b>     | 31 613    | 7,6%             |
| <b>Toul</b>               | 26 251    | 6,3%             |
| <b>Meurthe-et-Moselle</b> | 416 004   | 100,0%           |
| <b>Grand Est</b>          | 3 756 644 | -                |

Obligatoire, la DPAE effectuée 8 jours avant embauche par l'employeur permet de mesurer le nombre d'embauches de salariés. On constate que la majorité des DPAE départementales (72,6%), se font sur le bassin d'emploi de Nancy, très attractif. Le bassin de Briey est un peu en retrait, avec 2,6% des DPAE du département.

Source : URSSAF, MSA

### Embauches par types de contrats par bassin d'emploi

|                           | CDD < 1 mois | CDD de 1-6 mois | CDD > 6 mois | CDI |
|---------------------------|--------------|-----------------|--------------|-----|
| <b>Briey</b>              | 59%          | 11%             | 7%           | 23% |
| <b>Longwy</b>             | 56%          | 10%             | 6%           | 28% |
| <b>Lunéville</b>          | 63%          | 9%              | 6%           | 22% |
| <b>Nancy</b>              | 69%          | 8%              | 5%           | 18% |
| <b>Pont-à-Mousson</b>     | 59%          | 8%              | 7%           | 26% |
| <b>Toul</b>               | 75%          | 6%              | 4%           | 15% |
| <b>Meurthe-et-Moselle</b> | 68%          | 8%              | 5%           | 19% |
| <b>Grand Est</b>          | 62%          | 10%             | 6%           | 22% |
| <b>France métro.</b>      | 67%          | 9%              | 5%           | 19% |

Plus de 60% des nouvelles embauches en France Métropolitaine, se font en CDD de moins d'un mois. Les zones frontalières sont celles qui enregistrent les plus fortes proportions de CDI à l'embauche. Mis à part à l'échelle de quelques territoires, le recours au CDI reste minoritaire : moins d'un quart des embauches que ce soit au niveau départemental, régional ou bien encore national.

Source : Acoess & MSA, T4 2022.



## Une précarité financière et sociale qui reste forte

### Revenu médian

En 2019 en Meurthe-et-Moselle, un habitant sur deux vit avec moins de 21 790 € par an, soit un revenu disponible de 1 816 € par mois. Le niveau de vie médian est légèrement inférieur aux niveaux constatés dans le Grand-Est (21 800 €) et en France métropolitaine (21 930 €).

Le niveau de vie médian est plus élevé dans les aires d'attraction des villes les plus peuplées (Luxembourg, Nancy, Metz) notamment dans les couronnes. Les inégalités de revenus sont particulièrement marquées dans les grandes agglomérations dont Nancy. Le dynamisme luxembourgeois favorise la hausse des revenus avec un 9<sup>ème</sup> décile supérieur à 40 000 € pour de nombreuses communes frontalières, tirant les disparités vers le haut et expliquant les rapports inter déciles élevés des EPCI du nord du département. Alors qu'ils s'étaient réduits depuis cinq années, les écarts entre hauts et bas revenus se sont accrus en 2018, le niveau de vie des ménages les plus aisés (+2,7%) ayant augmenté plus rapidement que celui des ménages les plus modestes (+0,7 % en un an) en Meurthe-et-Moselle.

**Source :** INSEE-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2018 et Structure et distribution des revenus, inégalités des niveaux de vie en 2018, dispositif Fichier localisé social et fiscal (Filosophi).

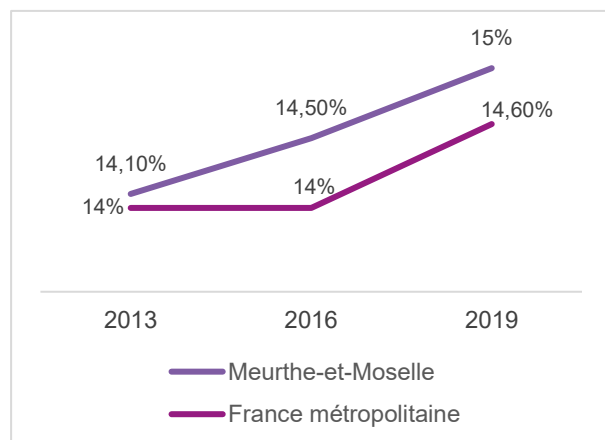
### Revenu médian en 2019

**21 790€**  
Meurthe-et-Moselle

**21 800€**  
Région Grand Est

**21 930€**  
France métropolitaine

### Taux de pauvreté



Le taux de pauvreté correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60% du niveau de vie médian de France métropolitaine. Le taux de pauvreté en Meurthe-et-Moselle se rapproche de celui de France métropolitaine en 2020, avec respectivement 14,6% et 14,4%. La pauvreté touche particulièrement les plus jeunes, notamment en Meurthe-et-Moselle où 26,6% des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans, sont considérés comme pauvres, soit 4,2 points de plus qu'au niveau national en 2020.

**Sources :** INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi)

### Taux de pauvreté et niveau de vie médian des personnes pauvres en 2019

|                                                    | Longwy | Briey   | Val de Lorraine | Grand Nancy | Terres de Lorraine | Lunévilleois |
|----------------------------------------------------|--------|---------|-----------------|-------------|--------------------|--------------|
| <b>Taux de pauvreté</b><br>(60% revenu disponible) | 20%    | 15%     | 10%             | 19%         | 10%                | 13%          |
| <b>Niveau de vie médian personnes pauvres</b>      | 9 589€ | 10 233€ | 10 796€         | 10 190€     | 10 830€            | 10 652€      |

En 2019, près d'un ménage sur cinq est considéré comme pauvre sur les territoires de Longwy et du Grand Nancy. Si l'on observe le niveau de vie médian au sein des territoires, on observe un écart de 731€ entre le territoire de Longwy (9 589€) et le niveau départemental (10 320€). Les territoires Val de Lorraine et Terres de Lorraine connaissent moins la pauvreté, avec des taux à 10% en 2019. On constate que le niveau de vie médian des personnes pauvres est similaire entre Région Grand Est et France Métropolitaine (10 480€). Ce niveau est supérieur au niveau départemental (10 320€).

**Source :** INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi), chiffres 2019.

## Zoom sur l'insertion, dans le 54

### Un contexte national en pleine évolution

#### Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté



Initiée après une concertation nationale en 2018, la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté avait pour ambition "d'investir dans les solidarités pour l'émancipation de tous". 180 acteurs Meurthe-et-Mosellans ont contribué à ce vaste projet à travers une rencontre organisée le 16 février 2018, en présence de Olivier Noblecourt, délégué interministériel et de Eric Freysselinard, Préfet de département.

Territoire démonstrateur depuis 2019, le Département de Meurthe-et-Moselle fait figure de précurseur. L'enjeu de cette stratégie reposait sur la conclusion de conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE) avec les départements, pour trois ans (2019 à 2021). En fin d'année 2018, une première convention a été adoptée avec l'Etat. Compte tenu des retards pris durant la crise sanitaire, l'échéance du contrat a été repoussée terme de six mois. Face aux difficultés opérationnelles rencontrées, cette stratégie a été de nouveau prolongée, par une convention allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023.

Cette stratégie est axée autour de 5 engagements principaux :

- L'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté.
- Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants.
- Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes.
- Vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité.
- Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

#### Résultats

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 30 juin 2022, les actions inscrites dans cette contractualisation ont mobilisé plus de 28 millions d'euros dont 6,5 millions d'euros versés par l'Etat. Pendant ces trois années de participation à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, le Département a poursuivi son action innovante au service des Meurthe-et-Mosellans et aux côtés des partenaires territoriaux et associatifs :

- en poursuivant et accentuant son engagement en faveur de la prévention des sorties sèches de l'Aide sociale à l'enfance ;
- en développant de nouvelles dynamiques de travail social s'appuyant tant sur le partenariat avec d'autres acteurs associatifs que sur la mobilisation des professionnels du Département (développement des référents de parcours, mise en place d'outils favorisant l'accès aux droits) ;
- en maintenant un accueil social inconditionnel de proximité malgré le désengagement d'un certain nombre de services dans les territoires les plus ruraux du Département ;
- en animant avec la CAF des Réseaux Territoriaux d'Accès aux Droits (RTAD ou RAID) ;
- en mobilisant et en densifiant les dispositifs d'accompagnement des allocataires du RSA et en s'appuyant sur des dispositifs nouveaux adaptés à l'ensemble des publics en insertion.

Ces dispositifs reposent sur un partenariat institutionnel renforcé dans le cadre du service public de l'insertion et de l'emploi. Certaines actions engagées dans le cadre de cette contractualisation doivent être renforcées et consolidées pour atteindre les objectifs escomptés (la construction d'une offre mobilité, l'essaimage à l'ensemble des MDS de la démarche « référents de parcours »).

#### Fin de la stratégie pauvreté, vers le Pacte des Solidarités ?

Le Pacte des Solidarités préfigure la suite de l'actuelle Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. La contractualisation autour de la Stratégie nationale de lutte contre la Pauvreté devrait être reconduite jusqu'en fin 2023, avec la perspective pour 2024 d'une signature d'un futur Pacte des Solidarités.

## Service public de l'Insertion et de l'Emploi

Après une concertation nationale en septembre 2019, le Département a été retenu comme candidat expérimentateur du Service public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE), ayant vocation à proposer aux personnes des parcours vers l'emploi plus simples et sans rupture, le lancement de l'expérimentation s'est opéré courant mars 2020. "L'accès à l'emploi permet une sortie durable de la pauvreté", c'est en partant de ce constat qu'ont été déclinés les principes du SPIE :

- **L'emploi et l'activité d'abord** : Chaque personne se voit proposer des parcours à visée emploi qui prennent en compte toutes les dimensions, comme le logement, la santé, la mobilité.
- **Vous êtes au bon endroit** : Quelle que soit la porte d'entrée, les professionnels vous inscriront dans un parcours d'accompagnement coordonné.
- **Des interlocuteurs dans la durée** : La coordination des professionnels s'inscrit dans la durée, si votre situation change, il y aura toujours un professionnel connaissant votre parcours.
- **Une approche globale de la personne** : Chaque personne se voit proposer des étapes pour son projet de retour à l'emploi, combinées à un accompagnement sur les difficultés qu'elle rencontre : logement, santé, mobilité...
- **C'est vous qui savez** : Chaque personne accompagnée est la première à savoir identifier ses besoins, mais elle n'est pas toute seule : chaque parcours est co-élaboré avec la personne.
- **Un parcours sans couture, ni rupture** : La personne, avec l'appui de son référent, accède aux éléments utiles de son parcours individuel, se voit proposer les étapes les plus pertinentes et les plus efficaces au regard de ses besoins et de son statut

L'une des propositions majeures retenues dans la feuille de route départementale, vise à soutenir la constitution d'une instance unique et commune aux bénéficiaires de dispositifs de tous les partenaires du SPIE. L'enjeu étant de permettre la participation des personnes destinataires des politiques de solidarités (allocataires RSA, AAH, Jeunes inscrit en mission locale...) à l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques d'insertion. Le SPIE s'inscrit dans le programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Pionnier en matière de participation, le Département a mis en place dès mars 2012, un conseil consultatif permanent pour l'insertion, réunissant des allocataires du RSA, des représentants des instances partenariales et des élus. Ce conseil a évolué depuis en conseil consultatif du SPIE, une instance de réflexion, d'analyse, de dialogue, de concertation et de proposition qui permet notamment :

- de favoriser l'expression des personnes concernées ;
- d'identifier les problématiques rencontrées par les personnes en insertion dans leurs parcours pour y trouver des solutions adaptées ;
- de contribuer à la conception, l'amélioration et l'évaluation de la politique insertion ;
- de conseiller le département et ses partenaires sur leurs actions en matière d'insertion ;

Le SPIE s'est arrêté en janvier 2023 conformément à la convention signée avec l'État.

## Résultats

Lancé en 2019, le SPIE a permis d'agir sur deux axes à travers plusieurs actions:

Axe 1 : Gouvernance et connaissance de l'offre d'insertion

- Création du Conseil consultatif de l'insertion et de l'emploi.
- Déploiement en cours de l'outil numérique DORA sur le département.
- Expérimentation de la solution RDV d'insertion sur le territoire de Longwy (outil de prise de RDV en ligne à destination des allocataires RSA).
- Mise en œuvre du Lab' Pôle Emploi (lieu permanent dédié à l'innovation publique et à la transformation)

Axe 2 : Réponse aux besoins des publics spécifiques, fluidification des parcours

- Accompagnement des primo-entrants RSA suite à deuil ou séparation (TS CAF).
- Construction d'une offre d'accompagnement sur le public chefs de famille monoparentales.
- Réponse aux besoins des publics spécifiques : jeunes de moins de 30 ans primo entrants
- Renforcement des démarches d'appui au recrutement concernant les métiers en tension.

**Source** : Ministère chargé de l'Insertion, février 2022.

## France travail

Annoncé par le Président Emmanuel Macron dans son programme présidentiel, le rapport Guilluy sur « France Travail » a été présenté le 19 avril 2023, pour une mise en œuvre progressive annoncée entre 2024 et 2027. Les premiers éléments communiqués font état de la volonté de mettre en place :

- Un diagnostic partagé et une inscription systématique à France Travail, pour tous les allocataires RSA
- Une mutation de l'opérateur Pôle Emploi, vers un rôle d'opérateur « France Travail », en charge d'« organiser pour le compte tous et avec tous les conditions de collaboration et de l'efficacité collective », en coordination « d'un réseau d'acteurs complémentaires »
- Un partage automatique de données concernant la situation des personnes entre la CAF/MSA, le Département et l'opérateur France Travail
- Une mutualisation de l'offre de services entre partenaires
- Une proposition de 15h à 20h/ semaine d'accompagnement pour les publics éloignés

Si, sur le fond, de nombreuses propositions parmi les 99 présentées reprennent celles qui avaient déjà été partagées dans le cadre des réflexions sur le SPIE, le rapport reste évasif sur des questions centrales comme le rôle et la place du Département dans l'accompagnement des allocataires, le périmètre exact de l'obligation des 15/20h, la prise de décision sur les sanctions...

## Fonds social européen



Fonds structurel et d'investissement européen, le Fonds social européen (FSE) a vocation à soutenir l'emploi et la cohésion sociale au sein des pays membres de l'union européenne. Mis en place par des programmations pluriannuelles, la programmation 2014-2020 prévoyait une enveloppe de 80 milliards d'euros, dont 5,5 milliards d'euros pour la France.

A l'issue de la programmation 2021-2027, le FSE devenu FSE + voyant l'intégration de nouveaux programmes : l'initiative pour l'emploi des jeunes (Iej), le Fonds européen d'aide au plus démunis (Fead), le programme de l'Union Européenne pour l'emploi et l'innovation sociale (Easi).

L'enveloppe allouée pour la France, pour la programmation 2021-2027 atteint 6,7 milliards d'euros. Dans le cadre du plan de relance européen pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, un montant supplémentaire de 47,5 milliards d'euros courants a été alloué aux programmes de la politique de cohésion 2014-2020 au titre d'une nouvelle initiative « REACT-EU », à l'échelle de l'Union européenne. A ce titre, la France bénéficie d'une enveloppe de 3,9 milliards d'euros en 2021 et 2022 pour les fonds de la politique de cohésion, dont 1,2 milliards d'euros au titre du FSE.

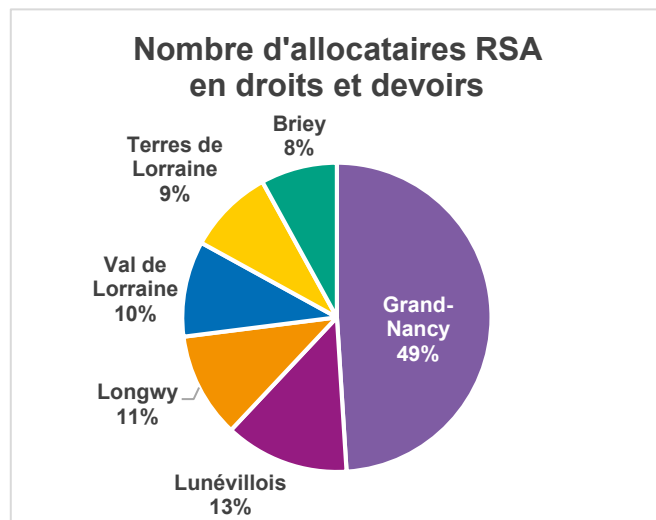
## Plans locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)



L'Association pour la Gestion InterPLIE (AGIL) est un organisme intermédiaire de gestion des fonds FSE. Les fonds FSE, sont répartis et gérés par les 2 PLIE du département : Grand Nancy et Lunévillois, Terres de Lorraine.

Un accord-cadre signé en mars 2015 entre les Maisons de l'emploi porteuses de PLIE, le Conseil départemental et l'AGIL scelle les fondements de ce partenariat. En 2016, le Département de Meurthe-et-Moselle intègre son conseil d'administration.

## Accès aux droits et orientation des allocataires RSA

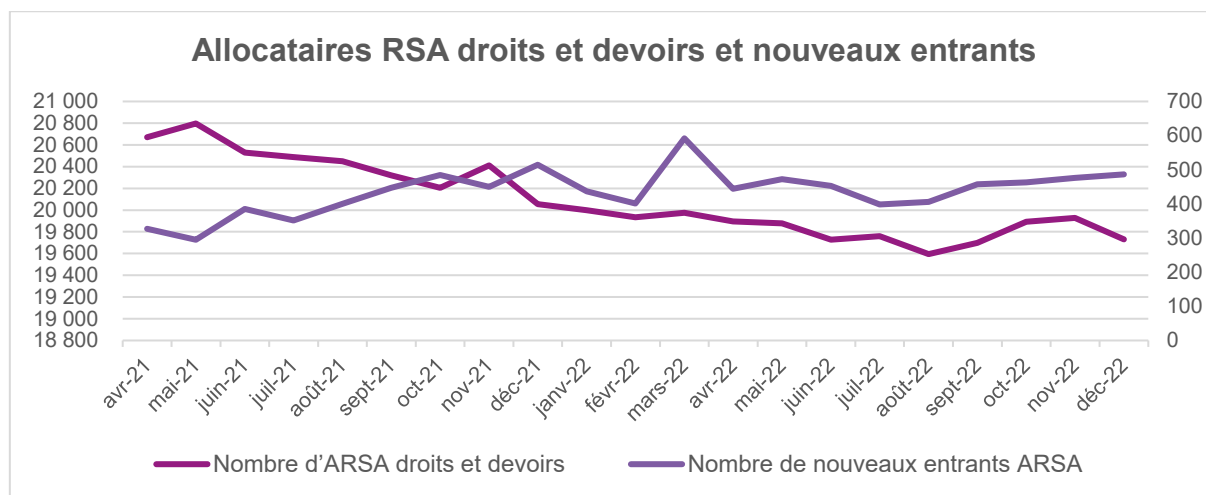


### Nombre d'allocataires RSA en droits et devoirs

Parmi les 21 542 allocataires du RSA en droits et devoirs en Meurthe-et-Moselle, près de la moitié (49%) sont issus du territoire du Grand Nancy. La majorité des allocataires du département sont des femmes (53%). Cette tendance est plus importante sur les territoires de Briey et du Lunévillois, où elles représentent plus de 57% des bénéficiaires du RSA en droits et devoirs. A l'échelle du département, 18,4% des bénéficiaires sont âgés de moins de 30 ans. Les personnes âgées de 30 à 39 ans sont les plus représentées avec environ 30% de l'ensemble des bénéficiaires.

Source : CD54, BO Phénix manuel, données au 31/12/2022.

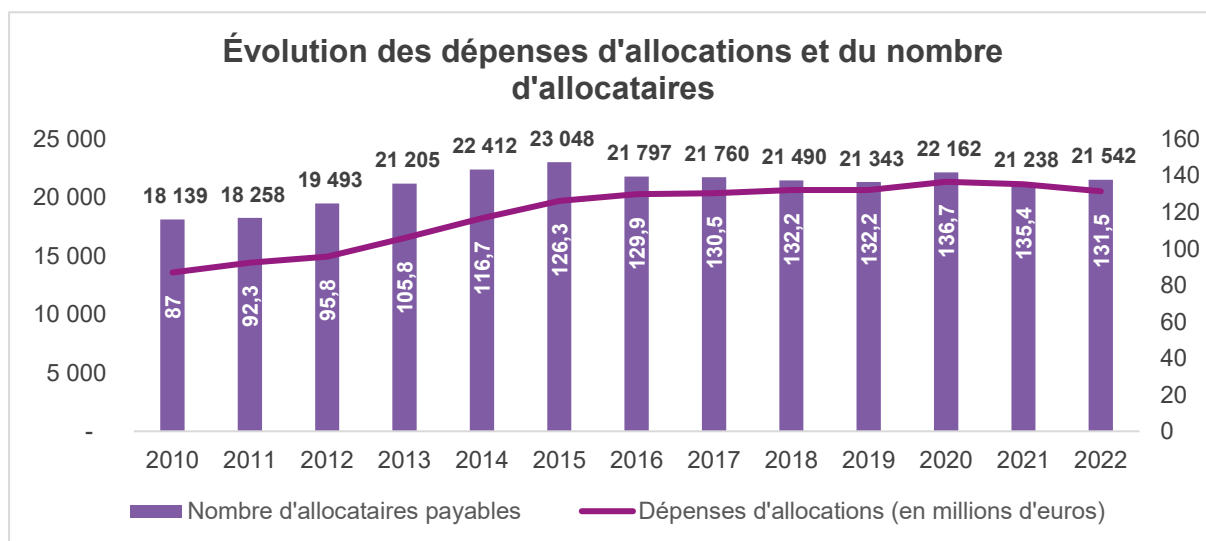
### Baisse du nombre d'allocataires... mais dynamisme des nouveaux entrants



Depuis sa mise en place en 2009, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) n'a cessé de croître pour atteindre un pic à 23 048 en 2015. A partir de 2016, on constate une stabilisation de ce nombre d'allocataires, autour de 22 000. Depuis 2021, une légère baisse du nombre d'allocataire est visible. Si le nombre global d'allocataires en droits et devoirs (courbe mauve) diminue depuis 2021, le nombre de nouveaux entrants (courbe fushia) suit une tendance inverse, qui pourrait témoigner d'un phénomène d'aller-retour des allocataires RSA sur le marché de l'emploi.

### Évolution des dépenses d'allocation

Contrairement au nombre d'allocataires qui diminue, les dépenses d'allocations continuent d'augmenter depuis 2010. Une hausse qui est contenue autour des 130 millions d'euros annuels entre 2016 et 2019, et qui est la principale cause, la revalorisation des montants de l'allocation, malgré la baisse du nombre de foyers payables. Après un maximum de 136,7 millions d'euros de dépenses atteint en 2020, les dépenses ont diminué d'environ 1% l'année suivante. En 2022, on constate que la baisse du nombre d'allocataires du RSA persiste, on comptabilise 21 542 personnes en droits et devoirs. Une diminution des dépenses d'allocations est visible, -2,9% entre 2021 et 2022.

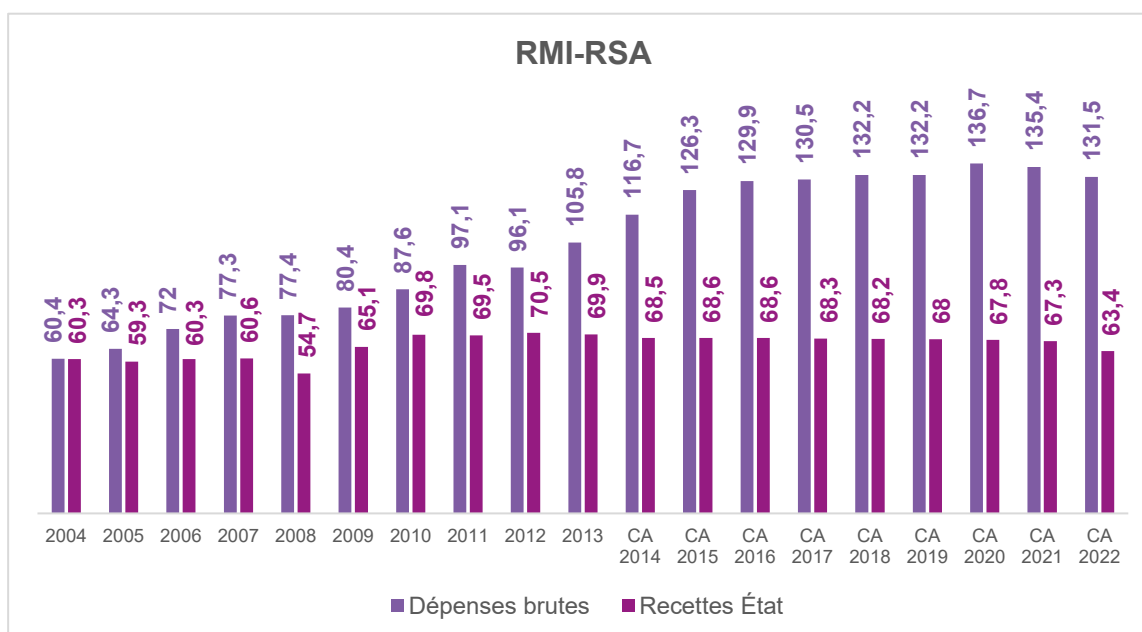


Source : Elisa GDA.

#### Reste à charge départemental

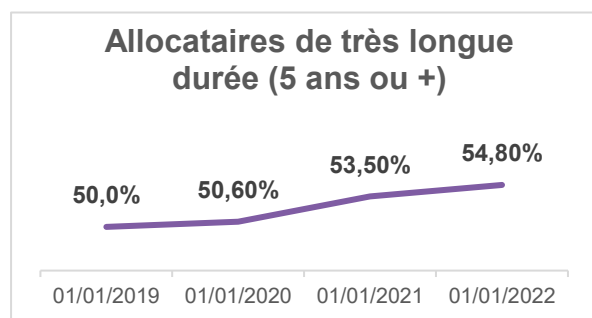
Les dépenses consacrées à l'allocation RSA, ne sont pas entièrement compensées par les diverses dotations de l'État. Cette situation engendre un « reste à charge » pour le Département, qui doit financer, sur ses fonds propres, une partie de ces dépenses. Depuis 2004, seule année où les dépenses ont été compensées (RMI), le Département doit donc financer une part croissante de l'allocation (RMI puis RSA). Ce reste à charge n'a cessé d'augmenter, si bien qu'en 2022, il représente plus de la moitié des dépenses de l'allocation.

En cumul, sur 15 années cela représente plus de 700 millions d'euros, non compensés par l'État concernant l'allocation RSA (2008-2022). Depuis 2020, plus de la moitié des dépenses de l'allocation RSA sont financées par le Département : 50,4% en 2020, 51,8% en 2022. Partant de ce constat, le Département s'est porté candidat à l'expérimentation de recentralisation RSA (loi 3DS) afin de dégager des moyens supplémentaires dédiés à l'accompagnement des allocataires du RSA. Le gain estimé de la recentralisation est estimé à 2M€, de quoi financer quatre projets d'accompagnement pour un volume de 100 à 200 personnes. La candidature du Département n'a pas été retenue.





### Allocataires de très longue durée (5 ans ou plus)



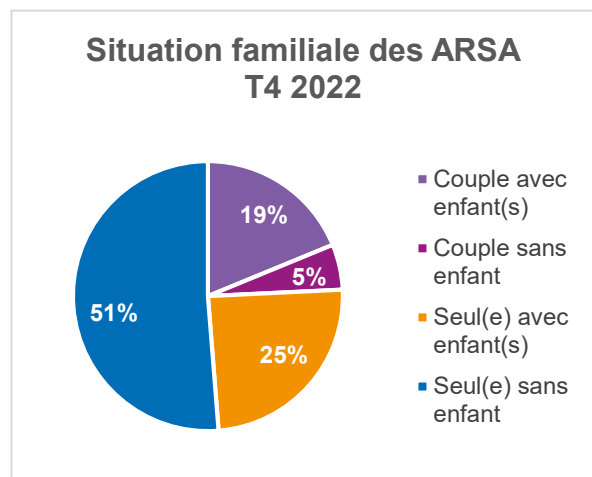
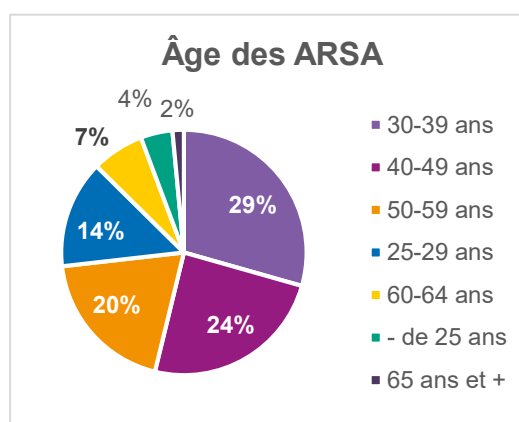
La proportion d'allocataires de longue durée au RSA augmente en Meurthe-et-Moselle. Ainsi, 73,8% d'allocataires étaient dans le dispositif depuis au moins deux ans au 31/12/2019, ils sont 80% trois années plus tard. Cette hausse reste pourtant invisible, si l'on se réfère seulement au volume d'allocataires. En effet, le nombre d'allocataires de longue durée (2 ans ou +) reste stable entre 2019 et 2022 (environ 17 000 personnes).

Source : Part du nombre d'allocataire présent depuis 5 ans ou plus dans le dispositif RSA, CD54, BO Phénix manuel.

### Âge des ARSA

Au 31/12/2022, près d'un tiers des allocataires du RSA en droits et devoirs ont entre 30 et 39 ans. On constate un vieillissement des allocataires, avec un âge moyen estimé passant de 40,9 ans en 2020, à 41,9 ans en 2022. On observe en parallèle une augmentation du nombre d'allocataires de plus de 60 ans de +20,7% entre 31/12/2019 et 31/12/2022. Cette tendance reste à relativiser car elle ne concerne qu'un faible nombre de personnes (+310 allocataires), mais soulève certaines questions d'accès aux droits à la retraite.

Source : CD54, BO Phénix manuel.



### Situation familiale des ARSA

En Meurthe-et-Moselle, un allocataire du RSA sur deux est seul, sans enfant, un sur quatre vit seul avec enfant(s), au 31/12/2022.

Des chiffres en décalage avec ceux constatés sur l'ensemble de la population en Meurthe-et-Moselle en 2019 (pas seulement ARSA), où seulement 39% des ménages sont composés d'une personne seul(e) sans enfant et 10% d'une personne seul(e) avec enfant(s).

Concernant les autres catégories de ménages, les couples avec enfant(s) représentent 24% de l'ensemble, 25% pour les couples sans enfant et 2% pour les autres ménages sans famille.

Source : CD54, BO Phénix manuel.

### Niveau d'étude des allocataires

On constate qu'un allocataire du RSA sur deux a un niveau de formation inférieur au Bac au 31/12/2022. 29% détiennent une certification de niveau V (CAP, BEP) et un quart (26%) des allocataires ont un niveau supérieur au Bac. 14% des allocataires ont un niveau de certification 4 (Bac). Peu d'allocataires disposent du plus haut niveau de certification (Bac + 5 et plus), ils sont 3,05%. Ces données restent toutefois à relativiser, sachant que pour un quart des allocataires, le niveau d'étude n'est pas connu.

### **Délais d'orientation**

L'objectif posé par la stratégie nationale de prévention de lutte contre la pauvreté est de procéder aux orientations sous un délai d'un mois. En Meurthe-et-Moselle le délai moyen (primo entrants et réorientation) est de 24,8 jours (entre avril et septembre 2021). Pour les nouveaux entrants RSA, le délai d'orientation s'est nettement amélioré : en 2021, 51% d'allocataires primo entrants étaient orientés en moins d'un mois, contre 74% au T4 2022.

Source : BO Phénix Quotidien.

### **Présence aux rendez-vous d'orientation**

Les rendez-vous d'orientation sont décisifs dans les parcours des allocataires, qu'ils soient primo-entrants ou déjà dans le dispositif. La fin des JAO (Journées d'Accueil et d'Orientation) en mars 2018, a bouleversé l'organisation de la phase d'orientation. En 2021, selon une analyse menée en interne par le Département, un allocataire sur deux était présent à son RDV d'orientation. Ce constat est valable pour les Journées d'entrée en orientation (JEO, concerne les nouveaux entrants dans le RSA) avec un taux de présence à 56% ainsi que pour les Journées de suivi en orientation (JSO, concerne les personnes déjà au RSA nécessitant une mise à jour de leur orientation) avec 48% de taux de présence. Dans les deux cas, près de la moitié des absences étaient non excusées.

Ces chiffres montrent la nécessité de retravailler cette étape fondamentale, à la fois dans sa compréhension auprès des personnes mais aussi dans son organisation, avec une approche davantage responsabilisant des outils de prise de rendez-vous en ligne (à l'instar de Doctolib, permettant à la personne de choisir le créneau qui lui convient le mieux) ou de relance sms ou téléphonique ... permettant d'éviter ainsi les phénomènes d'annulation/ reprogrammation.

Source : BO Phénix Quotidien.



## Sur les territoires ...

### Répartition des 21 542 allocataires RSA du département au 31/12/2022

|                                       | Longwy | Briey  | Val de Lorraine | Grand Nancy | Terres de Lorraine | Lunévillois | 54     |
|---------------------------------------|--------|--------|-----------------|-------------|--------------------|-------------|--------|
| <b>ARSA droits et devoirs</b>         | 2 348  | 1 781  | 2 071           | 10 587      | 1 845              | 2 910       | 21 542 |
| <b>Part départementale</b>            | 10,90% | 8,27%  | 9,61%           | 49,15%      | 8,56%              | 13,51%      | 100%   |
| <b>Evolution depuis le 31/12/2019</b> | -3,06% | -7,05% | -4,96%          | -8,42%      | -3,71%             | -1,05%      | -6,07% |

Sources : CD54-DIFAJE-CGOE / BO RSA Phénix Mensuel – Données historisées.

### Part des allocataires de longue et très longue durée au 31/12/2022

|                   | Longwy | Briey  | Val de Lorraine | Grand Nancy | Terres de Lorraine | Lunévillois | 54     |
|-------------------|--------|--------|-----------------|-------------|--------------------|-------------|--------|
| <b>2 ans et +</b> | 78,88% | 79,51% | 78,42%          | 81,08%      | 78,16%             | 80,45%      | 80,12% |
| <b>5 ans et +</b> | 53,62% | 54,74% | 53,45%          | 57,70%      | 50,95%             | 56,70%      | 55,89% |

L'ancienneté des allocataires dans le dispositif RSA augmente au fil des années. Alors qu'on dénombrait 50% d'allocataires de très longue durée au 31/12/2019, ils sont 55% trois années plus tard. Le nombre d'allocataires de longue durée (2 ans ou +) augmente de manière plus significative encore. Alors qu'ils représentaient 73,8% des ARSA au 31/12/2019, ils sont 80% au 31/12/2022. Cette tendance concerne l'ensemble des territoires, de manière uniforme.

Sources : CD54-DIFAJE-CGOE / BO RSA Phénix Mensuel – Données historisées.

### ARSA par tranches d'âges au 31/12/2022

|                    | Longwy | Briey  | Val de Lorraine | Grand Nancy | Terres de Lorraine | Lunévillois | 54     |
|--------------------|--------|--------|-----------------|-------------|--------------------|-------------|--------|
| <b>- de 30 ans</b> | 16,06% | 17,35% | 18,40%          | 18,48%      | 19,51%             | 19,90%      | 18,40% |
| <b>60 ans et +</b> | 9,50%  | 10,05% | 7,77%           | 8,20%       | 7,80%              | 7,97%       | 8,39%  |

La proportion d'allocataires du RSA de moins de 30 ans diminue au niveau départemental, passant de 21,2% au 31/12/2019 à 18,4% au 31/12/2022. En revanche, le nombre d'allocataires âgés de 60 ans et plus augmente fortement, avec une hausse d'environ 300 personnes entre 2019 et 2022. On observe que les territoires les plus au Nord du département, sont ceux qui enregistrent les plus fortes proportions de seniors allocataires du RSA.

Sources : CD54-DIFAJE-CGOE / BO RSA Phénix Mensuel – Données historisées.

### Situation familiale des ARSA au 31/12/2022

|                               | Longwy | Briey  | Val de Lorraine | Grand Nancy | Terres de Lorraine | Lunévillois | 54     |
|-------------------------------|--------|--------|-----------------|-------------|--------------------|-------------|--------|
| <b>Seul(e) sans enfant</b>    | 55,75% | 53,12% | 50,22%          | 50,94%      | 51,11%             | 48,49%      | 51,26% |
| <b>Seul(e) avec enfant(s)</b> | 20,53% | 27,40% | 28,01%          | 21,86%      | 27,86%             | 31,00%      | 24,51% |

Sources : CD54-DIFAJE-CGOE / BO RSA Phénix Mensuel – Données historisées.

## Les modalités d'accompagnement des allocataires

Le précédent PDI-PTI prévoyait la mise en place de 4 modalités d'accompagnement des allocataires RSA, fonction de leur degré d'éloignement à l'emploi et de la présence de freins sociaux, déterminés lors de l'étape d'orientation.

### ↑ **Accompagnement professionnel** (parcours emploi)

Concerne des publics immédiatement disponibles pour l'emploi, sans freins. Accompagnement par Pôle emploi et construction d'un parcours emploi.

### **Accompagnement socioprofessionnel**

Pour les publics volontaires rencontrant quelques freins sociaux. Double travail à la fois sur la levée des freins sociaux et sur le volet « accompagnement professionnel ».

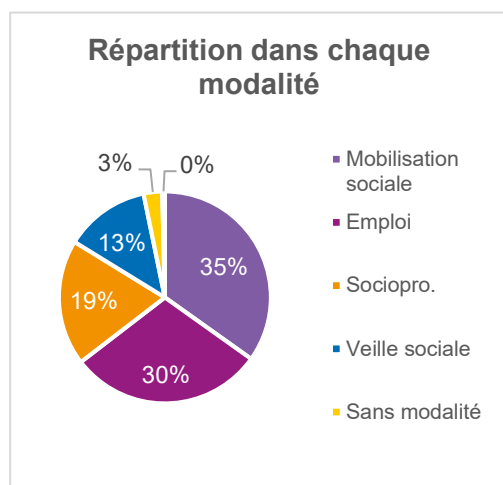
### **Mobilisation sociale**

Publics rencontrant des difficultés sociales et de santé importantes, freinant leur accès à l'emploi. Accompagnement des publics par un travailleur social.

### **Veille sociale**

Publics pour lesquels l'accompagnement n'apporte pas de réelle plus-value. Vigilance quant aux évolutions afin d'amorcer à temps, les éventuels relais nécessaires. Contrat annuel d'insertion maintenu.

## Répartition dans chaque modalité



Les objectifs fixés par le précédent PDI-PTI, étaient de répartir la moitié des allocataires en modalité emploi, 20% en modalité professionnel, 20% en mobilisation sociale et 10% en veille sociale.

Depuis la mise en place de ces modalités, les objectifs assignés initialement, se sont progressivement éloignés. On constate qu'une proportion de plus en plus importante d'allocataires se trouve dans les modalités mobilisation sociale et veille sociale, au détriment des modalités emploi et socioprofessionnelle.

Le nombre de personnes sans modalité d'accompagnement a diminué, passant de 9% en 2017 à 2,8% en 2022 traduisant un effort important des équipes d'insertion du département pour orienter les personnes vers les modalités les plus adaptées.

**Emploi** : éloignement progressif de l'objectif initial de 50% : moins de 30% des allocataires se trouvent dans cette modalité au 31/12/2022. Des disparités sont visibles entre les territoires, avec un maximum de 37,0% sur Val de Lorraine et un minimum de 25,9% sur le Lunévillois.

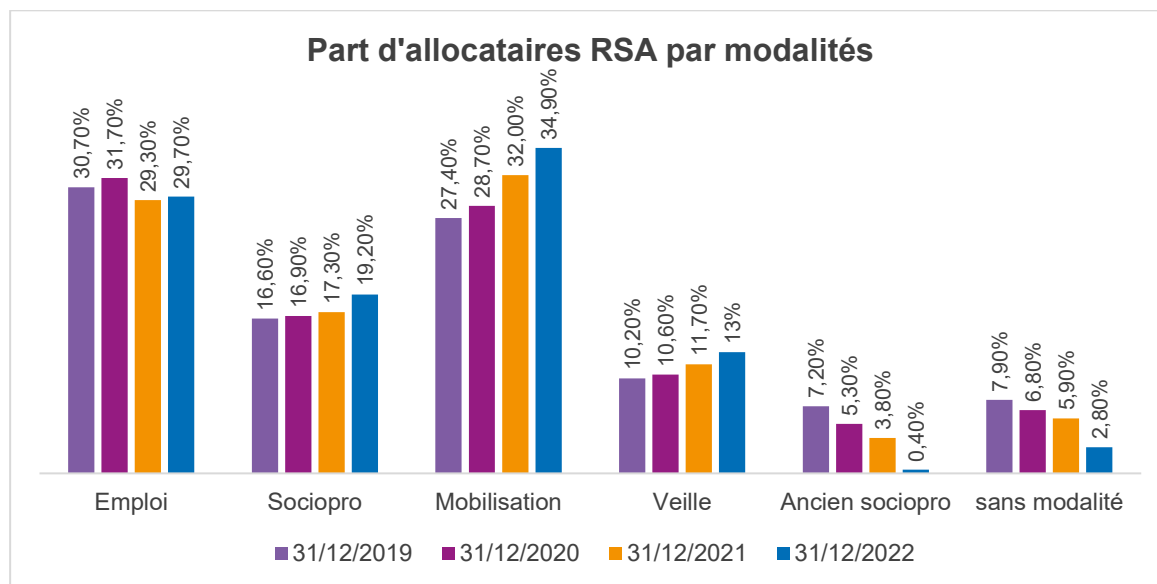
**Socio-professionnel** : augmentation importante du nombre de personnes dans cette modalité, mais ne permettant pas d'atteindre la cible de 20%. L'objectif est pratiquement atteint sur Terres de Lorraine et Val de Lorraine, les territoires de Longwy et Briey restent éloignés avec environ 15%.

**Mobilisation sociale** : 19,5% d'allocataires supplémentaires dans cette modalité entre 2019 et 2022. Avec un total de 34,9% dans cette modalité, l'objectif de 20% est dépassé. On observe des taux particulièrement élevés sur le Lunévillois et Longwy, dépassant les 40%.

**Veille sociale** : A l'échelle départementale, l'objectif des 10% semble proche, la réalité sur les territoires est bien différente, avec des valeurs allant de 7,2% sur Longwy à 17,5% sur Terres de Lorraine.

**Parcours socio professionnel ancien** : La proportion d'allocataire dans cette ancienne modalité est résiduelle. Ce parcours à vocation à disparaître complètement, au profit des autres modalités d'accompagnement existantes.

L'augmentation du nombre d'allocataires orientés vers les modalités Mobilisation sociale et Veille sociale montre la fragilisation sociale des personnes au RSA, rencontrant de plus en plus de freins sociaux et de santé nécessitant un accompagnement spécifique.



### Mobilité entre les parcours

La mobilité entre les parcours reste relative, de nombreux allocataires se maintiennent dans la même modalité d'accompagnement. Après 1 an, 87% se maintiennent dans la même modalité emploi et veille sociale, 86% en parcours mobilisation sociale et 71% en parcours socioprofessionnel (analyse 2019-2020).

A noter : la faible mobilité des parcours entre les modalités est à nuancer : comme le soulignait un des participants aux assises territoriales, « ce n'est pas parce qu'une personne ne change pas de modalité, qu'il n'y a pas de changement dans sa situation ! ».

**Source** : CD54, BO Phénix manuel.

### Contractualisation

L'accompagnement est un droit pour tous les allocataires RSA prend la forme concrète d'un contrat d'engagement réciproque (CER), signé entre le référent unique et l'allocataire.

Les CER peut prendre 3 formes :

- Projet personnalisé d'accompagnement vers l'emploi (PPAE), pour les personnes accompagnées par Pôle Emploi.
- Parcours contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA), pour les personnes accompagnées par les Missions locales.
- Contrats d'insertion, pour les personnes allocataires du RSA, accompagnées par le Département et ses partenaires.

Le taux de contractualisation progresse en Meurthe-et-Moselle, alors qu'il était de 40,9% en 2021, il atteint 41,7% au 31/12/2022. A titre de comparaison en France, le taux de contractualisation au niveau national était de 47% au 31/12/2021.

**Sources** : enquête OARSA – DREES 2021, CD54 CGOE.

**Contractualisation par modalités au 31/12 :**

|                                 | Nombre de contrats<br>au sens DREES | Nombre de personnes en droits<br>et devoirs | Taux de<br>contractualisation |
|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------------|
| <b>Emploi</b>                   | 4 636                               | 6 402                                       | 72,4%                         |
| <b>Socioprofessionnel</b>       | 1 674                               | 4 135                                       | 40,5%                         |
| <b>Mobilisation<br/>sociale</b> | 1 720                               | 7 508                                       | 22,9%                         |
| <b>Veille sociale</b>           | 932                                 | 2 801                                       | 33,3%                         |
| <b>Ancien socipro.</b>          | 5                                   | 86                                          | 5,8%                          |
| <b>Sans modalité</b>            | 9                                   | 610                                         | 1,5%                          |
| <b>TOTAL</b>                    | 8 976                               | 21 542                                      | 41,7%                         |

Exception faite de la modalité veille sociale, plus on s'éloigne de l'emploi, plus le taux de contractualisation diminue. Exception faite de la modalité veille sociale. Le taux de contractualisation en modalité socioprofessionnelle n'est que de 40,5%, alors que les opérateurs conventionnés par le département atteignent 90% (en 2021).

**Sources** : CGOE, DREES enquête OARSA 2021.

## Sur les territoires ...

### Personnes en droits et devoirs (y compris RU Pôle Emploi) au 31/12/2022

|                             | Longwy | Briey | Val de Lorraine | Grand Nancy | Terres de Lorraine | Lunévillois |
|-----------------------------|--------|-------|-----------------|-------------|--------------------|-------------|
| <b>Emploi</b>               | 32,4%  | 31,5% | 37,0%           | 29,0%       | 26,4%              | 26,0%       |
| <b>Socioprofessionnel</b>   | 14,1%  | 15,2% | 20,7%           | 21,6%       | 19,0%              | 16,1%       |
| <b>Mobilisation sociale</b> | 42,1%  | 35,7% | 26,1%           | 33,5%       | 32,6%              | 41,1%       |
| <b>Veille sociale</b>       | 7,2%   | 15,1% | 12,7%           | 13,1%       | 17,5%              | 13,3%       |
| <b>Ancien socipro.</b>      | 0,9%   | 0%    | 0,2%            | 0,5%        | 0,5%               | 0,1%        |
| <b>Sans modalité</b>        | 3,3%   | 2,5%  | 3,3%            | 2,3%        | 4,0%               | 3,4%        |

L'objectif initialement fixé à 50% d'allocataires dans la modalité emploi, n'est atteint sur aucun des territoires. Val de Lorraine est le territoire le plus proche, avec une proportion de 37% d'allocataires dans la modalité emploi.

La cible de 20% pour l'accompagnement socioprofessionnel est atteinte pour les territoires Val de Lorraine et Grand Nancy ( $\pm 2\%$ ). Les autres territoires, notamment ceux les plus au Nord, restent éloignés de la cible.

Un nombre de plus en plus important de personnes est positionné en modalité « mobilisation sociale » dépassant ainsi le chiffre cible fixé à 20%. Le seul territoire s'en approchant est Val de Lorraine, avec 26,1% d'allocataires sans cette modalité.

La part de personnes en modalité veille sociale, est très élevée sur l'ensemble des territoires, exception faite du territoire de Longwy avec 7,2%.

A noter qu'entre 2% et 4% d'allocataires par territoire se trouvent sans modalités, et que moins de 1% d'entre eux se trouvent dans l'ancienne modalité socioprofessionnelle.

**Sources :** CD54-DIFAJE-CGOE / BO RSA Phénix Mensuel – Données historisées.

### Taux de contractualisation au sens DREES au 31/12/2022

|                                                 | Longwy | Briey | Val de Lorraine | Grand Nancy | Terres de Lorraine | Lunévillois |
|-------------------------------------------------|--------|-------|-----------------|-------------|--------------------|-------------|
| <b>Nombre de contrats DREES</b>                 | 763    | 897   | 1 048           | 3 878       | 904                | 1 486       |
| <b>Nombre de personnes en droits et devoirs</b> | 2348   | 1 781 | 2 071           | 10 587      | 1 845              | 2 910       |
| <b>Taux de contractualisation au sens DREES</b> | 32,5%  | 50,4% | 50,6%           | 36,6%       | 49,0%              | 51,1%       |

Concernant le taux de contractualisation, des écarts conséquents existent entre les territoires. Sur Longwy et le Grand Nancy les taux de contractualisation sont faibles, plus de 10 points en dessous de la moyenne départementale qui est à 41,7%. Les autres territoires se situent au-dessus de la moyenne départementale, autour des 50% de taux de contractualisation.

De par l'importance du nombre d'allocataires qu'il représente, le territoire du Grand Nancy impacte très fortement ces résultats. Bien que recensant la moitié des allocataires RSA du département, il compte seulement 19% des PACEA en Meurthe-et-Moselle.

**Source :** CGOE – données au 31/12/2022

## L'insertion par l'activité économique

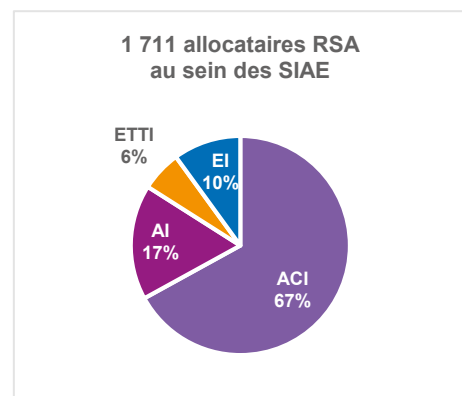
L'insertion par l'activité économique (IAE) s'intègre dans une logique plus vaste **d'économie sociale et solidaire (ESS)**. Elle permet « à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. L'insertion par l'activité économique, notamment par la création d'activités économiques, contribue également au développement des territoires » (article L5132-1 du code du travail).

**75 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)** existent en Meurthe-Et-Moselle.



Le nombre de SIAE est en constante augmentation. Trois structures doivent venir s'ajouter à cette liste dès 2023 : Presta log 54 (EI), Impulsion (EITI) et Les jardins du papi (ACI). Les supports d'activité de mise en situation de travail des publics accompagnés par les ateliers et chantiers d'insertion sont principalement orientés vers l'entretien (espaces verts, bâtiment, propreté, couture) avec 53 % des postes de travail. Les chantiers d'insertion représentent le type de structure de l'IAE le plus présent en Meurthe-et-Moselle (64 %). Parmi les 48 ateliers et chantiers d'insertion, 12 sont portés par des collectivités (soit 25 % des ACI).

En 2021, le secteur de l'IAE a franchi en Meurthe & Moselle le seuil des 4 000 salariés (4 071) accompagnés, et atteint 4 291 personnes en 2022. Concernant les supports d'activité des ACI, l'entretien représente la majorité des postes (53%). Viennent ensuite le recyclage (15% des postes), l'alimentation (14 % des postes) et la mobilité (8 % des postes).



L'ensemble des chantiers d'insertion (associatifs et portés par de collectivités ou assimilés) en Meurthe-et-Moselle offrent un emploi à 2 279 personnes dont la moitié sont allocataires du RSA. Les 36 ACI associatifs ont accompagné 1 975 personnes, dont 1 017 allocataires du RSA (51 %).

Concernant la part des allocataires du RSA au sein de l'IAE en Meurthe-et-Moselle, les ACI recrutent à eux-seuls 67 % des allocataires du RSA (1 138 personnes sur 1 711). Viennent ensuite les associations intermédiaires (17 % des allocataires du RSA) les entreprises d'insertion (10 %) et les entreprises temporaires d'insertion (6%).

La part des allocataires du RSA au sein des ACI associatifs a retrouvé son niveau d'avant crise sanitaire (2019) Constat similaire pour l'ensemble des structures IAE, les 1 711 allocataires du RSA accompagnés en 2022 représentent 40 % des salariés recrutés par l'IAE. Ce chiffre est en hausse par rapport à 2020 (+2 %) et retrouve quasiment son niveau de 2019 (1 point d'écart).

Plus de la moitié (52 %) des personnes accompagnées en ACI, tous statuts, présentent une durée d'inactivité de 2 ans et plus. Ce taux est beaucoup plus élevé pour les allocataires du RSA (62 %). Trois personnes sur quatre (73%), accompagnées en ACI a un niveau scolaire infra BAC à l'entrée en IAE. Ce taux atteint 76% pour les allocataires du RSA.

Concernant les sorties des publics salariés de l'ensemble de l'IAE en 2022, elles sont en augmentation, passant de 52% en 2021 à 57% en 2022, tous statuts. L'augmentation est aussi sensible pour les allocataires du RSA, passant de 48% à 54%. Même conjoncture pour les sorties durables, qui passent de 38% en 2021 à 42% en 2022. Une évolution pratiquement similaire pour les allocataires du RSA, passant de 38% à 41%.

**Sources** : DUD, CD54 DASI 2022.

## Sur les territoires ...

### Présence des structures IAE par typologie et territoire au 01/01/2022

|              | Longwy | Briey | Val de Lorraine | Grand Nancy | Terres de Lorraine | Lunévillois |
|--------------|--------|-------|-----------------|-------------|--------------------|-------------|
| <b>ETTI</b>  | 1      | 1     | 1               | 3           | 0                  | 0           |
| <b>AI</b>    | 1      | 1     | 1               | 1           | 1                  | 2           |
| <b>EI</b>    | 2      | 0     | 0               | 6           | 5                  | 1           |
| <b>ACI</b>   | 3      | 6     | 7               | 17          | 8                  | 7           |
| <b>Total</b> | 7      | 8     | 9               | 27          | 14                 | 10          |

Globalement, l'ensemble du territoire départemental est animé par un **réseau dense de SIAE**, toutefois certains types de structures sont peu voire pas du tout représentés sur certains territoires.

C'est le cas par exemple des entreprises d'insertion (EI), bien que présentes sur pratiquement l'ensemble des territoires, elles restent peu nombreuses et même absentes des territoires de Briey et du Val de Lorraine.

Le territoire du Grand Nancy concentre la majorité de l'offre SIAE du département.

**Remarques** : Les données sont issues des dossiers uniques de demandes, et ne sont pas forcément représentatives de la réalité. En effet, une même structure peut œuvrer sur plusieurs territoires, mais faute de données, elles ne sera parfois comptabilisée uniquement sur un seul.

C'est par exemple le cas pour :

- Aide Interim (ETTI), non comptabilisée sur Longwy
- FR Services (AI), non comptabilisée sur le Grand Nancy, Val de Lorraine et Terres de Lorraine
- Id'ées interim (ETTI) non comptabilisée sur Terres de Lorraine et le Lunévillois
- FR'2I intérim (ETTI) non comptabilisée sur Terres de Lorraine, Val de Lorraine et le Lunévillois
- STV éco (EI), non comptabilisée sur le Grand Nancy

Aussi, l'ACI Croix rouge ADLIS, n'est comptabilisée une seule fois sur Lunéville, bien que la structure comptabilise trois chantiers, dont deux sur le Lunévillois « Environnement » et « Château » et un sur le Grand Nancy « Parc-Relais ».

Enfin, bien que non comptabilisée en 2022, une nouvelle forme de SIAE fait son apparition en Meurthe-et-Moselle dès 2023 : l'EITI Impulsion sur le territoire du Grand Nancy. A contrario, l'ACI Val de Briey figurant dans les données 2022 ci-dessus, disparaît en 2023.

**Sources** : DUD, CD54, DGA Solidarités-DASI-Service Emploi en Insertion, ASP.

# Bilan du précédent PDI-PTI

---

## AXE 1 : Garantir à chacun un appui adapté pour l'emploi

### Ce qui a été réalisé ...

- **Développement des clauses d'insertion**  
Après une légère diminution entre 2015 et 2017, les heures de clauses d'insertion ont augmenté sensiblement avec un pic de 383 896 heures en 2019. Un ralentissement est visible en 2020 (327 654 heures). Le BTP est le secteur qui mobilise le plus les clauses sociales (51% en 2020).
- **Renforcement qualitatif et quantitatif de l'IAE – Nouveau règlement partenarial**  
La qualité des parcours IAE est visible : près d'un allocataire RSA sur deux est en emploi, à la suite d'une étape de parcours IAE. L'offre IAE affiche des taux de sortie dynamique plutôt élevés en 2021, 55% pour tous publics, 52% pour les seuls Allocataires RSA. De plus en plus de personnes passent par l'IAE dans leur parcours insertion, 3 752 en 2018 contre 4 071 en 2021.
- **Expérimentation Territoire zéro chômeurs de longue durée**  
Cette expérimentation initiée en 2016 sur la Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois a été prolongée en 2020. Deux Entreprises à But d'Emploi (EBE) sont conventionnées pour cette expérimentation : La Fabrique et de Laine en Rêves.
- **Développement d'offres d'accompagnement envers certains profils spécifiques**  
De nombreuses actions ont été menées afin de répondre au mieux à ces besoins  
Familles monoparentales : RELIANCE, CIDFF, ARELIA-Active Solo, SNI-Chrysalide.  
Réfugiés : Accompagnement socioprofessionnel des réfugiés (Longwy, Nancy VDL et Lunéville).  
Jeunes : expérimentation d'une offre à Nancy (premier semestre 2022), recherche d'autres expérimentations sur les autres territoires.  
Autres offres existantes : accompagnement des personnes Sans Domicile Fixe, des Gens du voyage, offre spécifique pour les artistes, collaboration service d'insertion et centres parentaux...
- **Structuration d'une offre de parrainage**  
Une action support spécifique existe sur le territoire de Longwy.

### ...au-delà des objectifs fixés

- **L'Aide individuelle à la reprise d'une activité (AIRA)**  
Fond d'aide individuel créé en avril 2020 à titre expérimental, dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Entre le 1er octobre 2020 et le 31 décembre 2022, 548 aides ont été accordées, concernant principalement la mobilité, et la garde d'enfant.
- **Cumul emploi RSA**  
Expérimentation lancée en 2020, permettant aux allocataires RSA de cumuler temporairement allocation et revenu, pour une durée maximale de 300 heures travaillées par années, dans des secteurs d'activités en difficultés de recrutement. Depuis sa mise en œuvre en juillet 2020, 160 salariés ont pu bénéficier de ce dispositif. A faire monter en puissance en responsabilisant davantage les employeurs en faisant mieux connaître le dispositif.

### Ce qui est à relancer ...

- **Développer les offres de formations, notamment en lien avec la Région**  
La Région, compétente en matière de formation professionnelle et le département doivent davantage se coordonner, afin de permettre favoriser l'accès aux offres de formation des allocataires.
- **Développer les Périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) et les stages en entreprises**  
Le nombre de PMSMP est en déclin, avec seulement 14 PMSMP en 2020, contre 84 en 2018. Depuis 2019, toutes les équipes territoriales insertion peuvent prescrire des PMSMP.
- **Mobilisation des entreprises dans le cadre de réseaux locaux**  
Environ une quinzaine d'actions ont été menées en 2021. Pour être plus pertinentes et efficaces, ces démarches sont à renforcer, tant sur l'aspect qualitatif que sur l'aspect quantitatif, en s'appuyant sur la force de nos partenariats.



## AXE 2 : Inscrire la participation sociale et citoyenne dans les pratiques d'accompagnement

### Ce qui a été réalisé ...

- **Mise en place des Équipes consultatives et du Conseil consultatif du SPIE**  
Rendues obligatoires par la loi, les équipes consultatives en Meurthe-et-Moselle examinent les situations individuelles individuelle et s'inscrivent dans une logique de dynamisation des démarches de développement social au profit des allocataires. Les équipes consultatives, une par territoire, se réunissent en moyenne une fois par mois. Le Conseil Consultatif du SPIE qui fête ses 10 années d'existence se réunit très régulièrement (plus d'une fois par mois en 2021) sur des sujets très divers relatif à l'information des allocataires, la participation à des offres à destination d'allocataires et à des projets propres. Au total, ces deux instances ont permis à plus de 100 participants de faire entendre leur voix en 2021.
- **Développement des Réseaux d'échanges, de savoirs et de compétences**  
En 2016, l'association IMAGINE avait pour mission de présenter les outils du RECS (Réseaux d'échanges de compétences et de savoir) et d'impulser sur chaque territoire la création de réseaux. En 2021, on compte un RECS par territoire et 272 participants, dont 235 bénéficiaires et 37 professionnels engagés.
- **Renforcer l'offre de développement social avec les partenaires**  
6 Conférences territoriales de développement social (CTDS) ont été organisées en 2019. Co-présidées par l'Etat et le département, ces conférences ont permis de réunir 650 participants. De ces échanges, 153 fiches actions et 134 propositions d'actions sont ressorties. La dernière CTDS du Grand Nancy s'est tenue en mars 2022 et a réuni plus de 110 acteurs territoriaux.

## AXE 3 : Construire des parcours dynamiques, réactifs et sur mesure

### Ce qui a été réalisé ...

- **Développement des Réseaux territoriaux d'accès aux droits (RTAD)**  
Les RTAD co-pilotés avec la CAF et l'Etat ont été mis en place en fin d'année 2017, pour permettre aux principaux acteurs institutionnels et associatifs d'échanger de l'information et de construire des projets communs en matière d'accès aux droits. Fortement sollicités lors de la période COVID pour coordonner les acteurs des institutions, les réseaux travaillent en 2023 sur l'accès aux droits et les problématiques autour de la santé.
- **Définition de 4 modalités d'accompagnement**  
Dans une logique de dynamisation des parcours, 4 parcours d'accompagnement ont été mis en place. Néanmoins, la mobilité entre ces parcours reste relative, entre 2019 et 2020 (après un an), entre 70% et 90% des allocataires se maintiennent dans la même modalité (hors sorties).
- **Référentiel d'accompagnement pour structurer le parcours et le rôle du Référent unique**  
Le nouveau référentiel, voté en session de septembre 2017 a été mis en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> mars 2017. Il a été accompagné d'une simplification des outils de suivi, dont le contrat d'insertion.

### Ce qui est à relancer ...

- **Informations spécifiques sur les droits retraites (lien CARSAT)**  
Une séance d'information collective était prévue annuellement et sur chaque territoire. Ces séances n'ont plus lieu depuis le COVID. Elles doivent être repensées pour correspondre à des demandes qui sont de plus en plus complexes.
- **Sécuriser les réorientations notamment avec Pôle Emploi**  
Près de 30% des allocataires RSA sont accompagnés par Pôle emploi en tant que Référent unique. Néanmoins selon les territoires, les liens entre les équipes du Département et les conseillers Pôle Emploi sur le suivi du parcours de la personne pourraient être renforcées. Les revisites de situations régulières organisées conjointement permettent d'atténuer ce phénomène. La redynamisation de l'offre d'accompagnement global (AGDE) montre la volonté et la capacité de nos deux institutions à travailler efficacement et conjointement, pour apporter un accompagnement intensif à la personne.
- **Mise en place d'une banque de ressources**  
Des premiers travaux sur la mise en place d'une banque de ressources recensant l'offre d'accompagnement du territoire, ont été menés en lien avec l'association AD2S. L'outil « DORA » viendra compléter cette démarche sur la partie Insertion. Cette initiative qui s'inscrit dans une logique de lutte contre le non recours, reste à enrichir.

### Ce qui a été abandonné ...

- **Maintien des Journées d'accueil et d'orientation (JAO)**  
Depuis la mise en place du RSA en 2008, l'orientation s'organisait dans le cadre des JAO réunissant sur un même lieu l'ensemble des partenaires (CAF, Conseil départemental, Pôle Emploi). En 2018, ces journées ont été supprimées.

## AXE 4 : Contribuer au pilotage et aux actions des acteurs de l'emploi

### Ce qui a été réalisé ...

- **Partenariats avec les Maisons de l'emploi dans le cadre de la gestion du FSE**  
L'Association de gestion inter-PLIE Lorraine (AGIL), est un organisme intermédiaire est chargée de la gestion des fonds FSE départementaux sur le département. Les plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) sont portés par les maisons de l'emploi. Un accord-cadre signé en 2016 entre les MDE porteuses de PLIE, le Département et l'AGIL, matérialise ce partenariat. La convention de partenariat a été renouvelée en 2022.
- **Faciliter l'accès aux droits tout en luttant contre la fracture numérique**  
En 2016, trois modules de formation sont développés pour accompagner les participants à l'utilisation du numérique. 32 bénéficiaires ont pu bénéficier de ces formations dispensées par "Aux Frontières du Pixel".

### Ce qui est à relancer ...

- **Animation renouvellement du partenariat avec l'Etat, Pôle Emploi**  
Un certain nombre de partenariats et d'offres sont lancés au niveau départemental et mis en œuvre sur les territoires. L'animation et le pilotage de ces actions s'organise à travers des instances telles que les CPEI/CUI et le SPEID. Le SPIE pour lequel le département a porté une expérimentation en 2021 et 2022, s'est concentré sur une feuille de route spécifique. Depuis la crise Covid, le fonctionnement de ces instances n'est plus aussi efficace qu'auparavant, elles ont besoin d'être relancées.

## AXE 5 : Promouvoir une politique d'insertion départementale tout en l'inscrivant dans sa dynamique territoriale

### Ce qui a été réalisé ...

- **Déclinaison du PDI en 6 volets territoriaux**

La réflexion menée lors de l'élaboration du précédent PDI-PTI a conduit à l'élaboration de 6 pactes territoriaux. Ces pactes formalisent la prise de conscience des spécificités territoriales et déclinent les objectifs stratégiques du PDI en ce sens.

- **Réaffirmation de la territorialisation de la politique d'insertion (STI)**

Pilotée au niveau départemental par la DASI (Direction de l'action sociale et de l'insertion), la politique d'insertion est portée par chaque équipe territoriale, qui a pour mission de décliner les orientations départementales selon le contexte territorial et la réalité des partenariats locaux. Initialement pensées comme des instances de coordination territoriale, les CPEI se sont peu à peu concentrées sur la gestion des fonds européens et doivent être redynamisées.

### ...au-delà des objectifs fixés

- **Démarche référent de parcours**

Expérimentation lancée dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, visant à coordonner efficacement professionnels autour des personnes rencontrant des difficultés sociales importantes et placer la personne au cœur de la prise de décision, vis-à-vis de son parcours. Ce dispositif se déploie progressivement sur l'ensemble des territoires, des sessions de formations ont d'ores et déjà eu lieu.

### Ce qui est à relancer ...

- **Rôle d'animation du dispositif, liens avec les partenaires**

Plusieurs instances formelles et informelles existent. Cependant, la multiplicité des instances entraîne une complexification des relations partenariales et un manque de visibilité. Le manque de liens entre partenaires, se fait ressentir.

- **Régularité des interventions / de l'animation des STI dans les MDS**

Depuis 2015 et une nouvelle réforme de l'organisation territoriale, les centres médico-sociaux (CMS) ont laissé la place à 17 Maisons départementales des solidarités (MDS). Dans un souci de renforcement de l'encadrement technique de l'action sociale de proximité, une nouvelle organisation est mise en place depuis le 1er mai 2022.



# DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'INSERTION

**Tél. : 03 83 94 58 16**  
**directiondasi@departement54.fr**

## TERRITOIRE DE LONGWY

### Maison du Département

Service Territorial Insertion  
16, avenue du Maréchal  
de Lattre-de-Tassigny  
54400 Longwy  
03 82 39 59 57  
[insertion-longwy@departement54.fr](mailto:insertion-longwy@departement54.fr)

## TERRITOIRE DE BRIEY

### Maison du Département

Service Territorial Insertion  
3, place de l'Hôtel des Ouvriers  
54310 Homécourt  
03 82 47 54 72  
[insertion-briey@departement54.fr](mailto:insertion-briey@departement54.fr)

## TERRITOIRE TERRES DE LORRAINE

### Maison du Département

Service Territorial Insertion  
230, rue de l'Esplanade du Génie  
54200 Écrouves  
03 83 62 06 40  
[insertion-tdl@departement54.fr](mailto:insertion-tdl@departement54.fr)

## TERRITOIRE VAL DE LORRAINE

### Maison du Département

Service Territorial Insertion  
9200, route de Blénod  
54700 Maidières  
03 83 80 13 60  
[insertion-vdl@departement54.fr](mailto:insertion-vdl@departement54.fr)

## TERRITOIRE DU LUNÉVILLOIS

### Maison du Département

Service Territorial Insertion  
28, rue de la République  
54300 Lunéville  
03 83 73 38 45  
[insertion-lunevillois@departement54.fr](mailto:insertion-lunevillois@departement54.fr)

## TERRITOIRE GRAND NANCY

### Maison du Département

Service Territorial Insertion  
80, boulevard Foch  
54520 Laxou  
03 83 90 22 44  
[insertion-grandnancy@departement54.fr](mailto:insertion-grandnancy@departement54.fr)



**meurthe-et-moselle.fr**

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle  
48 esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19  
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54